



**HAL**  
open science

# L'EMC à l'école élémentaire : quelles adaptations des enseignants dans leur pratique de classe au regard des instructions officielles ?

Laurine Uzanu

## ► To cite this version:

Laurine Uzanu. L'EMC à l'école élémentaire : quelles adaptations des enseignants dans leur pratique de classe au regard des instructions officielles ?. Sciences de l'Homme et Société. 2022. dumas-03820562

**HAL Id: dumas-03820562**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03820562>**

Submitted on 19 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Bordeaux – INSPE d'Aquitaine

Mémoire de Master 2 MEEF premier degré

**L'EMC à l'école élémentaire :  
quelles adaptations des enseignants dans  
leur pratique de classe au regard des  
instructions officielles ?**

Mémoire présenté par Laurine UZANU

Sous la direction de Monsieur Christophe Miqueu

Année universitaire 2021-2022

université  
de **BORDEAUX**

**INSPE** Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Bordeaux

## Remerciements

Ce mémoire est le fruit d'une longue réflexion depuis la première année de master sur les pratiques enseignantes qui seront un jour les miennes. Ce travail intense et riche en expérience m'a permis de repenser ma conception de l'Enseignement moral et civique et surtout de l'élargir.

Dans ce cadre je souhaite tout d'abord remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Christophe Miqueu, pour m'avoir accompagnée tout au long de ce travail. Ses nombreuses idées m'auront permis d'ouvrir mon sujet de mémoire aux pratiques enseignantes et étudiantes. Ses conseils réguliers et son soutien m'ont également permis d'avancer plus sereinement.

Je remercie également l'Université de Bordeaux et l'INSPE d'Aquitaine pour m'avoir donné l'opportunité de réaliser ce travail de réflexion afin de m'interroger sur les pratiques enseignantes et ainsi devenir une professeure des écoles ouvertes sur les différentes possibilités qui s'offrent au personnel de l'éducation.

Je souhaite remercier avec grande attention toutes les personnes, enseignants et étudiants qui ont répondu aux questions que ce soit le questionnaire diffusé par mail ou les entretiens. Leurs réponses m'auront permis de construire mon travail et d'enrichir mes pratiques de classe.

Par ailleurs, je tiens à remercier tout particulièrement mes parents pour leur soutien moral tout au long de mes années d'études mais aussi pour le temps qu'ils ont consacré à la relecture de ce travail.

Je remercie aussi Laure Carneiro et Floriane Aunai pour leur précieuse relecture et leurs conseils pour améliorer sans cesse mon écrit. Puis, je souhaite remercier mes amis et surtout la personne qui partage ma vie pour leur soutien sans faille au cours de mon parcours.

Enfin, je remercie mes amies du master, et surtout Amélie Arnaud, avec qui j'ai vécu cette expérience chaque jour et sans qui tenir sur la durée n'aurait pas été possible.

# Sommaire

Sigles et abréviations.....	6
Résumé.....	7
Mots-clés.....	7
Introduction générale.....	8
Partie I – La place de l'éducation civique dans la formation des élèves : un contexte favorable à la légitimation de la discipline.....	10
Introduction.....	10
I – L'éducation civique : un terme générique de l'enseignement de la citoyenneté à l'Ecole .....	10
A) L'éducation civique : une discipline aux multiples dénominations dans le milieu scolaire .....	11
B) Transmettre des valeurs citoyennes et républicaines : éléments de définition de l'éducation civique.....	13
C) L'histoire de l'éducation civique à l'école élémentaire : une discipline mouvante au gré des réformes.....	14
II – L'éducation civique depuis 2015 à l'école élémentaire : s'adapter aux enjeux contemporains.....	17
A) La réforme de 2013 : une reconsidération profonde des programmes d'EMC.....	18
1. Une volonté d'intégrer une morale contemporaine dans l'enseignement civique.....	18
2. Une réforme d'envergure : une révision complète des finalités de l'éducation civique...	20
B) L'enseignement de l'EMC à l'école élémentaire : être au plus proche des enjeux contemporains de la société.....	24
1. L'EMC, une discipline rythmée par les évènements de la société.....	24
2. L'EMC, une discipline favorisant les apprentissages actifs des élèves.....	27
III – La place de l'EMC à l'école élémentaire et dans la formation des futurs enseignants	29
Conclusion Partie 1.....	31

Partie II – Le dispositif d'enquête pour mesurer les adaptations en classe au regard des textes officiels.....	33
Introduction.....	33
I – Les hypothèses émises : les causes induisant des adaptations des programmes en classe.....	33
II – Le public interrogé : un public mixte par son statut et ses fonctions.....	35
A) Les enseignants en cycles 2 et 3 : des profils différents.....	35
B) Les étudiants en master professorat des écoles au parcours de formation inégal en EMC.....	36
III – L'enquête menée : deux études complémentaires afin de montrer les adaptations du terrain au regard des textes officiels.....	38
A) L'étude quantitative : mesurer les adaptations en s'intéressant au plus grand nombre.....	39
1. La morphologie du questionnaire : guider les étudiants tout en laissant une part de liberté.....	39
2. Les limites de l'étude quantitative : des résultats restreints par un conditionnement des réponses.....	41
B) L'étude qualitative : une liberté de parole favorisant la richesse des éléments recueillis.....	43
1. L'entretien avec un enseignant : s'inscrire au cœur de la pratique de terrain et de l'expérience.....	43
2. L'entretien avec un étudiant : regard sur les préoccupations des enseignants de demain.....	45
3. Les limites de l'étude qualitative : un champ d'étude large soumis à interprétation.....	46
Conclusion Partie 2.....	48
Partie III – La pratique de l'EMC en classe : une volonté de respecter les instructions officielles par une adaptation permanente.....	49
Introduction.....	49
I – L'EMC, une discipline importante composée de deux volets.....	49

A) L'EMC à chaque instant dans la vie de l'école et de la classe.....	50
B) L'EMC, une discipline scolaire nécessitant des apports notionnels et théoriques.....	51
C) L'EMC, une priorité dans la formation des élèves : des points de vue divergents selon le public interrogé.....	53
II – Les pratiques de classe des enseignants et des étudiants rythmées par les choix et les contraintes collectives.....	56
A) Traiter le programme en fonction des évènements de la classe, de l'école et de la société.....	57
1. Une programmation mouvante au gré des évènements.....	57
2. Des thèmes abordés dans toutes les classes.....	58
3. Des thèmes plus ou moins abordés et approfondis selon les classes.....	61
B) Des pratiques différentes en EMC selon les enseignants : une discipline abordée de manière disparate.....	62
1. La pratique de l'EMC limitée dans les observations de stage.....	62
2. La pratique de l'EMC en interdisciplinarité.....	65
III – Les obstacles à la pratique de l'EMC peu contraignants pour sa mise en place : une adaptation permanente des enseignants.....	66
A) Les obstacles retenus par les étudiants : l'EMC, une discipline abordable par tous.....	67
1. Le manque de temps : un obstacle notable pour les étudiants.....	67
2. Des notions parfois complexes : un obstacle principalement pour les étudiants.....	68
3. Des obstacles à nuancer : un nombre d'obstacle limité par étudiant.....	71
B) La laïcité : un sujet à enjeux et potentiellement source d'appréhensions.....	72
Conclusion Partie 3.....	75
Conclusion générale.....	77
Bibliographie.....	79
Liste des figures et tableaux.....	82
Annexes.....	83

---

## **Sigles et abréviations**

---

BO : Bulletin officiel

BOEN : Bulletin officiel de l'Education Nationale

CE : Cours élémentaire

CIDE : Convention internationale des droits de l'enfant

CM : Cours moyen

CNESCO : Conseil national d'évaluation du système scolaire

CNRTL : Centre national de ressources textuelles et lexicales

CP : Cours préparatoire

CRPE : Concours de recrutement des professeurs des écoles

CSE : Conseil supérieur de l'éducation

CSP : Conseil supérieur des programmes

EMC : Enseignement moral et civique

EPS : Education physique et sportive

ESPE : Ecole supérieur du professorat et de l'enseignement

ETC : Ex cetera

GEPP : Groupes chargés de l'élaboration des projets de programmes

INSPE : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

INRP : Institut national de recherche pédagogique

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres

JO : Journal officiel

MEEF : Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

MENJS : Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports

MAT : Maître d'accueil temporaire

NB : Nota bene

ODD : Objectif de développement durable

ONU : Organisation des nations unies

PEMF : Professeur des écoles maître formateur

REP : Réseau prioritaire d'éducation

## Résumé

L'éducation civique est une discipline scolaire qui s'adapte à sa société à tout moment de son histoire depuis sa mise en place sous Jules Ferry. Considérée comme le domaine permettant de former un citoyen ayant connaissance de l'organisation de son pays et du monde, elle porte des enjeux politiques et éducatifs importants. C'est pourquoi, à la suite des attentats de 2015 perpétrés en France, former à la citoyenneté par le principe de laïcité et la prise de conscience des libertés, des droits, des devoirs et des responsabilités de chacun devient une préoccupation nationale. L'éducation civique est réformée sous le nom d'Enseignement moral et civique. De nombreuses instructions officielles encadrent cette discipline à partir du CP. Les enseignants de cycle 2 et de cycle 3 doivent lui consacrer une heure par semaine en passant notamment par les débats. Toutefois, ils peuvent être confrontés à des obstacles tels que le manque de formation, le manque de temps ou la peur d'aborder certains sujets. Des écarts peuvent exister entre les textes officiels et la réalité de chaque classe. Les professeurs des écoles font alors tout pour s'adapter aux nouveaux programmes et répondre à l'enjeu principal : former un citoyen libre et éclairé.

### **Mots-clés**

Enseignement moral et civique – écarts – instructions officielles – adaptations – cycle 2 – cycle 3 – pratiques de classe – obstacles – citoyen.

## Introduction générale

Dans un sondage réalisé en 2009, la Commission européenne a relevé que 31,4 % des Français âgés de 15 à 18 ans n'avaient pas conscience que des droits spécifiques sont attribués aux mineurs. La même année, une autre étude a montré que seulement 32 % des adultes avaient déjà entendu parlé de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), (Collectif AEDE, 2015). Ces chiffres montrent que les citoyens n'ont pas assez connaissance de leurs propres droits et devoirs. L'école peut alors être un biais important pour transmettre ces savoirs. La discipline qui en apparaît comme le support à privilégier est l'éducation civique.

Lucie Coutelle, ancienne étudiante en Master 2 MEEF premier degré, estime que l'école est un lieu majeur de formation de l'esprit et du citoyen de demain. L'enseignement vise à transmettre des connaissances et des compétences aux élèves durant leur scolarité afin de leur permettre de vivre leur citoyenneté et d'être pleinement conscients de ce qu'elle implique : respecter d'autrui, connaître ses droits, ses devoirs et ses responsabilités, s'engager et faire preuve de solidarité, connaître les principes et les valeurs d'une société démocratique et plus particulièrement ceux de la République Française. L'objectif est alors de former un citoyen libre et éclairé. L'éducation civique contient une dimension juridique qui n'est pas à négliger selon certains auteurs. François Robert considère effectivement qu'enseigner le droit à l'école est un élément déterminant pour que l'Ecole s'ouvre au monde et pour préparer l'action des individus dans la société. L'éducation civique contient alors plusieurs biais que les enseignants doivent exploiter et maîtriser.

Cette discipline a été instaurée sous la Troisième République afin de favoriser l'installation de la République et de la conscience républicaine dans la société sur le long terme. La dimension morale y jouait un grand rôle pour inculquer les valeurs souhaitées. L'éducation civique a été plus ou moins présente dans les programmes scolaires, ce qui pourrait justifier les résultats des sondages et études évoqués ci-dessus. Également, les pourcentages obtenus peuvent être le reflet d'une matière peu abordée par les enseignants pour différentes raisons : manque de temps,

sentiment d'incompétence, contexte social complexe, ... Ces raisons sont multiples et font varier les pratiques de chaque classe en fonction de son contexte. Aujourd'hui l'éducation civique a été remise au goût du jour sous le nom d'« Enseignement moral et civique » (EMC). La réintroduction de la dimension morale dans les programmes vise, cette fois-ci, à former des citoyens rationnels disposant d'un esprit critique. Il s'agit d'une morale laïque. L'objectif de l'EMC est de faire face aux enjeux contemporains de sa société : montée des extrêmes, privation des libertés, développement technologique intense, attentats en Europe, ...

L'éducation civique est donc une discipline qui doit s'adapter en permanence à la société dans laquelle elle s'inscrit et à son actualité. Sa mise en place peut alors en dépendre et des difficultés peuvent apparaître, notamment par les thèmes à aborder ou encore par la complexité du terrain. L'application stricte du programme peut se voir modifiée. Ainsi, quelles adaptations les enseignants mettent-ils en place dans leur classe en EMC pour répondre aux instructions officielles ?

Tenter de mesurer les écarts entre ce que préconisent les textes officiels pour les enseignants et ce que ces derniers peuvent réellement mettre en place dans leur classe, c'est d'abord s'intéresser à la discipline en elle-même, à son contexte et son histoire pour comprendre qu'elle a récemment été réajustée dans la formation des élèves. Afin de rendre compte des adaptations des enseignants dans leur classe, des hypothèses ont été proposées et une enquête a été mise en place. L'analyse des résultats fera alors l'objet d'un temps particulier afin de vérifier les hypothèses.

# **Partie I – La place de l'éducation civique dans la formation des élèves : un contexte favorable à la légitimation de la discipline**

## **Introduction**

L'éducation civique est inscrite dans les programmes depuis plus d'un siècle à la suite de l'instauration de la Troisième République. Elle a fait l'objet de nombreuses réformes voire même a été supprimée selon les gouvernements en place. La loi d'orientation de 2013 a refondé la scolarité des élèves en créant notamment de nouveaux programmes s'appuyant sur la recherche actuelle et sur les enjeux politiques et sociétaux de notre pays. L'éducation civique fait partie de ces réformes et se nomme désormais « Enseignement morale et civique » (EMC). Les instructions officielles invitent à passer par le débat pour enseigner cette discipline. Toutefois, la réalité de la classe semble différente et le cursus scolaire des élèves peut finalement s'éloigner des prévisions ministérielles.

Dans ce travail de recherche le choix a été fait d'employer le terme d'« éducation civique ». Cette notion générique fera alors l'objet d'explications et de définitions. Cette discipline en mouvance permanente a été redéfinie par la réforme de 2013 à l'aide des derniers travaux de recherche. Pour autant, ces récentes reformulations questionnent la place de l'EMC à l'école et l'accompagnement des enseignants à ce sujet.

## **I – L'éducation civique : un terme générique de l'enseignement de la citoyenneté à l'Ecole**

L'éducation civique est le terme que nous avons décidé d'utiliser dans ce travail pour parler de la discipline de manière générale, discipline qui vise à faire comprendre aux

élèves comment fonctionne la société dans laquelle ils vivent afin de devenir des citoyens acteurs de leur société. Dans le milieu scolaire, l'éducation civique a porté plusieurs noms au gré des réformes menées pour s'adapter aux enjeux de son temps. Quelle que soit son appellation, transmettre des valeurs citoyennes et républicaines en est sa vocation principale. Définir ce qu'est l'éducation civique pour poser le cadre de ce travail semble alors nécessaire. Enfin, cette discipline fait parler d'elle depuis sa mise en place par Jules Ferry. Son histoire mouvante selon les gouvernements implique de s'intéresser à quelques traits de son évolution qui fait d'elle aujourd'hui l'enseignement moral et civique.

### **A) L'éducation civique : une discipline aux multiples dénominations dans le milieu scolaire**

L'éducation civique prend sa première forme en 1882 sous le nom d'« Instruction morale et civique », sous l'égide du ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry. La volonté est alors de former l'esprit, la personnalité des jeunes de la nation en leur transmettant les valeurs et les principes de la République ainsi que l'organisation de la société. Également, la morale vise à faire comprendre aux élèves les bons comportements attendus dans une société républicaine qu'est la Troisième République.

L'Instruction morale et civique change de nom lorsque le régime de Vichy s'installe. En 1941, elle s'intitule « Enseignement moral et patriotique » afin de transmettre aux élèves le système de valeurs de ce régime et d'amener les élèves à aimer leur nation.

La reconstruction d'après-guerre reprend le terme d'« Instruction morale et civique ». Dans son article « Petite histoire de l'enseignement des valeurs civiques et morales » rédigé en 2021, Pierre Kahn, professeur émérite des universités en sciences de l'éducation, explique que la circulaire du 10 mai 1948 est la dernière à l'employer sous ces mots. En 1961, elle disparaît du collège, puis du lycée en 1965 et enfin de l'école primaire en 1969. La formation morale et civique s'oriente vers le

ystème démocratique dont l'école doit être le modèle. Le développement des compétences individuelles est mis en avant au détriment des vertus de la vie collective que prônait l'instruction morale et civique. Les événements de Mai 68, avec l'envie de prendre en compte chaque individu dans la société, induisent des changements dans la dénomination de la discipline qui devient en 1977 l'« Education civique » (arrêté du 17 mars 1977). Cette dernière est abordée dans l'ensemble « histoire, géographie, économie, éducation civique » qui sensibilise à la vie politique, économique et sociale de la France et du monde. D'une part, l'idée est de tourner la page de l'instruction morale et civique dont l'ambition est de transmettre des valeurs qui sont devenues désuètes. La morale devient péjorative. D'autre part, le terme « éducation » vise à moderniser la discipline en incluant le développement de la personnalité de l'enfant alors que l'« instruction » visait plus à transmettre aux élèves sans qu'ils soient actifs de leurs apprentissages.

En 2008, le ministre de l'Education nationale, Xavier Darcos (2007-2009), réintroduit la notion de morale dans les programmes d'éducation civique et renomme la discipline « Instruction civique et morale ». Ce retour aux sources marque la volonté de lutter contre la fracture sociale en cours : radicalisation, montée des extrêmes politiques, intégration difficile pour les migrations nouvelles, polémiques sur la laïcité. La conception des programmes visent alors à reprendre l'héritage de Jules Ferry en espérant ressouder la société.

Enfin, en 2013, Vincent Peillon, ministre de l'Education nationale (2012-2014), pense sa réforme par l'introduction d'un nouveau type de morale : la morale laïque. Celle-ci vise à intégrer la philosophie et la dimension éthique de la société et de son organisation. L'Ecole se réaffirme comme une institution laïque sur tous les points, ce qui devient un enjeu fort dans les programmes (KAHN, 2021).

La formation civique du citoyen a donc porté plusieurs noms et s'accompagne d'une dimension morale importante afin de transmettre aux élèves les bons comportements et l'assimilation des principes et des valeurs de la société républicaine et démocratique. Dans ce travail de recherche, il est fait le choix de parler d'« éducation

civique » afin de parler de la discipline dans sa globalité. L'enjeu principal de cet enseignement est d'amener les élèves à comprendre le fonctionnement de notre société et de savoir quels sont les droits et les devoirs de chacun. Il s'agit donc d'éduquer les élèves à être des citoyens qui savent dans quelle société ils vivent pour en être des acteurs. La morale en est une dimension qui y apparaît dans certaines dénominations afin de mettre l'accent sur cette acception. Nous choisissons ici d'employer le terme générique, qui englobe « instruction », « éducation », « morale » et « civique », que nous allons maintenant définir.

## **B) Transmettre des valeurs citoyennes et républicaines : éléments de définition de l'éducation civique**

L'éducation civique est une expression globale qui comporte deux termes à définir. Tout d'abord, il s'agit de définir les termes séparément dans leur sens large. L'« éducation » est l'art de former quelqu'un en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales. Ainsi, l'individu acquière des outils pour vivre librement en société tout en étant un citoyen responsable. Il dispose de connaissances dans des domaines qui lui permettent d'enrichir son esprit et d'être une personne douée de raison. L'éducation s'attelle donc à plusieurs domaines. Dans le cadre de l'éducation civique, sont développées des qualités intellectuelles et des qualités morales.

Le terme « civique » concerne le citoyen apte à vivre en société et qui a des droits et des devoirs civiques. Le citoyen est un membre d'une communauté politique organisée, aujourd'hui en Etat, qui jouit de droits civils et politiques garantis par cet Etat. Dans le cadre de l'éducation civique, il s'agit de former un citoyen vivant dans une société définie avec ses valeurs propres.

L'éducation civique est donc un enseignement qui vise à préparer les élèves à leurs futures responsabilités de citoyens. Plus précisément cela implique qu'ils connaissent le cadre de la société dans laquelle ils vivent. En France, cela revient à maîtriser plusieurs concepts et leurs contenus : société démocratiques, principes, valeurs, symboles, République, droits, devoirs. L'éducation civique vise également à

former les citoyens à vivre dans une société européenne et une société internationale qui prône des valeurs de paix, de solidarité, de liberté et de respect. Dès 1991, Louis Legrand, directeur de recherche à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), affirmait que le rôle de l'éducation civique est ainsi de transmettre des valeurs et des connaissances objectives centrées sur le savoir (DOUNIES, 2021, page 42).

L'éducation civique est une discipline qui a pour première ambition de former un citoyen de la société. La formation de ce citoyen n'apparaît pas comme uniforme depuis la création de cette discipline. En effet, elle varie selon la société dans laquelle elle s'inscrit mais également selon la majorité politique.

### **C) L'histoire de l'éducation civique à l'école élémentaire : une discipline mouvante au gré des réformes**

Dès 1789, les cahiers de doléances, les mémoires et les plans d'éducation ont la volonté de mettre en place une éducation « nationale », « citoyenne » ou encore « patriotique ». Une formation civique est alors mise en place dans l'instruction publique pour faire connaître les principes de la Constitution. Il s'agit ici des volontés de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord plus communément appelé Talleyrand. Nicolas de Condorcet souhaite aller plus loin en pensant une formation qui va du concret à l'abstrait afin d'éviter le catéchisme républicain (MARCHAND, 1992, pages 17 et 18).

La Troisième République naît en 1870 suite à la défaite bonapartiste lors de la bataille de Sedan le 1<sup>er</sup> septembre. Le 4 septembre, Léon Gambetta, avocat et homme politique républicain, proclame la Troisième République. Longtemps instable, Jules Ferry parvient à se maintenir au pouvoir en tant que Président du Conseil à partir de septembre 1880. Immédiatement la volonté est d'enraciner la République afin d'éviter le retour de la monarchie et de l'empire. L'école est alors rapidement réformée. Par les lois du 16 juin 1881 et du 28 mars 1882, Jules Ferry alors ministre de l'Instruction publique (1879-1883) rend l'école gratuite, laïque et obligatoire.

L'instruction religieuse sort du cadre scolaire. Pour remplacer l'instruction morale et religieuse, apparaît alors l'instruction morale et civique (article 1 de la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire (Loi 1882-03-28, Bulletin officiel du 29 mars 1882)). Cette discipline est alors dotée d'un programme qui a fait foi pendant de nombreuses années. La volonté de Jules Ferry était de faire connaître aux jeunes enfants de la République la Constitution, les pouvoirs publics, la définition d'un département, d'une commune. Ferdinand Buisson, directeur de l'enseignement primaire (1879-1896) ajoute dans son Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, que cette matière a pour objectif de faire connaître le pays aux élèves, de leur faire aimer la patrie. Il faut alors leur apporter des notions pour comprendre l'organisation de la société, ce qui leur permettra ensuite de développer chez eux un sentiment de reconnaissance, d'attachement et de dévouement à la patrie (MARCHAND, 1992, page 24). Cependant elle est affiliée à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans l'emploi du temps (MARCHAND, 1992, page 21). Le doctorant en sociologie, Thomas Douniès, considère, dans son ouvrage « *Réformer l'éducation civique ? Enquête du ministère à la salle de classe.* », que cette discipline est l'occasion pour les républicains de « former une communauté de destin » qui pourtant ne se connaissent pas. L'enjeu est en effet d'enseigner les valeurs de la République pour créer une communauté citoyenne et républicaine. Ainsi, originellement, l'éducation civique s'enracine dans les fonctions politiques de l'école républicaine. Il s'agit de faire accepter et respecter l'ordre républicain qui se met en place. L'éducation civique est donc le « symbole d'une école au service d'une Troisième République conquérante » (DOUNIES, 2021, pages 11 à 13).

Cependant, l'éducation civique est sujette à débat. Ses détracteurs considèrent qu'il s'agit d'un instrument d'assujettissement des citoyens. La République souhaiterait alors fabriquer ses citoyens républicains et les formater à son goût. A contrario, pour ses défenseurs, l'éducation civique serait un signe de bonne santé démocratique où la République forme un futur citoyen libre et éclairé (DOUNIES, 2021, pages 11 et 12). Cela signifie que l'individu connaît les libertés, les droits et les devoirs de chacun, qu'il les respecte, qu'il sait que sa liberté s'arrête lorsqu'elle empiète sur

celle d'autrui. Ce citoyen est également doté d'une réflexion et de raison critiques afin de faire des choix et de mener une vie respectueuse de lui-même et des autres.

En 1923, la discipline se voit réformée. Elle est détachée de l'histoire-géographie et attachée uniquement à la morale. Cette année-là, l'instruction civique disparaît des cours moyens et élémentaires pour se consacrer aux élèves des cours supérieurs (MARCHAND, 1992, pages 21 et 22).

Sous le Front populaire, le ministre de l'Education nationale et des Beaux-Arts (1936-1939), Jean Zay, prend de nouvelles mesures pour cette discipline : introduction des devoirs de la vie internationale avec mention de la Société des Nations. Il est également demandé aux instituteurs de former leurs élèves à la solidarité dans les groupes sociaux et sur le respect de la « dignité des différentes formes de travail » (MARCHAND, 1992, page 22).

L'éducation civique perdure tout de même dans les programmes et se voit intégrée dans ceux du secondaire sous le Régime de Vichy (1940-1945) : c'est l'éducation morale et patriotique ». En 1947, le plan Langevin-Wallon propose de repenser son contenu et sa forme. Il avait pour ambition de favoriser la mise en place d'une pédagogie active, de rendre l'école obligatoire jusqu'à 18 ans, unique et divisée en trois cycles. Ce projet n'a jamais été appliqué pour des raisons politiques. Il avait été pensé et rédigé par les communistes Paul Langevin et Henri Wallon, or peu de temps avant d'être proposé au gouvernement en place, les communistes n'en faisaient plus partie. Ce texte reste tout de même encore une référence de modèle de démocratisation de l'école. Ce sont alors les instructions de 1938 qui sont reprises (MARCHAND, 1992, page 22) afin de refonder voire de réparer la République. L'objectif est alors de réfléchir à ce qui a rendu Vichy possible et ainsi d'aller contre « le mensonge, [...], l'égoïsme, l'indifférence ou la souffrance des autres [...] » (KAHN, 2021).

Un tournant s'opère en 1965 puisque l'éducation civique disparaît des programmes du lycée et en 1977 de ceux du collège. En effet, la conception selon laquelle transmettre les valeurs républicaines est synonyme de bonne santé de l'État et de sa

société est discréditée. La discipline apparaît justement contraire à l'autonomie du sujet. Les enseignants la rejettent puisqu'elle représente un risque d'assujettissement important de l'enfant et de son sens critique (DOUNIES, 2021, pages 40 et 41), d'où sa suppression par le gouvernement. Néanmoins, le public du secondaire ne serait-il pas le plus apte à prendre part à cet enseignement ? En effet, la sociologue et juriste Madeleine Grawitz, relève qu'une majeure partie des enseignants estime que « l'éducation civique est nécessaire et formatrice » (DOUNIES, 2021, page 14), puisqu'il s'agit d'une discipline visant à transmettre une culture civique, républicaine et démocratique.

En 1980, la méfiance s'écarte et le gouvernement de Jean-Pierre Chevènement remet au goût du jour la discipline avec un horaire dédié dans les programmes. La morale est quant à elle laissée à la sphère privée. Néanmoins, en 1991, Louis Legrand affirmait qu'insérer la morale permet d'ouvrir la classe à la discussion et à la découverte. En effet, cela favorisait l'entrée de la pédagogie active dans les écoles à un moment où la société est déstabilisée par les évolutions technologiques et scientifiques, la violence, la délinquance civique, le fanatisme, l'insécurité et l'intolérance (DOUNIES, 2021, page 42). Ainsi, trente ans plus tard, la discipline se voit refondée en profondeur et intègre une dimension morale.

Les multiples réformes de l'éducation civique montrent qu'elle est une discipline aux enjeux controversés, enjeux qui influent sur la place de ce domaine. La loi de 2013 souhaite lui attribuer une place privilégiée dans la scolarité de l'élève.

## **II – L'éducation civique depuis 2015 à l'école élémentaire : s'adapter aux enjeux contemporains**

La réforme de 2013 a modifié en profondeur les programmes de l'Ecole y compris ceux de l'éducation civique qui, en 2015, voient le jour suite aux attentats de janvier 2015. L'enseignement de la discipline, appelée désormais « Enseignement moral et civique » est alors transformé de manière à coller aux enjeux contemporains de la société.

## **A) La réforme de 2013 : une reconsidération profonde des programmes d'EMC**

Face au nouveau défi que connaît l'éducation civique de former un citoyen libre et éclairé, la volonté est de mettre en place une morale contemporaine afin de favoriser la réflexion critique des élèves sur le monde dans lequel ils vivent. La réforme est alors d'envergure puisque les finalités de la discipline sont complètement renouvelées.

### **1. Une volonté d'intégrer une morale contemporaine dans l'enseignement civique**

Comme nous l'avons vu précédemment, la morale n'est plus d'actualité après les événements de Mai 68. Dans les années 1990, la tendance s'inverse et l'envie de remettre l'enseignement de la morale dans les programmes scolaires se fait sentir. En effet, Guy Coq, professeur agrégé de philosophie, défend une éducation morale « au service de l'idée républicaine » qui permettrait de réfléchir sur l'existant et de s'éloigner d'un enseignement simplement transmissif où les élèves ne sont pas acteurs de leurs apprentissages (DOUNIES, 2021, pages 43 et 44). Lors d'un colloque, en 2005, Vincent Peillon explique que dans un contexte de « crise de l'esprit public » il convient de mener une réflexion sur laïcité et la morale. Ce colloque fut un moment clé dans la nécessité de refonder l'éducation civique et d'y intégrer la morale (DOUNIES, 2021, page 46). Cette morale ne serait pas la transmission d'une maxime d'antan ou d'une morale particulière mais la possibilité de discuter, de dialoguer et de s'exprimer sur des sujets et de mener des réflexions (DOUNIES, 2021, page 48).

Lorsque Vincent Peillon présente, en 2012, son projet de réforme de l'Ecole de la République, il a la volonté de prendre de la distance avec la mandature précédente qui avait réintroduit l'instruction civique et morale. L'enjeu est alors de continuer à enseigner la morale à l'Ecole mais une « morale laïque » ce qui implique une réflexion sur les principes et les valeurs de la République française. L'idée est bien d'amener les élèves à développer leur esprit et leur sens critiques et non de leur

inculquer des principes et des valeurs sans compréhension et réflexion. Cette morale a pour ambition de redonner de la légitimité à l'éducation civique sans être dans une perspective descendante (DOUNIES, 2021, page 56). L'objectif est d'intégrer une dimension éthique à l'École. A contrario, la morale enseignée au temps de Jules Ferry était plutôt considérée comme un instrument de transmission du comportement qu'un bon citoyen doit avoir en société. Le bulletin officiel n°30 du 26 juillet 2018 explique que :

*« La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. L'adjectif « moral » de l'enseignement moral et civique renvoie au projet d'une appropriation par l'élève de principes garantissant le respect d'autrui. Cette morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun.*

*Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité. ».*

La conception laïque de la société devient première et l'est encore plus avec les attentats de 2015. Dès lors, l'École se doit de transmettre le principe de laïcité dans sa dimension stricte mais également dans son sens large que nous pouvons définir de la manière suivante :

- sens strict : l'État est neutre, il est séparé des organisations religieuses. L'État et ses institutions ne doivent pas montrer de signes d'appartenance à une religion ;
- sens large : l'ensemble des citoyens de l'État français respecte les croyances, les religions, les opinions, les convictions et les choix de chacun quels qu'ils soient (politiques, religieux, ...). Les individus sont tous égaux devant la loi.

Ainsi, le gouvernement souhaite transmettre la valeur de tolérance et le principe de neutralité pour tenter de vivre dans une société plus sereine et plus respectueuse. Le cursus scolaire des élèves a alors pour objectif d'assurer une « transmission des valeurs au fondement de la citoyenneté républicaine » (DOUNIES, 2021, page 56).

C'est dans cet optique là que l'École a fait l'objet d'une réforme profonde pensée depuis une dizaine d'années.

## **2. Une réforme d'envergure : une révision complète des finalités de l'éducation civique**

En 2013, à la suite de l'élection du Président de la République, François Hollande, Vincent Peillon, jusque là Président de la Ligue de l'enseignement de la Somme, est nommé ministre de l'Education nationale. Il lance alors son projet de réforme de l'Ecole qui avait été pensé quelques années en amont, en 2005, par lui-même et Laurence Loeffel, maîtresse de conférence en sciences de l'éducation. Plusieurs universitaires dont Pierre Kahn, des membres de la Ligue de l'enseignement et un inspecteur de l'Education nationale s'y retrouvent pour réfléchir sur la laïcité et la morale. L'idée est bel et bien de penser une éducation morale et civique. C'est grâce à sa nomination à la tête du ministère de l'Education nationale que le projet a pu émerger et être présenté. Le 8 juillet 2013, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (loi n°2013-595) est adoptée et redéfinit ainsi largement l'Ecole. En effet, les programmes scolaires sont réformés en profondeur dans toutes les disciplines, les cycles sont modifiés, le socle commun est reconsidéré, les disciplines sont renommées, les modalités d'évaluation sont revues et le développement durable devient un enjeu prégnant.

Pour rédiger les nouveaux programmes, se met en place le Conseil supérieur des programmes (CSP) qui se divise en plusieurs groupes chargés de l'élaboration des projets de programmes (GEPP). Celui chargé de l'EMC est présidé par Pierre Kahn (DOUNIES, page 59, 2021).

Avec les nouveaux programmes scolaires publiés le 26 novembre 2015 (BO spécial n°11), l'éducation civique devient l'Enseignement moral et civique (EMC) enseignée du CP à la Terminale quelle que soit la filière (générale, technologique, professionnelle). En maternelle, l'éducation civique se traduit par une formation au « vivre ensemble ». Cette approche dès le plus jeune âge permet aux enfants d'acquérir la posture d'élève, d'apprendre à se décentrer afin de prendre en compte autrui et de le respecter.

L'EMC obtient une dimension transversale. En effet, la volonté n'est pas seulement de transmettre et de faire acquérir les valeurs et les principes d'une société démocratique, l'EMC vise aussi à former un citoyen doté de réflexion et d'esprit critiques. Cette capacité se travaille en combinant toutes les matières du programme scolaire mais également avec la vie de l'élève et la vie de l'école.

Au-delà de son interdisciplinarité, l'EMC se voit attribuer un horaire dédié. En cycles 2 et 3, les enseignants doivent y consacrer une heure par semaine avec la répartition suivante : 30 minutes à l'oral et 30 minutes à l'écrit. Dans leur scolarité les élèves recevront ainsi environ 300 heures de formation dans cette discipline (DOUNIES, 2021, page 15).

Par ailleurs, l'éducation civique se voit légitimée à nouveau par son évaluation au baccalauréat professionnel dans une épreuve d'histoire-géographie-EMC d'une durée de 2h30. Son inscription au baccalauréat est un signal fort pour les enseignants puisqu'elle les invite à mettre en œuvre cette matière dans leur classe. Egalement, pour les enseignants du collège et de l'école primaire, l'entrée en vigueur de l'évaluation dans cette discipline permet une continuité dans le cursus des élèves jusqu'en classe de Terminale.

De plus, l'EMC s'inscrit parfaitement dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui vise à faire acquérir à tous les élèves une culture commune pendant leur scolarité (Décret n°2015-372 du 31 mars 2015 ; J.O du 2 avril 2015 ; BOEN n°17 du 23 avril 2015). Plus particulièrement, l'EMC est la discipline par excellence pour travailler le domaine 3 « La formation de la personne et du citoyen » du socle commun. Ce dernier est l'axe qui permet de travailler avec les élèves la conscience de la société dans laquelle ils vivent et les valeurs morales, civiques et sociales qui la constituent. Par ce biais, les élèves comprennent qu'ils sont des acteurs de la société et que pour exercer pleinement leur citoyenneté, ils doivent être conscients de son organisation et de son fonctionnement mais également des enjeux contemporains forts tels que la protection de l'environnement.

Afin de répondre à cet enjeu de formation, l'EMC répond à plusieurs finalités. La volonté en 2015 étant de transmettre une culture commune, les programmes formulent deux nouvelles finalités pour l'EMC : une culture morale fondée sur des valeurs communes et une culture civique fondée sur l'engagement (BO spécial n°6 du 25 juin 2015). Dès 2018 (BOEN n°30 du 26 juillet 2018), ces finalités sont affinées et reformulées pour devenir (DOUX-BRUN, 2020) :

- « Respecter autrui » ce qui signifie respecter la liberté d'autrui, le considérer comme égal à soi en droits, en devoirs, en dignité ainsi que développer des relations de fraternité ;
- « Acquérir et partager les valeurs de la République » c'est-à-dire protéger la liberté de chacun et garantir la cohésion nationale, connaître les valeurs et principes de la République française que sont liberté, égalité, fraternité, laïcité d'où l'on peut déduire la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes et le refus de toutes formes de discriminations ;
- Construire une culture civique autrement dit acquérir les outils pour être un citoyen de la nation, de l'Europe et du monde.

L'EMC s'insère également dans le parcours citoyen de l'élève mis en place par la circulaire n°2016-092 du 20 juin 2016 permettant à l'élève de suivre un parcours cohérent tout au long de son cursus scolaire afin d'apprendre et de vivre la citoyenneté. Le parcours citoyen ne se fait pas uniquement à travers l'EMC, il s'agit d'une formation interdisciplinaire. Le parcours citoyen consacre par exemple du temps à l'éducation au développement durable et à l'éducation à la défense. C'est aussi une formation autour de l'école avec les conseils d'élèves, la participation à des projets, à des sorties scolaires.

Enfin, le 31 juillet 2020 (BOEN n°30 du 31 juillet 2020), l'ensemble des programmes scolaires sont modifiés afin de renforcer les enjeux autour du Développement durable suite à l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) le 25 septembre 2015.

Les programmes d'EMC sont alors découpés en quatre domaines du cycle 2 au cycle 4. Ces domaines regroupent des compétences à travailler sur les trois cycles.

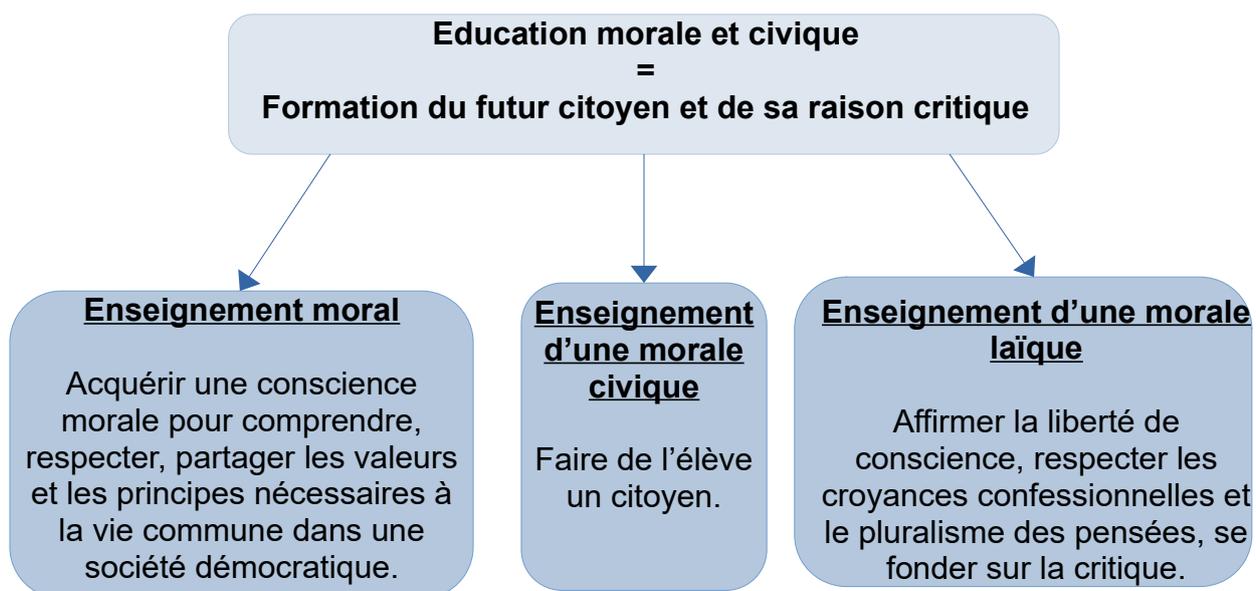
En voici le détail :

- La culture de la sensibilité : prendre en compte l'autre pour travailler avec lui, l'écouter et le respecter, faire preuve d'empathie, identifier et exprimer ses émotions.
- La culture de la règle et du droit : comprendre que des règles régissent la société et qu'elles doivent être respectées, comprendre les principes et les valeurs d'un système démocratique et plus particulièrement de la République française.
- La culture du jugement : savoir s'informer et faire preuve de réflexion critique, comprendre l'intérêt général et l'appliquer.
- La culture de l'engagement : être un citoyen envers soi-même et autrui, s'engager dans des projets collaboratifs pour enrichir son travail et une conscience civique.

Ces dimensions sont à articuler en EMC mais également dans l'ensemble du cursus scolaire des élèves.

Plus d'un siècle après la mise en place de l'instruction morale et civique par Jules Ferry, l'EMC ne souhaite plus seulement former des futurs républicains ayant un bon comportement. Il s'agit surtout de faire du citoyen de demain, une personne dotée de réflexion critique consciente des enjeux de la société d'aujourd'hui et de demain afin de vivre dans un contexte sain et de faire perdurer ce contexte avec liberté et respect. Il s'agit également de tendre aujourd'hui vers l'équité bien plus que vers l'égalité.

L'enjeu du programme d'EMC (DOUX-BRUN, 2020) peut alors se résumer par ce schéma :



*Figure 1 : Schéma représentant les enjeux du programmes d'EMC.*

Depuis le 25 juin 2015, nous l'avons vu, les instructions officielles au sujet de l'EMC ont été nombreuses. Le contexte y était effectivement particulièrement favorable notamment avec les multiples attentats qui touchent la France et l'Europe depuis janvier 2015. De nombreuses recommandations ont été alors faites pour accompagner les enseignants.

## **B) L'enseignement de l'EMC à l'école élémentaire : être au plus proche des enjeux contemporains de la société**

L'EMC que ce soit à l'école élémentaire ou dans l'enseignement secondaire est une discipline qui se colle aux évènements de la société. Sa réforme est donc régulière. Depuis la loi de 2013 de refondation de l'école, la volonté a été de faire de l'éducation civique une discipline active pour un apprentissage concret des savoirs par les élèves.

### **1. L'EMC, une discipline rythmée par les évènements de la société**

Les évènements historiques et politiques depuis 1870 ont impliqué des changements de contenu en éducation civique afin de s'adapter aux enjeux de la société dans

laquelle elle s'inscrit. Comme nous l'avons vu précédemment, dès sa création, elle avait pour objectif d'enraciner la République auprès des citoyens les plus jeunes à la suite d'une instabilité politique depuis la Révolution française. Ensuite, durant la Seconde Guerre mondiale, le régime de Vichy utilise l'éducation civique pour faire aimer aux petits français leur pays. Par ailleurs, les événements de Mai 68 ont été l'occasion de mettre de côté la morale et d'aller vers un enseignement plus global et réflexif sur la citoyenneté française et les sociétés européenne et internationale. Enfin, l'intensification de la fracture sociale à partir des années 1990 amène le gouvernement de François Fillon à réintégrer la morale en 2008 dans les programmes scolaires afin de remédier aux tensions en tentant de faire comprendre à chacun les valeurs et les principes de l'État français. C'est dans ce même enjeu que s'inscrit la réforme de 2013.

Cependant, cette réforme s'intensifie en 2015 suite aux attentats perpétrés sur le sol français notamment. En effet, l'Ecole aurait failli à sa mission d'intégration et de transmission des valeurs républicaines. Ainsi dans un communiqué de presse, le Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) appelle à « ausculter » l'éducation civique afin de remédier au décalage entre un « engagement fort dans les instructions officielles » et une « réalité de terrain qui s'en éloigne ». La réforme de l'EMC s'accélère et devient une priorité du ministère de l'Education nationale alors que jusque là, ce champ était resté discret dans la réforme des programmes scolaires. C'est ainsi qu'une quatrième priorité est avancée dans la réforme. Une conseillère de la ministre en poste en janvier 2015 explique que jusque là trois priorités étaient données à la loi de refondation de 2013 : la lutte contre les inégalités, la priorité au premier degré et le rétablissement de la formation des enseignants. La quatrième est alors devenue les valeurs de la République ce qui implique l'EMC. La discipline devient alors politique puisque la ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, s'engage à une entrée en vigueur des nouveaux programmes d'EMC en septembre 2015 soit à la rentrée suivant les attentats. Le calendrier doit alors fortement s'accélérer puisque les programmes doivent être prêts plus rapidement que prévu. En effet, le 10 avril 2015, les nouveaux programmes sont soumis au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et seront publiés

au Bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015. En 2018, cette précipitation engendre des ajustements et des précisions afin de permettre aux programmes d'EMC d'être en adéquation avec les objectifs qu'ils poursuivent (DOUNIES, 2021, pages 64 à 67).

Par ailleurs, l'enseignement moral et civique s'adapte continuellement aux évènements de la société. En effet, les multiples attentats sur le territoire français ont poussé le ministère de l'Education nationale à élaborer des recommandations autour de ces sujets sensibles. Par exemple, en 2020, des suites de l'assassinat du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty le 16 octobre, l'Education nationale a incité les enseignants à aborder le sujet avec leurs élèves dès la rentrée des vacances de la Toussaint. Les académies ont donc publié quelques ressources afin de guider le travail des professeurs. En effet, traiter ces sujets sensibles en classe ne relève pas de la plus grande évidence selon l'âge des élèves et les milieux scolaires puisque les élèves ne prennent pas forcément de distance avec le discours qu'ils entendent à la maison. De plus, la complexité du vocabulaire est à adapter pour que l'ensemble des propos des enseignants soient compris de tous et ne soient pas mal interprétés. Dès lors, pour garantir la sécurité de tous et une cohérence nationale, des pistes de travail ont été données. Il s'agissait d'aborder les valeurs, les principes et les libertés de la République, le lexique relatifs aux attentats (antisémitisme/judéophobie, djihad, islamisme, Etat Islamique, Al-Qaïda) et le sens de l'école. Ces documents comportaient également une mise à jour des faits nécessaire afin que les enseignants puissent maintenir la véracité des évènements auprès des élèves et éviter la propagation de rumeurs ou de fausses informations. Les ressources incitent aussi à recueillir la parole des élèves et formulent des propositions d'adaptation des séances en fonction du degré de scolarité (MENJS, Académie de Bordeaux, 2020). Toujours dans la même optique, afin de commémorer cet attentat, l'Education nationale a incité ses agents à consacrer avec leurs élèves une heure de cours le vendredi 15 octobre 2021. L'enjeu n'était pas de revenir sur le drame mais de travailler sur l'importance de l'école dans la transmission des valeurs de la République, dans la mise en place du respect et sur le rôle du professeur à l'école. Plusieurs ressources étaient alors proposées aux enseignants pour travailler en classe (MENJS, Eduscol, 2021).

L'enjeu également de cette discipline est de favoriser sa compréhension en rendant les élèves acteurs de leurs apprentissages dans cette discipline.

## **2. L'EMC, une discipline favorisant les apprentissages actifs des élèves.**

Ainsi, dans une volonté de relégitimer l'éducation civique, jusque là délaissée par les enseignants car jugée obsolète, les penseurs de la réforme souhaitaient transformer la matière pour que son enseignement soit plus concret et moins frontal. L'objectif était alors de remobiliser les enseignants dans la dimension républicaine du métier et du rôle qu'ils ont à jouer dans la formation du citoyen de demain. La recommandation principale était en effet de travailler cette discipline par les différents types de débat qui existent tels que le débat à visée philosophique ou la discussion. L'EMC devient alors une discipline active qui donne la place aux élèves et à leur parole (DOUNIES, 2021, page 15).

Dès 1999, dans son ouvrage « *Enseigner le droit à l'école* », le chercheur en éducation civique, François Robert, énonçait que cette discipline ne doit ni être descriptive ni se réduire à l'acquisition de savoirs récités. Il est important de passer par la participation active des élèves pour leur apprendre à se décentrer d'eux-mêmes. Il parle ainsi de mettre en place des activités de contestation, de contradiction et d'argumentation. Cela peut par exemple être la mise en place de débats, de procès fictifs, d'assemblées, de conseils (ROBERT, 1999, page 79). Dans son mémoire de fin d'études, « *Quelle place du droit à l'école ?* », l'étudiante Lucie Coutelle parle d'intégrer la théâtralisation en éducation civique. Cela permet en effet de donner du sens aux notions et aux apprentissages puisque la théâtralisation vise à transmettre des savoirs par leur mise en scène afin que de marquer les élèves pour qu'ils s'en souviennent. La posture du « magicien », geste professionnel défini par Dominique Bucheton, professeure honoraire des Universités, est intéressante dans le cadre de l'EMC pour que les élèves se souviennent plus facilement des concepts théoriques et abstraits que peut contenir l'EMC. Il s'agit d'une manière plus concrète de les amener notamment « *par des jeux, des gestes théâtraux, des récits*

*frappants* » (BUCHETON, SOULE, 2009). L'enseignant capte alors l'attention des élèves pour les aider à construire eux-mêmes leurs savoirs.

F. Robert incite également les écoles à intégrer leurs élèves dans l'élaboration et la rédaction du règlement intérieur afin de le comprendre, d'y mettre du sens. L'enjeu est aussi d'investir les élèves dans la vie de l'école. Le domaine de « la culture de l'engagement » soulevée par les programmes de 2015 implique cet esprit dans lequel les élèves s'investissent dans la vie et le développement de leur école. A ce propos, Lucie Coutelle s'accorde sur l'importance d'élaborer les règles de vie avec les élèves surtout les règles de vie de classe (COUTELLE, 2019, page 11).

En outre, pour travailler l'EMC, cette ancienne étudiante en Master MEEF premier degré, explique que certaines notions doivent être travaillées sur le long terme. Elle parle à ce sujet des notions juridiques qui font parties intégrantes des programmes du cycle 2 et 3. Elle conseille d'ailleurs d'aborder la démocratie et les principaux droits et libertés fondamentaux de l'Homme qui sont des notions particulièrement complexes dans des séquences qu'elles soient notionnelles et/ou théâtrales afin d'acculturer les élèves au droit et au lexique spécifique qui l'accompagne. François Robert a ainsi une vision complémentaire de Lucie Coutelle en estimant que le droit peut être enseigné à tout niveau à condition qu'il soit considéré comme un phénomène social et une réflexion sur les valeurs. Maîtriser les textes n'est alors pas pour lui l'objectif principal. Il s'agit plutôt d'aller vers le débat, l'argumentation et la compréhension des réalités sociales.

Ainsi, cette vision de l'enseignement a été reprise dans les programmes de 2015 en EMC :

- travailler les notions sur plusieurs cycles y compris des notions complexes comme le droit ;
- travailler par le débat que ce soit une discussion (échange des points de vue sans volonté de convaincre, moyen d'expression), un débat argumenté (échanger pour expliquer son point de vue et tenter de convaincre la partie adverse), un débat à visée philosophique (réfléchir au sens de choses sans prise de décision et action),

un débat mouvant (expliquer son point de vue en se situant dans l'espace et changer de place lorsque l'on est convaincu par quelqu'un d'autre), ...

Cette redéfinition des enjeux de l'EMC invite à se questionner sur leur réalisation en classe et se pencher sur la formation des enseignants à ce sujet afin de comprendre si les instructions officielles peuvent être réellement mises en place en classe.

### **III – La place de l'EMC à l'école élémentaire et dans la formation des futurs enseignants**

Comme souligné ci-dessus, l'EMC a toute sa place dans les programmes. Toutefois ces derniers semblent assez denses et des adaptations peuvent être nécessaires afin de les respecter le plus rigoureusement possible. C'est pourquoi la sociologue de l'éducation, Viviane Isambert-Jamati, distingue le curriculum formel du curriculum réel. Le curriculum formel désigne les prescriptions données aux enseignants c'est-à-dire les indications du ministère de l'Education nationale que sont notamment les programmes, les circulaires annexes, les attendus de fin de cycle et le socle commun, de connaissances, de compétences et de culture. Le curriculum réel représente la réalité de chaque classe, ce que chaque classe peut vivre et mettre en place selon le temps, les élèves, les enseignants et l'école. Chacune a sa propre réalité et donc son propre curriculum réel. Anne Barrère, sociologue de l'éducation, considère d'ailleurs que l'écart par rapport aux instructions ministérielles est une réalité de base (DOUNIES, 2021, page 21 et 22). Ce cadre apparaît alors comme un simple fond de carte. La réalité du quotidien des enseignants questionne alors les écarts entre curriculum formel et curriculum réel que les enseignants peuvent avoir. En effet, la pratique de classe ne peut pas être automatisée par la trame institutionnelle dans laquelle elle s'inscrit sans adaptation permanente sur le terrain.

Il convient alors de s'interroger sur les pratiques de classe réelles. Toutes les matières sont-elles touchées de la même manière par ces écarts entre curriculum formel et curriculum réel ? Le nombre d'heures hebdomadaires à consacrer au

français et aux mathématiques est bien plus élevé que pour les autres matières. En cycle 2, 15h sont consacrées à ces deux matières et en cycle 3, 13h contre 1h pour l'EMC dans les deux cycles. Si nous suivons le curriculum formel les enseignants doivent donc réserver la moitié de leur semaine aux mathématiques et au français et répartir l'ensemble des autres disciplines sur l'autre moitié de l'emploi du temps. Le curriculum réel qui comprend tous les aléas de classe amène-t-il les professeurs à repenser leur organisation proportionnellement au volume horaire réglementaire ? Autrement dit, les enseignants, dans la réalité de leur terrain, privilégient-ils les mathématiques et le français, souvent considérées comme des matières prioritaires ? De fait, les disciplines telles que l'histoire, la géographie, les sciences, les arts, l'EPS et l'EMC sont-elles relayées au second plan ? Concrètement, l'investissement et le temps consacré à ces dernières disciplines est-il moindre que celui officiellement prévu ? Comment les enseignants s'adaptent-ils sur le terrain pour répondre aux instructions officielles ?

Cette hypothèse est fortement plausible d'autant plus que les préconisations du ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, peuvent inciter à aller dans ce sens. En effet, il a donné comme consigne aux professeurs des écoles de mettre en place, tous les jours, dans leur classe, du calcul mental, des dictées et de la lecture. Le français et les mathématiques sont considérés comme des matières fondamentales dans le cursus scolaire des élèves. De ce fait, les futurs enseignants ont une grande partie de leur formation qui est consacrée à des cours dans ces matières. Ceci est d'autant plus vrai que le Concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) y consacre plusieurs épreuves.

Les enseignants doivent alors être formés pointilleusement à ces fondamentaux. Dans les masters des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation mention (MEEF) premier degré, l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) met l'accent sur ces disciplines au détriment des matières transversales. Les enjeux étant particulièrement denses, les étudiants n'accèdent pas tous à une formation dans tous les domaines et notamment en EMC. L'EMC est enseigné mais se voit inscrit avec le domaine de l'histoire et de la géographie. Quand les étudiants accèdent à ce domaine, la priorité est souvent mise sur l'histoire

et/ou la géographie et peu d'heures sont finalement consacrées à l'EMC et à sa didactique. On peut estimer à une dizaine d'heures la formation dans cette matière en master 1 et en master 2 lorsque les étudiants poursuivent dans la dominante histoire-géographie. Certains étudiants disposent d'une formation un peu plus fournie lorsqu'ils choisissent ce parcours dans le cadre du concours pour être enseignant. Une dizaine d'heures peut alors être ajoutée au cursus de l'étudiant soit vingt heures au total. Lucie Coutelle relève en effet que la formation des enseignants est restreinte et elle l'est surtout en droit (COUTELLE, page 13, 2019). Néanmoins, des bases juridiques permettraient aux enseignants de comprendre l'ensemble des enjeux du programmes d'EMC qui ne se borde pas aux règles de vie de classe et au conseil d'élèves.

Cette matière n'est peut-être pas la plus simple à mettre en place en classe puisque ces enjeux sont multiples nous l'avons vu. Le manque de formation en EMC peut alors apparaître comme un facteur expliquant les écarts entre le curriculum formel et le curriculum réel. Cette hypothèse peut s'étendre à beaucoup d'autres matières transversales telles que les arts.

Ainsi, quelle place l'enseignement moral et civique occupe-t-il dans la formation scolaire et citoyenne des élèves à l'école élémentaire ?

## **Conclusion Partie 1**

L'éducation civique est au cœur de la formation des élèves depuis plus d'un siècle et demi. Sa dénomination a changé de multiples fois mais son ambition première reste la même : former un citoyen apte à vivre, à comprendre et à faire perdurer une société démocratique.

Sa réforme récente, qui en a fait l'Enseignement moral et civique, souhaite plus que jamais transmettre le principe de laïcité de la République Française afin de lutter contre les comportements discriminatoires et terroristes. Les instructions officielles

sont donc élaborées dans ce sens. Elles évoluent également au gré des évènements de la société comme par exemple lors de l'attentat perpétré contre Samuel Paty. Cependant, cette réforme, aux programmes denses, n'induit-elle pas des concessions chez les enseignants qui peuvent avoir une pratique de classe éloignée des prescriptions officielles nécessitant ainsi des adaptations permanentes pour les respecter au mieux ?

## **Partie II – Le dispositif d’enquête pour mesurer les adaptations en classe au regard des textes officiels**

### **Introduction**

Afin d’observer si des écarts existent entre le curriculum formel et le curriculum réel en EMC, il convient d’élaborer un protocole. Ce dernier strictement pensé, élaboré et écrit, s’inscrit dans des hypothèses qui ont été obtenues par des observations et des vécus en classe ainsi que des lectures.

Le protocole détaille ainsi le public concerné et les différentes études réalisées. Il a pour ambition d’être le plus complémentaire et le plus objectif possible afin de rendre l’étude la plus fiable.

### **I – Les hypothèses émises : les causes induisant des adaptations des programmes en classe**

Les chercheurs en sociologie de l’éducation ont établi qu’une différence existait entre la théorie imposée aux professionnels de l’Education nationale et la pratique réellement mise en place en classe de manière générale. A travers cette étude, nous allons chercher à comprendre les écarts et les raisons de ces écarts dans l’enseignement de l’EMC. En effet, des obstacles à cette discipline peuvent se faire ressentir dans certaines classes. Pour en savoir un peu plus, proposons quelques hypothèses :

- Les enseignants estiment que cette discipline n’est pas prioritaire parmi toutes les matières à enseigner. En effet, le français et les mathématiques peuvent apparaître comme les matières fondamentales pour la construction d’un citoyen outillé. Il s’agit en effet de lui apprendre à maîtriser la langue du pays dans lequel il vit et de lui transmettre une manière de raisonner. Cet outillage apparaît essentiel pour vivre en

société et pour réussir son cursus scolaire qui est souvent synonyme de réussite sociale ensuite. Ainsi, les enseignants peuvent considérer que l'EMC sera traité de façon transversale durant toute la scolarité de l'élève et que si ce dernier est bien outillé en mathématiques et en français, il saura acquérir des notions et comportements citoyens.

- Les enseignants manquent de temps pour réaliser le programme et pour travailler le système démocratique. Ainsi, le programme d'EMC n'est pas réalisé entièrement et des manques peuvent alors se faire sentir dans la formation de l'élève sur certaines notions.

- Les enseignants ne se sentent pas compétents pour enseigner cette discipline. En effet, l'EMC regroupe des notions qui peuvent paraître complexes et sur lesquelles il convient de s'actualiser comme dans de nombreuses matières transversales. De plus, l'EMC aborde des thèmes juridiques qui peuvent représenter un obstacle pour les enseignants car peu de personnes sont formées en Droit parmi le corps enseignant. La maîtrise de certaines notions peut alors être fragile et les enseignants préfèrent ne pas s'engouffrer dans des sentiers où ils sont peu à l'aise.

- Les enseignants peuvent estimer que les élèves n'ont pas les capacités de réflexion pour appréhender le système démocratique et pour argumenter leur point de vue lors d'un débat. L'EMC travaille des concepts abstraits. Les étayer pour les faire comprendre à de jeunes élèves peut sembler complexe pour certains enseignants qui estiment alors que les élèves peuvent être en difficulté face à la compréhension de certaines notions. Ainsi, ils peuvent décider de faire l'impasse et/ou ne pas y consacrer trop de temps.

- Les enseignants ont peur de certaines réactions ou comportements jugés inappropriés ou marginaux de leurs élèves lorsqu'ils abordent des sujets sensibles ou lorsqu'il s'agit de transmettre les principes et les valeurs de la République française. Effectivement, l'EMC vise à faire comprendre aux élèves le système dans lequel ils vivent et à expliquer qu'il est basé sur la liberté de chacun dans le respect

d'autrui. Certains élèves peuvent alors avoir des réactions inattendues contre le système en place. L'enseignant peut alors être freiné par de telles manifestations et se censurer dans cette discipline. Cette hypothèse peut sembler d'autant plus valable dans un contexte d'attentats.

Détaillons maintenant le protocole.

## **II – Le public interrogé : un public mixte par son statut et ses fonctions**

Deux types de publics ont été intégrés à l'étude menée : des professeurs des écoles et des étudiants en formation de professeur des écoles.

### **A) Les enseignants en cycles 2 et 3 : des profils différents**

Afin de répondre aux hypothèses émises, un protocole a été pensé, établi et mis en place. Tout d'abord il a fallu cibler un public précis. Dans l'objectif de comprendre les pratiques en EMC des enseignants, nous avons choisi de réaliser plusieurs entretiens avec des professeurs des écoles des cycles 2 et 3. Les entretiens avec ces enseignants sont à retrouver en annexe de ce mémoire.

Les quatre enseignants choisis ont tous un profil différent :

- Madame F. : professeure des écoles stagiaires (PES) en CE2 dans une école avec un public socialement et culturellement mixte. Cette école n'est pas classée en réseau d'éducation prioritaire et se situe dans une ville d'une banlieue métropolitaine. Son statut de fonctionnaire stagiaire de l'Education nationale implique qu'elle est en classe à mi-temps à raison d'une semaine sur deux. Son entretien est à retrouver en annexe n°6.

- Madame L. : professeure des écoles maître formateur (PEMF) en CE2 dans une école avec un public en situation difficile en REP. Cela signifie que cette école fait l'objet d'aménagements particuliers afin de favoriser les apprentissages des élèves :

classes avec moins d'élèves, renforcement de l'accompagnement des familles, etc). L'école est située dans une métropole. Son statut de maître formateur implique que cette enseignante est présente dans sa classe en trois quart temps. Son entretien est à retrouver en annexe n°5.

- Madame C. : professeure des écoles en CM1 à plein temps dans une école au public très varié. Cette école ne fait pas partie du réseau d'éducation prioritaire et se situe dans une ville de banlieue d'une métropole. Son entretien est à retrouver en annexe n°7.

- Madame M. : professeure des écoles maître d'accueil temporaire (MAT) en CE2 dans une école d'une ville à dimension métropolitaine. Cette école n'est pas dans le réseau prioritaire puisqu'elle a perdu ce statut. Toutefois, le public est très sensible et en grande difficulté sociale. Le statut de maître d'accueil temporaire de cette enseignante implique qu'elle reçoit des stagiaires de l'INSPE plusieurs semaines dans l'année. Cette professeure des écoles est ainsi à temps plein. Son entretien est à retrouver en annexe n°8.

Ces professeures des écoles viennent de la même métropole qui est également celle de l'INSPE.

L'objectif de ces entretiens avec des enseignants en poste est de rendre compte de la réalité de leur classe, de leur aisance avec la discipline, de leur conception de l'EMC et de leur pratique en classe. Ceux-ci sont complétés par une étude auprès des futurs enseignants.

## **B) Les étudiants en master professorat des écoles au parcours de formation inégal en EMC**

Pour compléter ces entretiens nous avons également choisi de nous tourner vers les futurs enseignants et plus particulièrement les étudiants en Master 2 MEEF premier degré qui se forment à l'exercice du métier de professeur des écoles et qui préparent le concours permettant d'accéder au métier en tant que fonctionnaire de l'État. Au même titre que les enseignants déjà en poste, quatre étudiants ont été interrogés :

- Deux étudiantes, Madame H. et Madame E., ayant reçu une formation très restrictive en EMC au cours de leur master (environ 10 heures en master 1 et aucune en master 2). Ces deux étudiants sont en master 2 MEEF en stage de pratique accompagnée 48 jours dans l'année, tous les jeudis et certains vendredis. Elles sont en classe avec deux autres stagiaires et animent des séances dans la journée sous la responsabilité de leur maître d'accueil temporaire. Les matières mises en place dépendent ainsi du MAT et des autres stagiaires. Réaliser des séquences et des séances est plus ou moins libre. Madame H. est en CE1 et nous pouvons retrouver son entretien en annexe n°3. Madame E. est en CM2 et son entretien se trouve à l'annexe n°4.

- Deux étudiantes, Madame N. et Madame A., dont la formation en EMC a été un peu plus fournie au cours de leur cursus de mastérisation (environ 20h en master 1 et 10h en master 2). L'une d'entre elle, Madame N., a le même statut que les deux autres étudiantes et est donc en stage de pratique accompagnée en classe de CE2. Son entretien se trouve en annexe n°2. L'autre étudiante, Madame A., est aussi en Master 2 MEEF premier degré en alternance en classe de CM2. Cela signifie qu'elle est responsable d'une classe un tiers du temps de l'année (tous les jeudis et quelques vendredis). Les matières mises en place par cette étudiante dépendant ainsi de sa collègue, qui a la classe l'autre partie du temps. Toutefois, sa pratique lorsqu'elle est en classe ne dépend que d'elle-même et est ainsi libre. Nous pouvons retrouver son entretien en annexe n°1.

A noter que les étudiantes n'ont pas toutes le même parcours professionnel et universitaire ce qui peut induire des différences dans la conception, la définition et la priorité qu'elles peuvent mettre sur l'EMC. Aussi, ces personnes ont des situations personnelles et familiales très diverses qui peuvent amener une réflexion particulière sur l'enseignement et la place de l'EMC à l'école surtout si celles-ci ont des enfants scolarisés dans le primaire et le secondaire et qu'elles ont des échos des situations de classe. Dès lors, elles ont peut-être pu observer comment ils recevaient les séances d'EMC.

Remarquons par ailleurs que les différentes personnes interrogées au cours des entretiens sont toutes des femmes. En effet, le métier et les étudiants dans ce domaine sont en grande partie de ce sexe et les circonstances ne nous ont pas permises d'interroger des hommes. Pour autant, le genre n'apparaît pas comme un facteur déterminant dans cette étude. En tout cas, nous ne partons pas ici du postulat que l'EMC peut faire l'objet de conception et d'enseignement différents selon le sexe des enseignants et futurs enseignants.

Enfin, afin de rendre compte plus largement de la vision que les étudiants ont de l'EMC pour leur future carrière, nous avons élaboré une étude quantitative. Il s'agit d'un questionnaire diffusé à 104 étudiants du même INSPE. Cette étude vise à comprendre plus largement les écarts entre le curriculum formel et le curriculum réel et ainsi de savoir si l'enseignement de l'EMC peut sembler complexe. Cette étude est à mettre en lien avec les entretiens qui sont plus précis afin d'observer de manière plus fine les raisons de ces écarts s'il y en a et lorsqu'il y en a.

A noter, que les quatre étudiants interrogés pour un entretien ont également remplis le questionnaire.

Diverses questions ont été posées à ces personnes. Il s'agit désormais de les exposer.

### **III – L'enquête menée : deux études complémentaires afin de montrer les adaptations du terrain au regard des textes officiels**

Comme énoncé ci-dessus, deux types d'études ont été menées : une étude quantitative (le questionnaire diffusé à une centaine de personnes) et une étude qualitative (les entretiens). Les questions et leur format sont différents suivant l'étude et les personnes interrogées. Nous allons donc détailler chaque étude.

## **A) L'étude quantitative : mesurer les adaptations en s'intéressant au plus grand nombre**

Une étude quantitative se révèle bien souvent peu précise et source de subjectivité. Il s'agit ici des limites principales. Nous en expliquerons d'autres. Avant cela, il convient de se pencher sur les questions posées. Nous allons alors procéder à une analyse morphologique du questionnaire.

### **1. La morphologie du questionnaire : guider les étudiants tout en laissant une part de liberté**

En ce qui concerne l'étude quantitative, le questionnaire adressé aux étudiants contenait huit questions. Plusieurs thèmes étaient abordés :

- La connaissance des programmes et des attendus de fin de cycles 2 et 3 en EMC afin de mesurer l'aisance des futurs enseignants avec les textes officiels et d'en observer les conséquences sur la conception et la mise en œuvre de l'EMC.
- La conception de l'EMC des enseignants afin de rendre compte de la vision plus ou moins restrictive qu'ont les étudiants et voir si cela influe sur leur pratique en EMC.
- La priorité de cette matière, la volonté ou non de l'enseigner et selon quel volume horaire pour comprendre si cette matière est susceptible d'être mise de côté au profit d'autres et si le volume horaire prévu par les textes officiels est respecté.
- Les obstacles à la mise en place de l'EMC en classe dans l'objectif de comprendre si la volonté d'enseigner cette matière est corrélée aux obstacles.
- La formation en EMC à l'INSPE afin de mesurer si les obstacles et les enseignements de cette discipline sont dues, en toute ou partie, à la formation des futurs enseignants.

Ce questionnaire était introduit par un texte explicatif du sujet et incitait les participants à répondre le plus sincèrement possible en choisissant la réponse qui se rapprochait le plus de leur conception.

Parmi les huit questions, plusieurs modalités de réponses étaient possibles :

- Deux questions proposaient cinq choix de réponses dont une réponse libre. Plusieurs réponses étaient possibles.
- Trois questions proposaient trois choix de réponse unique.
- Une question proposait quatre possibilités de réponse avec autant de choix possible parmi les quatre.
- Une question comportait six propositions avec la possibilité de cocher plusieurs cases. Cette réponse contenait une réponse « Autre » pour laquelle l'étudiant pouvait exprimer librement sa pensée.
- Une question proposait une réponse ouverte et libre de l'étudiant.
- La dernière question proposait aux personnes interrogées de mettre leurs remarques si elles le désiraient à propos du questionnaire, du sujet ou de leur classe.

Nous pouvons ainsi résumer la morphologie des questions dans le tableau suivant.

	Question ouverte / fermée / semi-ouvertes	Nombre de réponses possibles	Choix du nombre de réponse	Champ libre
Question 1 : Définition de l'EMC	Semi-ouverte	5	5	Oui
Question 2 : Volonté d'enseigner l'EMC	Semi-ouverte	6	1 à 4	Oui
Question 3 : Priorité de l'EMC	Fermée	3	1	Oui, pour les préciser les matières prioritaires.
Question 4 : Volume horaire consacré à l'EMC	Fermée	4	1 à 3	Non
Question 5 : Obstacles à l'enseignement de l'EMC	Semi-ouverte	6	6	Oui
Question 6 : Connaissance des programmes d'EMC	Fermée	3	1	Non

Question 7 : Connaissance des attendus de fin de cycle en EMC	Fermée	3	1	Non
Question 8 : Formation en EMC	Ouverte			Oui
Champ libre : remarques	Ouverte			Oui

*Tableau 1 : Analyse des questions de l'étude quantitative.*

Les réponses au questionnaire sont à retrouver en annexe n°9 de ce mémoire.

## **2. Les limites de l'étude quantitative : des résultats restreints par un conditionnement des réponses**

Ce questionnaire comporte huit questions afin de le rendre accessible au plus grand nombre de participants. En effet, un questionnaire avec trop de questions induit un travail chronophage chez chaque participant et peut être dissuasif. Or dans l'objectif de récolter le plus de réponses possibles, les questions se devaient d'être simples et ciblées. Ainsi laisser trop de champ libre n'aurait pas été efficace. De plus, la volonté d'avoir des questions guidées permet aux étudiants de répondre même s'ils n'ont pas pensé le sujet. Guider les questions permet également d'orienter l'étude vers la problématique du mémoire. L'analyse des réponses s'en trouve alors facilitée pour répondre à la problématique.

Cependant, plusieurs limites sont à relever dans ce questionnaire. Tout d'abord, les participants peuvent se sentir jugés et/ou évalués dans les choix qu'ils font et ainsi être incités à répondre par ce qu'ils croient être la bonne réponse. Ce questionnaire a donc été distribué pour que les personnes y répondent de manière anonyme. Il est aussi spécifié au début de l'enquête que les étudiants sont invités à y répondre le plus sincèrement possible et qu'il ne s'agit pas de juger leurs pensées, choix et pratiques.

De plus, la présence de réponses fermées peut impliquer chez le participant un choix par défaut et fausser les résultats. C'est pourquoi, dans la mesure du possible un champ libre a été laissé et surtout en fin de questionnaire.

Ensuite, les questions posées peuvent être de nature à orienter la réponse et ainsi à biaiser la pensée de l'interrogé et donc les résultats. Les questions sont alors élaborées avec le plus d'objectivité possible mais celle-ci ne peut pas être garantie à 100 % notamment du fait de l'existence des hypothèses qui sont des présupposés importants à la construction des questions.

En outre, constitue une limite en elle-même la réponse de chaque étudiant. Effectivement, chaque étudiant a répondu avec le temps qu'il avait et avec la présence d'esprit disponible à l'instant T. Des oublis ou des erreurs de réponse peuvent avoir été faites. Il se peut aussi que les étudiants n'aient jamais vraiment pensé le sujet et ainsi qu'ils y aient répondu sans y porter d'intérêt et sans analyse.

Par ailleurs, en ce qui concerne le public choisi, tous les étudiants proviennent du même INSPE sauf deux mais qui sont de la même académie. L'étude se centre alors sur la plaquette d'un master et sur un public avec moins de diversité que s'il s'était adressé à l'ensemble des INSPE de France. La dernière limite touche au nombre de participants. Le questionnaire a été diffusé à 104 personnes par le biais de leur boîte mail universitaire. Sur ces 104 personnes, 40 ont répondu soit environ 38,5 % ce qui représente plus d'un tiers. Il convient de se questionner sur la représentation de ce large tiers par rapport à tous les futurs enseignants qui n'ont pas tous suivis un master MEEF premier degré et qui ne sont pas tous fonctionnaires de l'État. Les résultats seront alors à interpréter avec soin. Néanmoins, cela ne remet pas en cause la pertinence de l'étude qui vise à comprendre les écarts entre le curriculum formel et le curriculum réel en EMC.

Enfin, nous pouvons également relever d'autres limites et notamment celle de la compréhension des questions. Le questionnaire ayant été envoyé sans possibilité de poser des questions supplémentaires au concepteur afin de les clarifier, certains

étudiants n'ont peut-être pas compris des questions et ont ainsi répondu comme bon leur semblait ou en fonction de ce qu'ils ont cru comprendre. Cela peut alors fausser la véracité des résultats. De même, les réponses apportées se cantonnent à la compréhension de la question. En effet, un étudiant peut ne pas comprendre la question de la même manière qu'un autre et répondre différemment. Cette difficulté peut aussi se retrouver dans l'élaboration du questionnaire. Le concepteur a effectivement posé sa question d'une certaine façon afin qu'elle soit la plus claire et la plus accessible, qu'elle corresponde au sujet, aux hypothèses et qu'elle puisse répondre à la problématique. Les possibilités de réponses sont alors pensées dans ce même objectif mais d'autres formulations des questions sont possibles. Ainsi, l'impossibilité d'avoir un dialogue entre les participants et le concepteur rend l'analyse plus subjective puisque ce dernier interprétera les résultats en fonction de ce qu'il en comprend sans pouvoir demander des précisions aux étudiants.

Une étude qualitative a alors été réalisée afin de compléter l'enquête et combler les limites de l'étude quantitative au maximum.

## **B) L'étude qualitative : une liberté de parole favorisant la richesse des éléments recueillis**

L'étude qualitative s'adresse à deux publics différents : les enseignants et les étudiants. Les questions posées ne sont pas les mêmes puisque le statut de chacun est différent. Nous procéderons à une analyse de chacun des questionnaires. En dernier lieu, nous pointerons les limites de cette étude qualitative.

### **1. L'entretien avec un enseignant : s'inscrire au cœur de la pratique de terrain et de l'expérience**

Comme énoncé ci-dessus, divers profils d'enseignants ont été choisis pour réaliser ces entretiens. Ces derniers ont duré entre trente minutes et une heure chacun. Cette démarche s'est trouvée être bien plus personnelle que l'étude quantitative puisque les questions ont varié en fonction du profil de l'enseignant. En effet,

certaines questions ne pouvaient pas être posées à l'enseignant stagiaire qui n'avait pas eu d'autres classes avant cette celle-ci. Ainsi, entre 14 et 16 questions étaient posées aux enseignants ce qui représente un nombre conséquent d'informations et un temps d'entretien plus ou moins long en fonction des enseignants.

L'objectif était ici de discuter avec l'enseignant de sa conception de l'EMC, de sa pratique de classe et de sa formation dans le domaine afin de comprendre les enjeux autour de cette matière dans sa carrière et dans sa classe et de rendre compte de sa pratique et des écarts de cette dernière par rapport aux instructions officielles.

Les questions traitent alors plusieurs sujets :

- La conception personnelle de l'enseignant sur l'EMC afin d'établir si un lien existe entre cette conception et l'enseignement qui en est fait.
- La connaissance des programmes et des attendus de fin de cycle des cycles 2 et 3 en EMC pour estimer l'aisance des enseignants avec cette matière et si elle est beaucoup pratiquée. On peut supposer ici qu'une matière souvent travaillée par les enseignants permet une bonne maîtrise du programme.
- Les thèmes abordés en EMC lorsque la discipline est enseignée, le temps consacré, l'importance de la discipline et de certains sujets afin d'observer comment la matière est enseignée. Si tel est le cas, ces sujets peuvent peut-être être considérés, par les enseignants, comme plus importants ou comme plus simples à aborder avec les élèves.
- La formation juridique au cours de la vie de l'enseignant puisque l'EMC contient une dimension juridique dans ses apprentissages. Egalement, la formation en éducation civique à l'IUFM, l'ESPE ou l'INSPE était questionnée.
- Les obstacles qui peuvent être rencontrés par l'enseignant et/ou par ses collègues pour faire de l'EMC afin de rendre compte des difficultés de cet enseignement et savoir si elles constituent un frein pour sa mise en œuvre.

Au cours de chaque entretien, la classe actuelle d'exercice est demandée et les cycles déjà investis par l'enseignant afin qu'il puisse élargir son champ de réponse au besoin.

## **2. L'entretien avec un étudiant : regard sur les préoccupations des enseignants de demain**

Les entretiens menés avec des étudiants ayant plus ou moins eu une formation en EMC ont duré entre 25 et 60 minutes en fonction de ce qu'avait à dire chacun puisque la parole était assez libre. Une vingtaine de questions étaient prévues pour chacun des étudiants, ce qui est conséquent. Cette quantité de questions était prévue pour que l'enquêteur ait un fil conducteur pour mener son entretien, donc qu'il n'oublie rien et sache où il en est. Néanmoins, ce dernier ne posait pas toutes les questions et s'adaptait aux propos de l'enquêté qui parfois répondait à plusieurs questions en même temps. De même, les questions n'étaient pas toutes posées dans l'ordre puisqu'il s'agissait de rebondir sur les réponses des enquêtés pour être à son écoute et au plus proche de ce qu'il a à dire avec le plus de transparence possible. De ce fait, les entretiens variaient selon chaque personne interrogée.

Les entretiens ont été réalisés en même temps que la diffusion du questionnaire et les étudiants n'étaient pas obligés d'y avoir répondu pour participer à l'entretien. L'objectif de ces entretiens était d'interroger les étudiants sur leur conception de l'EMC et de son enseignement afin de rendre compte des futurs écarts possibles entre la théorie et la pratique. Réaliser ces entretiens est également un moyen de savoir si les écarts sont dus à la pratique et l'expérience de classe ou s'ils existent déjà avant même que les enseignants aient débuté leur carrière.

En complémentarité avec le questionnaire établi pour les enseignants, les questions portent alors sur divers éléments :

- La conception personnelle de l'EMC pour comprendre les liens potentiels entre cette conception et les sujets abordés en classe dans cette discipline et déterminer si certains sont considérés comme prioritaires.
- La connaissance des programmes et des attendus de fin de cycles 2 et 3 en EMC afin de mesurer si celle-ci influe sur la conception personnelle de l'EMC et son enseignement.

- La formation en EMC à l'INSPE et la formation juridique des étudiants au cours de leur vie notamment pour ceux en reprise d'études. Ces questions visent à interroger l'aisance des étudiants dans cette matière et le recul qu'ils en ont. Elles sont également l'opportunité de prendre connaissance du volume horaire de formation reçue dans cette discipline.
- Les obstacles qu'ils peuvent imaginer ou observer pour la pratique de l'EMC afin de rendre compte des difficultés anticipées par les enseignants ou d'un potentiel manque de formation, d'intérêt ou temps pour l'EMC.
- La pratique de l'EMC dans leur stage ou leur alternance afin d'observer la place qui lui est laissée dans l'emploi du temps y compris par les enseignants titulaires.
- La priorité mise sur l'EMC permet d'observer le positionnement accordé à cette discipline au regard d'autres matières.

### **3. Les limites de l'étude qualitative : un champ d'étude large soumis à interprétation**

L'étude qualitative est le meilleur moyen pour rendre compte du point de vue d'une personne et le comprendre. La discussion entre l'enquêteur et l'enquêté permet d'étayer le propos et d'aller plus loin dans leur interprétation et leur analyse. L'enquêté ayant la parole libre, il peut s'exprimer sans contrainte. Aussi, il est plus difficile pour lui d'être malhonnête. La parole semble plus sûre et moins sujette à interprétation. Toutefois, la personne interrogée peut se sentir évaluée et peut alors adapter ses réponses. L'enquêteur doit alors établir un lien de confiance et être neutre dans son discours pour favoriser l'honnêteté de l'enquêté.

De plus, l'intérêt de recourir à l'entretien est de donner d'autres pistes de réflexion à l'enquêteur et d'ouvrir le champ d'analyse. La matière est donc plus étoffée, plus dense et l'analyse en ressort particulièrement intéressante. De même, les entretiens avec les étudiants permettent de rebondir sur le questionnaire lorsqu'il a été fait préalablement et de l'approfondir. Les deux études sont alors complémentaires.

Cependant, l'entretien qualitatif peut avoir des limites. D'une part, la matière étant dense, toutes les informations ne sont pas à prendre et à traiter. Il convient alors de faire un travail minutieux de sélection et d'analyse des données. D'autre part, il existe une limite qui touche tout type d'enquête : l'interprétation de la donnée par le concepteur de l'étude. Cette interprétation garde une inévitable dimension subjective dans la mesure où l'enquêteur tire les informations et les conséquences comme bon lui semble. Toute la difficulté étant alors d'être le plus objectif possible et de traiter les résultats avec le plus de délicatesse et de justesse possible.

En outre, de la même manière que pour l'étude quantitative, les questions posées peuvent être de nature à orienter la réponse et ainsi à biaiser la pensée de l'interrogé et donc les résultats. Les questions sont alors élaborées avec le plus d'objectivité possible mais celle-ci ne peut pas être garantie à 100 % notamment du fait de l'existence des hypothèses qui sont des présupposés importants à la construction des questions. Néanmoins, afin de s'adapter le plus possible au public interrogé et de garder une dimension objective, les questions n'ont pas toutes été formulées de la même manière selon la personne interrogée.

Enfin, seulement huit entretiens ont pu être réalisés ce qui représente très peu de personnes. Cela n'est donc pas représentatif de l'ensemble des enseignants, des étudiants et des futurs enseignants. Les résultats seront donc à nuancer.

A noter tout de même que l'entretien reste la manière la plus complète et la plus fine pour réaliser une étude. Le questionnaire est donc un complément essentiel afin de rendre compte d'une situation de manière plus large. Les deux études ne sont donc pas séparables pour avoir un regard le plus complet possible sur la situation en tendre vers l'objectiver au maximum.

## **Conclusion Partie 2**

Le protocole résulte de trois études complémentaires : un questionnaire à destination des futurs enseignants en fin de cursus de maîtrise, des entretiens avec certains de ces étudiants et des entretiens avec des enseignants en poste. Cette étude a pour objectif d'obtenir des résultats les plus complets et les plus objectifs possibles malgré toutes les limites connues qu'elle comporte. Il s'agit maintenant d'analyser et de tirer des conclusions des résultats obtenus afin de répondre aux hypothèses.

# **Partie III – La pratique de l’EMC en classe : une volonté de respecter les instructions officielles par une adaptation permanente**

## **Introduction**

« Pratiquer l’EMC » est-ce synonyme de « vivre ensemble » ? En travaillant l’EMC avec leurs élèves, les enseignants doivent leur apprendre à devenir des citoyens responsables, libres et éclairés pour favoriser une vie en société respectueuse, saine et sereine. Enseignement moral et civique et Vivre ensemble ont donc des points communs. D’ailleurs, en maternelle, les programmes ne proposent pas d’EMC mais envisagent d’appréhender le vivre ensemble avec les enfants. Or vivre ensemble se manifeste à chaque instant de notre vie en société. Etre un citoyen est donc une pratique continue. L’EMC s’envisage alors comme un apprentissage à tout moment de la journée. Cependant, cela questionne la définition même de l’EMC. Les élèves apprennent-ils l’EMC d’eux-mêmes en vivant des conflits en récréation ? L’EMC n’impliquerait-il par une dimension plus théorique avec des apports de l’enseignant ? Les professeurs des écoles ont des points de vue complémentaires à ce sujet en estimant que l’EMC est une discipline en deux parties. Ils s’attellent à cette discipline autant que possible en s’adaptant aux contraintes de terrain, contraintes qui semblent surmontées pour de nombreux enseignants.

## **I – L’EMC, une discipline importante composée de deux volets**

Au regard de l’enquête menée, il semble opportun de constater que l’EMC apparaît comme important pour les enseignants sans toujours être une priorité. Selon les enseignants, l’EMC comporte deux parties : une partie de vivre ensemble à chaque instant de la vie de l’école et de la classe, une partie nécessitant un temps

d'apprentissage précis afin d'apporter des notions et des éléments théoriques aux élèves.

### **A) L'EMC à chaque instant dans la vie de l'école et de la classe**

Au cours de l'enquête, les publics interrogés considèrent que l'EMC se réalise à chaque instant de la vie de l'école à partir du moment où l'enfant entre dans l'école. Une partie de l'EMC se travaille alors en dehors du temps strict de classe. Les enseignantes et les étudiantes s'accordent pour dire que l'EMC se travaille à tout moment de la journée. Il s'agit alors de résoudre les conflits de classe, de récréation et ainsi de travailler le vivre ensemble. Madame L. l'explique très bien dans son propos :

*« La partie la plus importante qui est vraiment le vivre ensemble, les règles, quand je fais des conseils des élèves, etc. Leur apprendre à vivre ensemble, à vivre avec les camarades, à vivre avec les adultes de l'école, il y a tout ce côté là qu'en fait on travaille tous les jours sans leur dire « bon là maintenant on fait de l'EMC », tu vois quand on les reprend, je ne sais pas ils ont eu une bagarre ou une histoire dans la cour, on reprend un peu le truc, on est en train de faire de l'EMC sauf qu'on leur dit pas, on ne le verbalise pas. Donc ça on le fait tout le temps. En plus je suis en REP donc on rabâche des trucs, je fais de l'EMC tout le temps. ».*

L'étudiante, Madame E. reprend alors la même idée :

*« L'EMC se fait en transversal. C'est ça que je trouve important, ça doit se faire toute la journée en fait, dans toutes les matières en fait. Il y a toujours un moment donné où on fait de l'EMC. Parce qu'on constate des comportements qui nécessitent d'intervenir ou de discuter dessus. Il faut peut-être être à l'écoute de l'implicite et du non-verbal pour pouvoir parler de l'EMC toute la journée. ».*

Les enseignants travaillent alors dans ces instants-là la dimension du programme « Respecter autrui » en prenant en compte le point de vue des autres, en écoutant les autres et en respectant leur parole, leur corps et leur intégrité. Une partie des instructions officielles peut donc s'accomplir dans la vie de l'école et de la classe. A noter également, que ce temps pris en classe pour résoudre des conflits est à prendre sur le temps des apprentissages fondamentaux et fait donc partie des heures de classe qui peut se compter dans le créneau d'EMC annuel.

Par ailleurs, parmi les étudiants ayant répondu au questionnaire diffusé en ligne, 80 % estiment qu'ils feront de l'EMC « pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués ». Dans cette réponse, seul « résoudre les conflits en classe » n'est pas explicitement inscrit dans les programmes. D'après ce taux de réponse, on peut dire que les étudiants envisagent de travailler l'EMC avec leur classe pour aborder le vivre ensemble et le respect d'autrui dans des dimensions plus ou moins implicites comme l'expliquait Madame L. précédemment.

L'EMC ne s'arrête pas à cette dimension spontanée. Il se travaille également à des instants pré-déterminés par l'enseignant.

## **B) L'EMC, une discipline scolaire nécessitant des apports notionnels et théoriques**

L'EMC n'est pas seulement une discipline dont le contenu est apporté par ce que peuvent vivre les élèves à chaque instant. Madame N. le verbalise honnêtement dans son entretien :

*« Souvent les enseignants disent qu'en fait on fait de l'EMC tout le temps, à travers les règles de vie de classe. Mais pour moi c'est deux choses différentes : les règles de vie de classe pour moi ce n'est pas de l'EMC. Pour moi l'EMC c'est un rapport avec la société dans laquelle on vit avec les principes démocratiques. C'est ça pour moi l'EMC. La vie de classe c'est autre chose. »*

Au regard des programmes d'EMC, les propos de Madame N. peuvent être à nuancer. En effet, les règles de vie de classe font parties des instructions officielles en EMC dans la partie « Acquérir et partager les valeurs de la République ». Néanmoins, on peut comprendre le propos de cette étudiante, ancienne juriste, de la manière suivante : lorsque les enseignants disent faire de l'EMC tout le temps, il ne s'agit pas de l'EMC tel qu'il apparaît dans les programmes. Ainsi, mettre en place de l'EMC pour cette enquêtée c'est faire un cours spécifique d'EMC. Le règlement des conflits à chaque instant de la journée revient alors à gérer la vie de la classe.

Pratiquer l'EMC c'est alors travailler des notions plus spécifiques que l'enseignant doit solliciter. Evidemment ce dernier peut s'appuyer sur ce que vivent les élèves pour en faciliter la compréhension. Dans tous les cas, il doit mettre des mots plus « savants » et abstraits dans un cadre de référence afin d'amener les élèves à se construire en temps que citoyen et à comprendre la société dans laquelle ils vivent. Madame L. explique justement qu'il est nécessaire de consacrer des moments en classe pour aborder l'EMC tel qu'il est attendu strictement dans les programmes :

*« L'autre partie de l'EMC [pour moi] c'est plutôt celle qui est vraiment dans les programmes c'est-à-dire tout autour de la France, de la République, la démocratie, tu vois, le vote, qu'on peut lier au vote des délégués, des représentants. Euh... leur apprendre la Marseillaise. Pour moi c'est une autre partie. C'est comme ça que je vois l'EMC, le côté que l'on fait toute la journée sans vraiment verbaliser et le moment où bah on va mettre l'étiquette EMC sur l'emploi du temps et leur dire « bon bah là on va faire de l'EMC ». Là tu vois par exemple, on a élu des délégués donc j'ai fait trois séances sur ce que c'est le vote, qu'est-ce que c'est qu'un délégué [...]. »*

Madame C. complète parfaitement le propos de l'enseignante ci-dessus en expliquant qu'elle prend le temps de faire de l'EMC et qu'il s'agit d'un moment où elle va poser des « termes spécifiques » sur des évènements de la société qui se déroulent dans l'année en même temps que le temps scolaire. Par exemple, ses cours d'EMC vont s'appuyer sur les élections présidentielles de 2022 pour travailler sur des notions d'EMC bien précises que sont les élections nationales, l'histoire de la Cinquième République et son fonctionnement, les symboles de la République. Lors de ces heures, elle emploiera un lexique spécifique avec ses élèves afin qu'ils apprennent à connaître la société dans laquelle ils vivent et dans laquelle ils sont citoyens.

*« Après les droits de l'enfant je vais revenir sur les élections parce que je n'ai pas eu le temps de caser les élections nationales donc avec les termes bien spécifiques, bien compliqués et puis un petit rappel historique sur les différents présidents de la Cinquième République. »*

L'EMC se travaille ainsi en deux temps et à deux niveaux : l'impact immédiat dans le climat de classe et la formation d'un citoyen vivant en société. Les enseignants ne semblent pas mettre cette discipline de côté car elle est importante dans la formation des élèves.

### **C) L'EMC, une priorité dans la formation des élèves : des points de vue divergents selon le public interrogé**

Afin de savoir à quel degré les enseignants se consacrent à l'EMC, il leur a été demandé s'ils considéraient cette discipline comme une priorité dans la scolarité des élèves. Les réponses divergent selon le public interrogé. Du côté des étudiants, 67,5 % estiment que l'EMC est une priorité absolue dans la formation des élèves. Cela représente donc plus des deux tiers des personnes interrogées. Aucune personne interrogée considère que cette matière n'est pas importante. Les 32,5 % restants estiment que la matière est importante mais elle l'est moins que certaines. Il semble ici intéressant de détailler cette réponse où un champ libre était à disposition des enquêtés pour qu'ils puissent noter les matières qu'ils trouvent plus importantes que l'EMC. Sur les 13 personnes ayant répondu « Oui mais moins que certaines matières » à la question « L'EMC est-il une priorité pour vous dans la formation des élèves ? » :

- 9 personnes estiment que le français et les mathématiques sont prioritaires ;
- 3 personnes estiment que le français, les mathématiques et l'EPS sont prioritaires ;
- 1 personne estime que le français, les mathématiques, l'histoire-géographie et les sciences passent avant l'EMC.

Ces réponses ne semblent pas étonnantes au regard des à priori que l'on peut avoir sur les pratiques de classe. En effet, le français et les mathématiques sont des matières considérées comme fondamentales et non négligeables dans la scolarité de l'élève. Elles sont alors la priorité. Pour ce qui est de l'EPS, cette réponse peut apparaître étonnante d'un point de vue extérieur. Elle l'est moins lorsque l'on est formé à l'enseignement dans le premier degré puisque l'éducation physique et sportive (EPS) est la troisième discipline en volume horaire derrière les mathématiques et le français avec trois heures de pratique hebdomadaire. Le « sport » est effectivement devenu une priorité nationale pour lutter contre la sédentarité et l'obésité.

Pour ce qui est de l'histoire-géographie et des sciences, cette réponse peut étonner puisque le volume horaire de ces disciplines appartenant à l'intitulé « Questionner le monde » est inférieur à celui de l'EMC. En effet, d'après l'arrêté du 9 novembre 2015 (BO officiel n°44 du 26 novembre 2015), en cycle 2, les enseignants doivent consacrer 2h30 par semaine aux domaines disciplinaires « Questionner le monde » et « Enseignement moral et civique ». Les instructions précisent que sur ces 2h30, une heure est à réserver à l'EMC soit un volume horaire supérieur au temps respectif accordé à l'espace (la géographie), le temps (l'histoire), le vivant (la biologie et la géologie), la matière (les sciences physiques) et les objets (la technologie). En cycle 3, les enseignants doivent consacrer 2h30 à l'histoire, la géographie et l'EMC dont 1h à l'EMC, ce qui laisse 45 minutes pour l'histoire et 45 minutes pour la géographie toutes les semaines. Cette réponse au questionnaire s'appuie peut-être sur une vision de l'EMC comme étant une matière moins importante et ne permettant pas de construire une culture générale solide.

Ainsi, ces réponses montrent que la perception de la place de l'EMC est relative et personnelle.

Il est nécessaire de relever que lors des entretiens avec les étudiants, les propos sont nuancés. L'EMC est important mais n'est pas plus une priorité que les autres enseignements. Madame H. explique son point de vue à ce sujet :

*« Une priorité... euh... Je pense que ça doit être transversal... Je pense que ça doit être euh... Il y a plein de choses qui sont prioritaires. Non je ne le mettrais pas au rang numéro 1, je pense que tout est priorité en fait. ».*

Cette question a été pour l'étudiante une hésitation comme nous pouvons le voir avec les nombreux petits points, les phrases qui ne se terminent pas et les interjections « euh ». Madame H. a alors réfléchi quelques instants pour répondre à cette question. C'est ainsi que nous pouvons mesurer les écarts avec les réponses au questionnaire qui ne nous permettent pas de savoir si les étudiants ont hésité ou s'ils n'ont pas réussi à formuler intégralement leur pensée.

Toutefois, les propos suivants de Madame H. peuvent interroger : « tout est priorité ». Que cela signifie-t-il ? Si tout est priorité alors reste-t-il quelque chose de prioritaire ?

L'EMC est-il ainsi une priorité tout comme les autres matières à l'école ? La question posée alors aux enseignants et aux étudiants « L'EMC est-il une priorité pour vous à l'école ? » montre que la définition de la priorité est absolument subjective. Qu'est-ce qu'une priorité pour le public interrogé ? Un élément à faire passer avant tout le reste ou un élément très important pour lequel il convient de ne pas passer à côté ? Chaque personne y consacre alors la définition qu'elle y souhaite. Le dictionnaire du Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) définit la priorité comme étant le droit de passer avant dans le temps. Le mot « priorité » a été employé volontairement dans la formulation des questions puisqu'il s'agissait d'employer des mots forts pour observer et comprendre les réactions des enseignants vis-à-vis de l'EMC. L'idée était alors de savoir s'il s'agissait d'une discipline fondamentale à passer dans les premières, ou si c'est une matière importante comme toutes les autres, ou encore si ce domaine n'est pas du tout une priorité et qu'il ne nécessite pas qu'on lui accorde l'attention demandée.

Dans la réponse de Madame H. nous comprenons bien que l'EMC n'est pas plus prioritaire que les autres matières. Bien qu'il permette de poser un lexique spécifique et des connaissances particulières pour exercer sa citoyenneté, c'est l'ensemble des apprentissages qui permettent de former un citoyen libre et éclairé.

Les enseignants interrogés rejoignent pleinement ce propos. Madame M. explique que l'EMC est une priorité parmi tant d'autres surtout dans les quartiers sensibles où il convient d'apprendre les codes de la société, codes qui ne sont pas toujours maîtrisés. L'EMC fait donc partie d'un tout et c'est ce tout qui est prioritaire :

*« Alors moi dans un quartier comme ici, priorité parmi d'autres mais c'est important. [...] Français maths ça c'est quand même aussi les grandes priorités parce qu'on voit qu'il a quand même des niveaux très différents. Mais euh... et effectivement l'EMC fait partie de ces priorités là, par rapport à tout ce comportement là et devenir élève, vivre avec les autres, respecter les autres, tout ça c'est quand même hyper important. Donc... [...] il n'y a pas vraiment priorité, je trouve que ça va tous ensemble en fait parce qu'à partir du moment où un enfant connaît les règles et euh... et donc parle de ces... dans ce qu'on leur demande. Quand tu travailles là-dessus ça leur permet d'avoir une attitude pour le travail parce qu'ils s'écoutent d'avantage, parce qu'ils respectent les règles donc du coup ils sont plus au travail donc tout est lié quoi. ».*

Madame F. professeure des écoles stagiaire rejoint la même idée en expliquant que l'EMC c'est une priorité pour le vivre ensemble et pour favoriser un bon climat de classe pour les apprentissages :

*« C'est une priorité de toutes façons pour le vivre ensemble dans la classe. Il faut bien définir des choses dès la rentrée. C'est une priorité au quotidien en fait. ».*

In fine, l'enquête révèle que l'EMC n'est pas une priorité en tant que discipline pour la plupart des interrogés. Cette matière reste toutefois primordiale pour le bon vivre ensemble de la classe. L'école apparaît d'ailleurs comme une priorité dans son ensemble dont fait partie l'EMC. Ainsi, parmi toutes les disciplines enseignées à l'école primaire, il semble difficile de trouver des priorités pour les étudiants et les enseignants hormis le français et les mathématiques. L'ensemble des autres disciplines restent importantes mais l'EMC n'est pas plus une priorité que celles-ci. Toutes les domaines d'enseignement de l'école se complètent donc pour former les citoyens de demain et l'EMC n'est pas la seule discipline à répondre à cette exigence puisque c'est l'Ecole toute entière qui a cette vocation.

Pratiquer cette discipline se met aussi en place dans les classes en fonction de certaines contraintes autres que les programmes.

## **II – Les pratiques de classe des enseignants et des étudiants rythmées par les choix et les contraintes collectives**

Pratiquer l'EMC dans sa classe ne dépend pas seulement des instructions officielles et encore moins des programmes. En effet, les thèmes à traiter à une période précise de l'année peuvent être décidés en conseil des maîtres ou en conseil de cycle en fonction des événements de la classe, de l'école, de la ville, du pays ou de la communauté internationale et donc en fonction de l'actualité. Ainsi, les pratiques enseignantes varient et les observations en stage ne sont pas toujours celles annoncées par les enseignants.

## **A) Traiter le programme en fonction des évènements de la classe, de l'école et de la société**

Au regard de l'enquête menée, les enseignants semblent répondre autant que possible aux programmes et les étudiants ont la volonté de les mettre en place dans leur future classe. Toutefois, l'étude menée révèle que la programmation s'adapte fortement aux évènements que peuvent vivre les classes, les écoles ou la société.

### **1. Une programmation mouvante au gré des évènements**

Dans de nombreuses écoles, nous pouvons trouver des programmations par cycle. Cela signifie que les enseignants répartissent les notions à apprendre sur les trois années du cycle en fonction du programme. Cette stratégie permet ainsi de travailler en coopération avec les collègues et de favoriser la cohésion au sein de l'équipe pédagogique. Ensuite, il s'agit de répartir les savoirs pour un apprentissage efficace et pour ne pas se répéter lorsqu'il n'y en a pas besoin. Ainsi, dans le cadre de l'EMC, la programmation est fixée en conseil des maîtres et détaillée en conseil de cycle pour déterminer les thèmes abordés dans chaque classe. Dès lors, les enseignants élaborent leur emploi du temps hebdomadaire pour l'année en y intégrant un créneau d'EMC obligatoire comme cela est demandé par les instructions officielles. Cependant, cet horaire peut vite être bouleversé par des dates anniversaires. Prenons l'exemple dont nous avons parlé précédemment. Dans l'optique de commémorer l'attentat commis contre Samuel Paty, l'Education nationale a demandé à son personnel de consacrer une heure d'EMC le vendredi 15 octobre 2021 à cet évènement. Cela implique donc pour le personnel éducatif, afin de respecter cette consigne, de bouleverser son emploi du temps de manière générale, ou bien de changer son créneau d'EMC de place dans la semaine ou bien de bouleverser sa programmation d'EMC puisqu'un autre thème était peut-être prévu. De la même manière, le 20 novembre est la date anniversaire des droits de l'enfant et des projets de classe ou d'école peuvent être mis en place spontanément et parfois tardivement dans ce cadre. Plusieurs heures sont alors consacrées à cet évènement dans la semaine ou lieu d'une seule heure hebdomadaire. Madame C. explique que, dans

son école, une affiche sur les droits des enfants doit être réalisée dans chaque classe afin de faire, si possible, une exposition dans l'école. Elle explique ainsi devoir consacrer plus de temps à l'EMC que d'habitude :

*« Comme on a décidé que chaque classe produise quelque chose [...], moi j'ai choisi de faire un espèce de grande puzzle dans lequel on va recopier et illustrer les droits des enfants. [...] Ça veut dire que [...] dans mon emploi du temps, à partir du moment où on va commencer à travailler sur ce thème, ça veut dire qu'il y aura EMC quasiment tous les jours, alors que la semaine précédente il n'y aura pas eu. Ça ne vient pas comme une matière régulière où tu fais du français et des maths tous les jours mais ça vient en fonction des projets, de ce qui peut se passer en classe. En plus, [...] il y a un axe [du projet d'école] qui est basé sur la citoyenneté donc forcément il y a des actions régulières et dans toutes les classes. ».*

Ainsi, les enseignants respectent les programmes en s'adaptant et en variant le volume hebdomadaire de l'EMC. A ce moment-là, les enseignants recourent à leur liberté pédagogique qui leur permet de réaliser le programme de la manière qu'ils le souhaitent à condition qu'il soit respecté. Les enseignants s'adaptent alors à d'autres contraintes que sont les événements de la classe, de l'école et de la société ainsi que les actualités. Dans tous les cas, quels que soient ces événements, certains sujets sont traités dans toutes les classes.

## **2. Des thèmes abordés dans toutes les classes**

Au cours de l'enquête nous avons pu observer que de nombreux sujets sont abordés dans toutes les classes. Tout d'abord, les témoignages des enseignants montrent qu'ils commencent l'année par les règles de vie de classe. Ensuite, ils se dirigent vers le système électoral et la représentation en vue des élections des délégués. Puis, arrive la journée internationale des droits de l'enfant et les enseignants s'attellent aux droits de l'enfant. Les entretiens ayant été réalisés au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2021-2022, le déroulement présenté concerne surtout le début d'année.

De plus, sur les personnes interrogées, trois ont parlé du conseil d'élèves ou du conseil de classe. Il s'agit d'un moment où les élèves se regroupent, en cercle ou non en fonction des jours et des pratiques de classe, pour faire le point sur la

semaine. Les élèves discutent alors des comportements gênants, des attitudes positives, des idées pour la classe, ... Ce temps permet aux élèves de s'exprimer tout en étant dans la bienveillance et dans l'écoute de l'autre. Dans certaines classes, l'enseignante intervient peu et est présente seulement pour réguler les échanges. Dans d'autres cas, un élève est chargé de distribuer la parole et certains font passer un bâton de parole. Un autre élève prend des notes pour faire le point sur les éléments importants à la fin. L'enjeu est alors de travailler l'expression de ses ressentis et de ses émotions mais aussi l'écoute et le respect d'autrui.

A ce propos les programmes de cycle 2 et de cycle 3 demandent aux enseignants que la discussion réglée et le débat aient une place de importante en EMC :

*« La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini [...]. ».*

Madame L. explique comment elle procède avec ses élèves :

*« Je fais les conseils d'élèves une fois par semaine. [...] Alors c'est un peu long ! [rire] Mais pendant trois quart d'heure ou une heure par semaine c'est sûr je fais de l'EMC au conseil des élèves. Du coup [...], on va se servir de ce moment là pour régler les problèmes qu'ils n'ont pas pu régler seuls. Donc on les règle en grand groupe. Il y a un autre moment dans le conseil des élèves où ils se félicitent dans c'est un moment un peu plus sympa [...]. Et il y a une troisième partie dans le conseil où on [...] fait des propositions. Et là on touche un peu à l'EMC, un peu plus des programmes si tu veux où ils doivent s'engager dans un projet, ils doivent le mener, prendre des responsabilités. Dans ce conseil des élèves, je touche un peu à tout, à part les valeurs de la République, tous ces trucs-là où il faut vraiment faire des séances spécifiques. ».*

Cette enseignante utilise alors le conseil des élèves pour aborder de nombreux thèmes en EMC. Une partie du programme est donc réalisée pendant cette petite heure citoyenne et permet aux élèves d'apprendre à s'écouter pour reproduire ce comportement au cœur de la société. Les enseignants s'adaptent donc au programme d'EMC en mêlant plusieurs apprentissages en même temps afin de respecter au mieux les instructions officielles.

Du côté des étudiants, cette pratique semble connue et a notamment été observée par l'une des personnes interrogées. Madame H. explique alors ce qu'elle a vu avec grand plaisir car cette expérience l'a marquée positivement :

*« L'année dernière en CM2, j'ai assisté durant deux vendredis à des séances... euh... [...] des conseils d'élèves en fait où toute la classe se réunit, il y a un bâton de parole, on débat autour de... euh... l'ordre du jour. J'ai assisté à ça, j'ai trouvé ça génial ! Donc euh... pour toutes les raisons que l'on connaît : pour désamorcer des conflits, pour donner la parole à ceux justement qui ont tendance à s'effacer, ou pour apprendre justement à parler avec respect, à répondre avec respect, à ne pas monopoliser la conversation, etc, pour dire ce que l'on a sur le cœur, pour justement avoir l'occasion de remercier, juste de dire quelque chose de positif ou cracher son venin mais dans un cadre quand même défini, on ne peut pas dépasser certaines limites. Fin j'ai trouvé ça vraiment très riche ! ».*

Par ailleurs, les étudiantes qui ont été interrogées expliquent avoir repéré dans leur classe une échelle de comportement. Il s'agit d'une grille où l'élève évolue en fonction de son comportement en classe : s'il est sage, s'il travaille, s'il est bruyant, etc. Ainsi, nous pouvons supposer que les règles de vie de classe et le bon comportement à avoir ont été vus en classe en début d'année, sans doute avant l'arrivée des stagiaires. Egalement, Madame H. savait qu'en période 2, les élèves allaient traiter avec leur enseignante les droits de l'enfant.

Enfin, 20 % des étudiants interrogés dans l'étude quantitative, estiment que l'EMC permet de résoudre les conflits entre les élèves et 95 % considèrent cette discipline comme contribuant à la formation du citoyen en vue du domaine 3 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ainsi, le conseil d'élèves qui permet de régler certains conflits entre élèves et de travailler l'expression et le respect des autres, répond à ces deux objectifs. Ce procédé semble être connu des étudiants d'autant plus que cette pratique se développe de plus en plus. De plus, le conseil d'élève apparaît clairement dans les programmes dans le domaine « Construire une culture civique » et plus précisément dans le thème « L'engagement dans la classe et dans l'école » pour lequel il est attendu que les élèves connaissent le rôle et le fonctionnement du conseil des élèves.

Néanmoins, nous pouvons remarquer quelques différences dans les thèmes abordés en classe.

### **3. Des thèmes plus ou moins abordés et approfondis selon les classes**

Au regard de l'étude menée, il semble important de relever que les pratiques diffèrent selon les enseignants et que certains sujets sont moins traités que d'autres. Par exemple, le thème des émotions n'est pas abordé dans toutes les classes. Le travail sur l'empathie est alors réduit aussi. En effet, seules une enseignante et une étudiante ont parlé de ce thème. L'étudiante expliquait notamment qu'elle avait prévu une séquence sur les émotions, mais qu'elle ne pourra en réaliser qu'une séance du fait des contraintes d'enseignement demandées aux trois stagiaires de cette classe. De même, l'enseignante qui en parle souhaiterait plus de temps pour traiter le sujet avec les élèves. Elle aborde dans ce cadre le message clair, méthode canadienne de résolution pacifique des conflits inspirée de la pédagogie Freinet.

Nous avons pu remarquer que d'autres pratiques avaient été mises en place en classe. Parmi elles, certaines sont abordées de manière très inégale par les enseignants. Nous avons noté :

- la notion de solidarité citée seulement par une étudiante stagiaire, Madame E. et une enseignante, Madame C. Il s'agit d'une notion qui peut être abordée dans les thèmes « Principes et valeurs de la République » et « Construire une culture civique ». Toutefois, il semble qu'elle ait été abordée en lien avec l'art.

- le travail sur les différences et les discriminations, qui apparaît dans les programmes et dont deux enseignantes nous ont parlé, Madame M. et Madame F. La première l'aborde en début d'année et la seconde le travaillera dans l'année.

Nous ne pouvons pas conclure ici que les enseignants traitent peu des discriminations et de la solidarité mais ce thème n'apparaît pas dans les propos de manière flagrante. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'ils sont travaillés par l'intermédiaire d'autres sujets, d'autres thèmes ou encore qu'ils sont travaillés lors des règlements de conflits ou lors des conseils d'élèves.

Du côté des étudiants et plus particulièrement de l'étude quantitative, nous pouvons observer que six personnes sur les quarante interrogées ont assisté à des cours à l'INSPE sur l'égalité filles/garçons. Sur les six, deux seulement ont traité le

harcèlement scolaire. Ces deux domaines semblent rentrer, au regard des programmes, dans le thème des différences et des discriminations. Cela signifie que seulement 15 % des personnes interrogées ont été formées à ce domaine qui devient pour autant prégnant dans notre société.

Enfin, seulement trois personnes ont fait savoir qu'elles envisageaient de faire de l'EMC pour traiter des discriminations et du harcèlement. Cela signifie que les étudiants soit n'envisagent pas d'aborder le thème des discriminations et du harcèlement, soit qu'ils ne pensent pas le faire via l'EMC mais par le biais d'autres situations. Parmi ces trois personnes, une personne explique faire de l'EMC « pour enseigner les attendus du programme ». De ce fait, nous pouvons intégrer dans cette réponse la pratique du thème des discriminations et du harcèlement qui fait partie du programmes.

Ainsi, certains thèmes sont plus ou moins abordés en classe ou le sont de manière plus ou moins approfondie selon les classes et avec des modalités différentes. Les stagiaires rapportent d'ailleurs des observations différentes des propos des enseignants interrogés.

## **B) Des pratiques différentes en EMC selon les enseignants : une discipline abordée de manière disparate**

L'enquête a relevé des perceptions différentes entre les observations des stagiaires et les propos des enseignants sur leurs pratiques de classe. Les étudiants ont tendance à observer peu d'EMC en classe en tant que tel et peuvent le voir en interdisciplinarité. Les enseignants ont effectivement tendance à faire de l'EMC en interdisciplinarité pour enrichir la pratique de cette discipline.

### **1. La pratique de l'EMC limitée dans les observations de stage**

Parmi les étudiantes interrogées, seulement deux ont observé des séquences d'EMC en classe. L'une a travaillé sur la solidarité et l'autre sur les droits de l'enfant. Les

deux autres étudiantes expliquent, quant à elles, ne pas avoir observé d'EMC depuis le début de l'année. Madame N. nous explique ce qu'elle a observé en stage :

*« Est-ce que j'en ai vu, non ! Par contre ils utilisent euh... les messages clairs quand il y a un problème pendant les récréations. Et pour eux c'est assimilé à de l'EMC. [...] En théorie jeudi si tout va bien je devrais faire donc moi ma séance sur les émotions. »*

Elle ajoute que l'EMC n'est pas une priorité dans la classe de sa MAT :

*« Beh ce n'est pas la priorité en fait, si c'est pas fait c'est pas grave. [...] De toutes façons elle a pas de... quand j'ai parlé d'EMC euh... quand on s'est vues elle nous a transmis euh des ressources et fin on a regardé et elle a rien en fait, elle a rien comme ressource sur l'EMC. »*

Ainsi, dans cette classe, l'EMC ne semble pas abordé toutes les semaines et n'apparaît pas non plus comme une discipline fondamentale. Il s'agirait plutôt d'une matière mise en œuvre si l'avancement de la classe dans l'emploi du temps le permet.

Madame A., étudiante alternante, interrogé avant le début de l'année scolaire, donne son point de vue sur le sujet en expliquant que l'EMC peut vite passer en dernier si l'emploi du temps n'est pas tenu ou s'il y a d'autres priorités :

*« En tant que prof débutant j'imagine qu'on aurait plus tendance à mettre l'accent sur le français et les maths et même l'histoire ou la géo plus que l'EMC. J'aurai tendance à dire que ça passerait après mais je ne suis pas sûre qu'il faudrait voir le truc comme ça, je pense mais c'est selon moi ce qui se passe dans les écoles. Après si vraiment j'avais le temps bien sûr que je le ferais comme c'est demandé car je trouve que ça permet de mettre un climat de classe favorable pour faire les autres enseignements donc je pense que ça va aussi dépendre de la classe, des élèves que tu as. Si tu rencontres des problèmes et que tu vois que ton cours de français il est infaisable en tout cas pas dans les conditions adéquates pour vraiment faire les apprentissages alors je mettrais prioritairement en place une situation d'EMC par exemple je ne sais pas sur la bienveillance ou sur je ne sais pas quel autre thème qui poserait problème. »*

L'EMC apparaît alors comme essentiel pour cette étudiante mais sa faisabilité selon les cahiers des charges lui semble difficile à tenir surtout en tant que débutante. Cela explique la répartition des réponses à la question 4 de l'étude quantitative.

4. Pensez-vous avoir le temps de faire 1h d'EMC avec vos élèves toutes les semaines si vous êtes en cycle 2 ou 3 ?

40 réponses

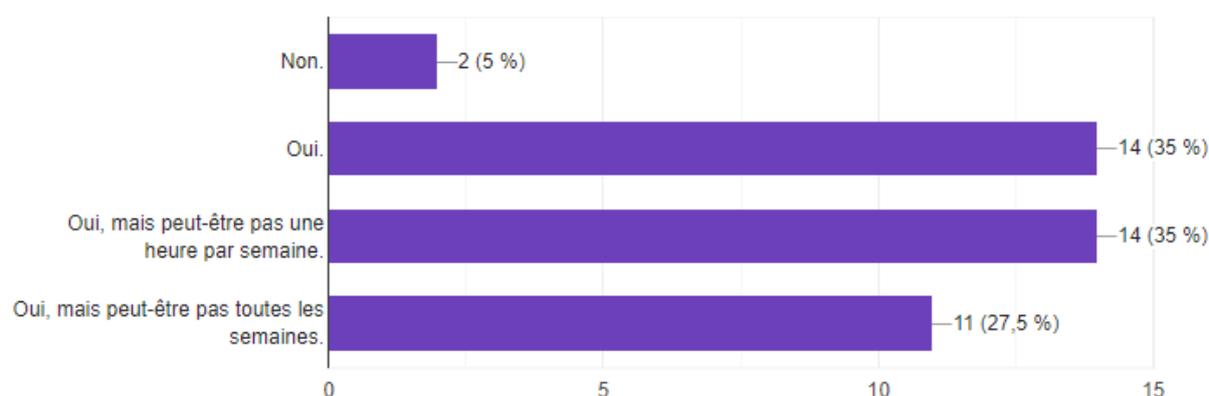


Figure 2 : Synthèse des résultats de la question 4 de l'étude quantitative.

Nous pouvons remarquer que 26 étudiants sur les 40 qui ont répondu établissent qu'ils ne pratiqueront pas 1h d'EMC toutes les semaines. A noter, qu'au regard des détails, une même personne a répondu le choix 3 et le choix 4 ce qui ramène à 41 le nombre de réponses alors que 40 personnes ont répondu. La faisabilité de l'EMC telle qu'elle est prévue dans les programmes ne semble pas être réalisable pour les futurs enseignants. Sur le terrain, cette sensation peut se faire ressentir comme le montrent les observations de Madame N. en stage, notées ci-dessus.

A contrario, Madame M., enseignante dans un quartier difficile explique couvrir tout le programme avec ses collègues du cycle 2 :

*« Oui, parce qu'on a fait, on a une programmation de cycle donc euh... moi je couvre tout ce qui est par rapport à la fin de cycle 2 puisqu'il y a des choses qu'ils ont déjà vu aussi mais oui. Après il y a des choses que je fais un peu moins. Tout ce qui est... c'est par rapport... euh... à certains termes : racisme, xénophobie, des choses comme ça où là on en parle moins. Tu vois je m'adapte en fait à ce que... ils peuvent dire, à ce qu'ils peuvent aussi comprendre. Mais tout est fait ouais. »*

Les enseignants tentent alors de réaliser le programme du mieux qu'ils le peuvent en fonction de leur public mais aussi en fonction des contraintes de classe, ce qui peut expliquer que les stagiaires, qui ne sont pas présents tous les jours, n'assistent pas aux séquences d'EMC.

Certains en font en interdisciplinarité pour mêler les disciplines ce qui permet de travailler les notions ensemble et leur donner plus de sens.

## 2. La pratique de l'EMC en interdisciplinarité

Le métier de professeur des écoles amène les enseignants à faire des projets de classe pour mêler les apprentissages et les domaines entre eux. Cela permet de favoriser la mise en situation des élèves et de stimuler le développement de leurs connaissances et de leurs compétences. Lors des entretiens menés, nous avons pu observer cette pratique chez une enseignante et chez une étudiante en stage d'observation et de pratique accompagnée. Sur le sujet de la solidarité, Madame E. a mené une séance en art plastique qui a permis de reprendre ce qui avait été vu sur le même sujet en EMC :

*« La MAT en a fait une fois. C'était sur la solidarité. Enfin, si moi j'en ai fait finalement un peu beh en transversal avec les arts plastiques puisque du coup elle avait prévu une séance d'arts plastiques sur... travailler sur Keith Haring en lien avec euh... le thème de la solidarité qui avait été travaillé en EMC. Euh... Voilà, donc finalement comme j'ai repris des notions de solidarité, qu'on a travaillé là-dessus par rapport au peintre aussi. Oui j'en ai fait. [...] Ça c'était intéressant justement car c'était mis en lien avec l'artiste quoi. »*

Madame C. complète parfaitement le propos de cette étudiante. En effet, l'enseignante de CM1 explique que l'EMC prend du sens au sein des projets. Elle insiste particulièrement sur l'importance de faire des liens avec la vie de l'enfant. Elle part alors du concret et travaille une notion en EMC avec d'autres matières. Cela permet à l'enfant de prendre conscience qu'il est acteur dans la classe, dans l'école mais aussi dans la société.

*« - C : [...] Quand je fais un texte en français, j'essaie de le relier avec plein d'autres choses par rapport à un thème qu'on aura vu. Un peu comme... je ne sais pas si ça se fait encore mais quand j'étais en cycle 2 on travaillait beaucoup en réseau. Au tableau on mettait au centre un projet puis on reliait plein d'activités en liant avec la lecture ou avec le projet défini.*

*- Z : Oui. Donc en fait l'EMC tu le mets beaucoup en interdisciplinarité en lien avec ce que tu fais.*

*- C : Oui oui oui. En liant avec le projet d'école, en liant avec les choses qui se passent en classe, avec la vraie vie de la classe et la vraie vie de l'enfant pour qu'il prenne conscience qu'il est acteur de ce qu'il se passe dans l'école à petit niveau et qu'après il prenne conscience que cette vie à l'école c'est ce qu'il va vivre après dans la société. Par exemple, pourquoi on a mis des règles à l'école*

*parce que ça permet de bien vivre ensemble et donc c'est valable dans un petit groupe d'élèves et c'est valable aussi dans la société. »*

L'interdisciplinarité est donc un biais important pour réussir à mettre en œuvre les programmes dans leur globalité. Il nous semble important de relever dans cette partie que les programmes d'EMC des cycles 2 et 3 ne contiennent pas d'onglet « Croisements entre enseignements » comme il en existe pour les autres matières. Que devons-nous conclure de cette absence ? Le croisement d'autres enseignements avec l'EMC semble-t-il trop difficile ou justement évident ? L'EMC fait-il partie de l'interdisciplinarité à chaque travail de groupes dès lors que les élèves doivent coopérer, se respecter et s'écouter ? Cette remarque pose questions et nous n'avons pas la réponse. Toutefois, il apparaît intéressant de la soulever.

Les observations des stagiaires peuvent alors s'éloigner de ce que disent les enseignants mais elles peuvent aussi être complémentaires. Ces différentes visions entre étudiants et enseignants sont particulièrement enrichissantes puisqu'il s'agit de rendre compte des écarts entre des pratiques effectives, des pratiques vues à un moment donné. Ces écarts s'observent aussi dans les obstacles de l'EMC. Les étudiants et les enseignants ne considèrent pas les obstacles de la même manière.

### **III – Les obstacles à la pratique de l'EMC peu contraignants pour sa mise en place : une adaptation permanente des enseignants**

Lors de ce travail de recherche, une question portait, dans chaque étude, sur les obstacles qui pourraient exister quant à la pratique de l'EMC dans les classes. De manière générale, chaque personne interrogée ne retient pas un grand nombre d'obstacles. L'EMC semble alors abordable par tous. Toutefois, un sujet apparaît comme étant sensible et constitue une difficulté : la laïcité.

## A) Les obstacles retenus par les étudiants : l'EMC, une discipline abordable par tous

Quelques obstacles sont à noter chez les étudiants : le manque de temps et la complexité de certaines notions. Il s'agit des deux obstacles principaux. Le propos est donc à nuancer puisque peu d'obstacles ont été relevés par étudiant.

### 1. Le manque de temps : un obstacle notable pour les étudiants

5. Selon vous, quels peuvent être les obstacles à l'enseignement moral et civique en classe ?

40 réponses

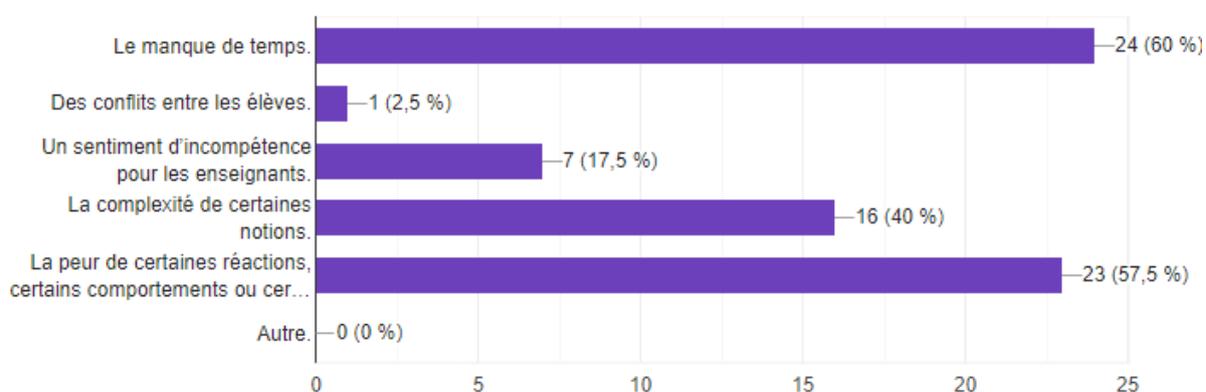


Figure 3 : Répartition des réponses de la question 5 de l'étude quantitative.

Les étudiants relèvent à 60 % que le manque de temps peut être le principal obstacle à la réalisation du programme d'EMC et ainsi engendrer des manques dans le programme ou des adaptations. Madame A. explique justement qu'elle pense pouvoir faire le programme tel qu'il est demandé si elle a le temps et qu'en début de carrière il peut être difficile de tout faire correctement :

*« En tant que prof débutant j'imagine qu'on aurait plus tendance à mettre l'accent sur le français et les maths et même l'histoire ou la géo plus que l'EMC. J'aurai tendance à dire que ça passerait après mais je ne suis pas sûre qu'il faudrait voir le truc comme ça, je pense mais c'est selon moi ce qui se passe dans les écoles. Après si vraiment j'avais le temps bien sûr que je le ferais comme c'est demandé car je trouve que ça permet de mettre un climat de classe favorable pour faire les autres enseignements donc je pense que ça va aussi dépendre de la classe, des élèves que tu as. ».*

Dans ses propos, on note que, pour cette future enseignante, l'EMC permet de poser des bases de travail importantes qui conduiront à une plus grande efficacité dans les

apprentissages. L'EMC n'est donc pas à négliger et il est à mettre en œuvre autant que possible même si l'on manque de temps. L'EMC peut donc faire gagner du temps si les enseignants lui accordent sa place.

Nous pouvons ici noter que les étudiants estiment qu'ils manqueront de temps pour mettre en œuvre cette discipline. Ils anticipent ici peut-être les pratiques des enseignants qui semblent finalement y consacrer du temps au regard des entretiens menés. En effet, toutes les enseignantes ont répondu par l'affirmatif lorsque nous leur avons demandé si elles faisaient de l'EMC dans leur classe. Elles ont également pu donner de nombreux exemples de mise en œuvre ce qui montre qu'elles pratiquent la discipline. Madame C. explique avoir manqué de temps en début d'année. Néanmoins, elle s'adapte et envisage de continuer le programme. Voici ce qu'elle compte aborder par la suite avec ses élèves :

*« Après les droits de l'enfant je vais revenir sur les élections parce que je n'ai pas eu le temps de caser les élections nationales donc avec les termes bien spécifiques, bien compliqués et puis un petit rappel historique sur les différents président de la Cinquième République. Du coup là je vais revenir certainement sur les symboles de République. Après je ne sais pas, on verra en fonction des projets qui vont être débarqués. Je m'adapterai. Ça sera peut-être un peu plus un travail sur la responsabilité, la solidarité si avec l'épicerie solidaire on met en place quelque chose. »*

La complexité des notions peut toutefois freiner certaines personnes.

## **2. Des notions parfois complexes : un obstacle principalement pour les étudiants**

Le professeur des écoles doit enseigner toutes les matières et donc maîtriser quantité de domaines. Certaines matières sont alors plus ou moins difficiles et un travail de fond est nécessaire. En EMC, certaines notions peuvent apparaître complexes et constituer un frein à la mise en œuvre de son programme. Il semble ici important de noter que près de la moitié des personnes ayant répondu à l'enquête estiment que certaines notions peuvent être trop complexes. Il n'était toutefois pas possible de préciser si les notions étaient trop complexes pour les élèves ou pour les professeurs eux-mêmes. En tout cas, même si les notions sont bien appréhendées

par les enseignants, ceux-ci peuvent être en difficulté pour les expliquer simplement et avec exactitude tout en restant compréhensibles des élèves. Une enseignante, Madame M. explique d'ailleurs qu'elle traite certaines notions du programme seulement partiellement pour s'adapter aux élèves et à ce qu'ils peuvent entendre, surtout dans un quartier difficile :

*« [...] il y a des choses que je fais un peu moins. Tout ce qui est... c'est par rapport... euh... à certains termes : racisme, xénophobie, des choses comme ça où là on en parle moins. Tu vois je m'adapte en fait à ce que... ils peuvent dire, à ce qu'ils peuvent aussi comprendre. [...] Ouais je pense qu'il y a des choses qui sont un peu compliquées, en plus euh... dans les quartiers difficiles des fois faut faire attention tu vois donc on essaie un peu de, voilà... on peut en parler quand ça vient, après... voilà, il y a des choses il faut s'adapter aux enfants, à ce qu'ils sont capables d'entendre. ».*

Enfin, d'après la réponse à la question 5, 17,5 % des étudiants ne se sentent pas assez compétents dans cette matière.

5. Selon vous, quels peuvent être les obstacles à l'enseignement moral et civique en classe ?

40 réponses

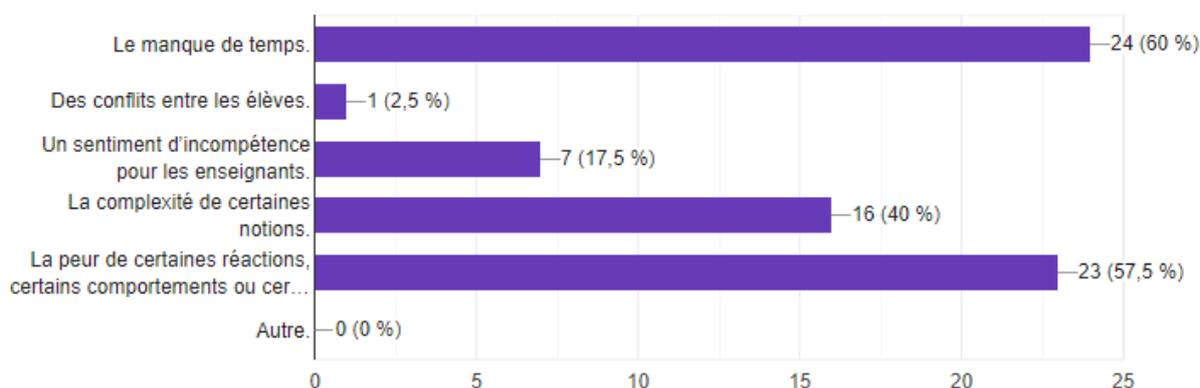


Figure 4 : La part du sentiment d'incompétence des étudiants en EMC.

Cela peut s'expliquer par le manque de formation en EMC. En effet, 12,5 % des étudiants de l'étude n'ont reçu aucune formation en EMC. En outre, 17,5 % estiment que la formation reçue est insuffisante voire qu'elle ne constitue par vraiment une formation. 20 % des étudiants disent, eux, avoir reçu une formation de quelques heures. Les autres, qui représentent la moitié, disent avoir reçu une formation en cours magistral et en travaux dirigés selon les parcours. Toutefois, le nombre d'heures n'est pas quantifiable au regard des réponses apportées. Nous pouvons noter que, pour ceux qui ont reçu cette formation, l'EMC était abordé avec l'histoire

et la géographie donc nous ne connaissons pas non plus la répartition des contenus d'enseignement.

Le manque de compétence peut également être assimilé à la méconnaissance des programmes et des attendus de fin de cycles 2 et 3 pour certains. En effet, d'après les diagrammes ci-dessous, 10 % des étudiants interrogés estiment ne pas connaître du tout les programmes. Ce qui signifie que 90 % des étudiants connaissent au moins globalement les programmes d'EMC, ce qui est un pourcentage fort. La connaissance des programmes n'est donc pas un obstacle important. Toutefois, pour ce qui est des attendus de fin de cycle, 27,5 % des étudiants estiment ne pas les connaître du tout et seulement 10 % pensent les connaître très bien. Cette impression se retrouve lors des entretiens à la fois ceux des enseignants et des étudiants. En effet, tous savent citer des éléments du programme mais ils sont beaucoup moins à l'aise sur les attendus de fin de cycle surtout lorsque ce n'est pas leur niveau de classe actuel. Cependant, nous pouvons conclure que le manque de maîtrise des textes officiels ne constitue pas majoritairement un manque de compétence en EMC.

#### 6. Connaissez-vous le programme d'EMC des cycles 2 et 3 ?

40 réponses

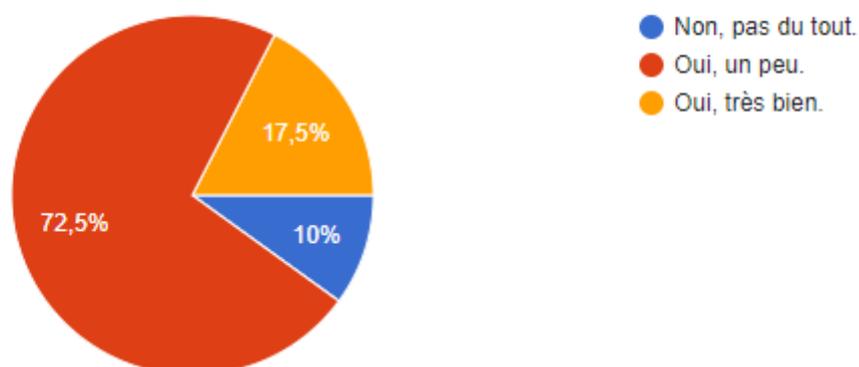


Figure 5 : Représentation des résultats de la question 6 de l'étude quantitative.

## 7. Connaissez-vous les attendus de fin de cycles 2 et 3 en EMC ?

40 réponses

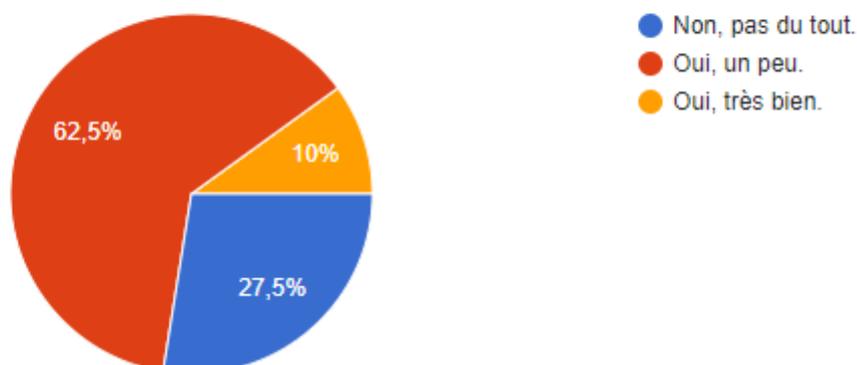


Figure 6 : Représentation des résultats de la question 7 de l'étude quantitative.

Le manque de temps et la complexité de la discipline sont les deux difficultés majeures à relever. Les étudiants semblent prêts à s'adapter afin de respecter les instructions officielles puisque nombre d'entre eux n'ont relevé qu'un nombre limité d'obstacles.

### 3. Des obstacles à nuancer : un nombre d'obstacle limité par étudiant

Les réponses à la question 5 sont à nuancer. En effet, cette question ne laissait pas la possibilité aux étudiants de répondre qu'il n'y avait aucun obstacle hormis la possibilité de l'écrire dans le champ libre. Les étudiants devaient alors répondre en faisant des hypothèses sur les difficultés possibles à la mise en œuvre de l'EMC. Toutefois, nous pouvons remarquer que 45 % des personnes trouvent un seul obstacle à cette discipline et 42,5 % trouvent deux obstacles sur les cinq proposés. De plus, une personne a noté les cinq obstacles et seulement quatre personnes en ont trouvé trois ou quatre. Nous pouvons donc remarquer que les étudiants ne relèvent pas une grande quantité d'obstacles chacun. Nous pouvons alors conclure que les étudiants peuvent trouver des difficultés à la pratique de l'EMC mais que cela ne représente pas un grand frein à sa mise en œuvre. Madame A. nous explique son point de vue à ce sujet :

*« Envisager de faire de l'EMC oui puisque c'est dans le programme et que c'est obligatoire. [...] Et je sais aussi que c'est généralement ce que l'on fait passer en dernier quand on n'a pas le temps de faire tout. Généralement c'est ce qui passe*

*à la trappe donc que moi oui j'envisage de le faire mais pas sûr que ce soit possible. En tout cas comme moi je le voudrais avec autant de temps ou de possibilités qu'à l'école et le maître avec qui je partage la classe. ».*

Selon cette étudiante, faire de l'EMC est inévitable en classe et elle souhaite s'y investir. Toutefois, elle soulève un obstacle que les étudiants ont retenu dans l'étude quantitative mais n'en retient pas plus : le manque de temps.

Madame N. confirme cette tendance en expliquant qu'elle ne constate pas d'obstacle à la pratique de l'EMC :

*« Alors... [silence] avant Samuel Paty j'aurai dit non. [silence] Et moi aujourd'hui je dis toujours non. Si c'est bien amené, je pense que non. Mais après, je pense que... tu ne sais pas comment ton message, comment tes paroles sont perçues, transformées et comment elles sont rapportées après à la maison. ».*

Cette étudiante souligne un point important : l'attentat perpétré contre le professeur d'histoire-géographie, Samuel Paty. En effet, cet événement peut générer des peurs dans la mise en place de l'EMC. Or, ce n'est pas le cas de Madame N.

L'EMC n'apparaît donc pas comme une discipline insurmontable pour les personnes qui ont répondu à l'enquête. La discipline peut alors être mise en œuvre en classe sans trop d'écarts avec les textes officiels. De leur côté, les enseignants s'adaptent en permanence pour respecter au mieux les programmes et leurs contraintes de classes. Le sujet qui peut alors être sensible pour les enseignants comme les étudiants est la laïcité. Il s'agit d'un sujet qui semble générer des appréhensions dans son approche.

## **B) La laïcité : un sujet à enjeux et potentiellement source d'appréhensions**

L'EMC aborde de nombreux sujets qui se rapprochent parfois beaucoup de la vie des élèves. Le côté émotionnel peut alors prendre le dessus et des comportements difficiles à gérer peuvent émerger en classe. Ainsi, un obstacle très prégnant relevé par les étudiants, à 57,5 %, est la peur de certains comportements inappropriés en classe ou qui peuvent démunir le professeur. Nous pouvons penser ici aux propos faisant l'apologie d'un acte ou d'une religion surtout depuis les attentats récurrents

en Europe. Les enseignants peuvent alors être en difficulté pour aborder certains sujets et ne pas oser les mettre en place. Les sujets concernés sont par exemple l'enseignement de la Marseillaise, le travail sur le principe de laïcité, etc. D'ailleurs, le travail sur la laïcité est un thème qui apparaît comme l'obstacle principal pour Madame H. :

*« Le sujet de la laïcité je pense qu'il y a un gros obstacle... euh.. Je pense que... les enseignants ont peur tout simplement. [...] Il y a des sujets comme ça qui sont toujours un peu délicat. Ouais je pense que ... alors il y a de la peur pour certains sujets, il y a de la pudeur pour d'autres. Fin, je pense que c'est aussi... quels obstacles... Alors c'est moi qui imagine. Alors par rapport à la laïcité là c'est pas compliqué, il y a juste à discuter à l'école des enfants pour savoir que la laïcité c'est un sujet très sensible, ils n'osent pas aborder ce sujet-là. Au collège n'en parlons pas, ils ont peur après voilà du retour des parents, de comment l'information va être véhiculée après, comment ça va être interprété du point de vue de l'enfant, comment ça va être répété, comment ça va être déformé et que ça peut se mettre contre après l'enseignant. Euh... parce que c'est un sujet super sensible en fait. Je pense que les enfants le savent et le ressentent que c'est un sujet super sensible donc ils sont un petit peu aussi, tu sais, prêts. Ils ont compris qu'on était dans un contexte particulier. Je pense qu'ils le comprennent très bien et euh comme les enfants savent jouer des situations, ils sentent qu'il y a des failles, tu vois. Comme les enfants ressentent toutes les failles, adolescents, enfants ressentent les failles de manière générale. Si l'enseignant n'arrive pas assez sûr de lui et vraiment dans la maîtrise de ce qu'il faut mettre en place comme séance, bien choisi et sans qu'il y aucune ambiguïté, sans qu'il y ait aucune gêne, si l'enfant ou l'ado ressent la faille c'est qu'il peut y avoir un risque que ce soit mal interprété, déformé, etc, donc certains enseignants préfèrent ne même pas aborder ces sujets au risque d'avoir des problèmes derrière. Et après en obstacle, moi je verrais aussi le manque de maîtrise, le manque d'instruction par rapport à ça. ».*

En ce qui concerne les enseignants, il apparaît au cours des entretiens qu'ils s'adaptent en permanence afin de pallier les obstacles auxquels ils peuvent être confrontés. Le sujet sensible qui peut apparaître comme un obstacle et qui revient le plus souvent est celui de la laïcité et de la religion. Malgré son expérience, Madame C. explique justement que la laïcité est sans doute le thème le plus difficile à aborder surtout en contexte d'attentats :

*« Oui ! [rire] Oui les obstacles. Alors par exemple pour la laïcité, euh... laïcité je trouve que ce n'est pas toujours facile à exploiter en classe parce que nos élèves sont de différentes origines avec des religions ou pas de religion et puis ce sont souvent les paroles de papa et maman qu'ils retranscrivent. Et donc il y en a qui peuvent dire des choses en classe qui ne sont pas forcément très tolérantes et quelque fois c'est un peu complexe de faire comprendre que toi l'enseignant tu n'as pas à prononcer ton avis, à dire ce que tu penses de l'un ou de l'autre mais... euh... les enfants ils n'ont pas cette barrière donc ils voilà... ils disent ce que les parents leur ont toujours dit. C'est difficile de les faire changer d'avis ou*

*de les ouvrir à un peu plus de tolérance ça peut être compliqué. Donc oui la laïcité ce n'est pas facile. ».*

De même, elle explique effectivement qu'en discutant avec les enseignants à l'école, le thème qui revient le plus souvent comme source de difficulté est la laïcité. En effet, ce thème peut être complexe car il est mouvant dans le temps : la laïcité définie par Jules Ferry n'est plus celle d'aujourd'hui qui répond au principe de neutralité. De plus, la société a évolué ce qui a impliqué une massification de l'éducation et une forte diversification du public dans les classes avec des points de vue potentiellement divergents sur le sujet de la laïcité. Les enseignants doivent donc s'adapter à chaque instant. Les attentats perpétrés depuis 2015 et même ceux du 11 septembre 2001 ont probablement changé quelque peu la donne et rendent encore plus sensibles ces sujets pour certains enseignants.

Madame F., professeure stagiaire, appréhende également le thème de la laïcité mais trouve aussi que les obstacles rencontrés dépendent de plusieurs facteurs et qu'ils peuvent être surmontés par une bonne préparation du sujet :

*« Euh... des obstacles... je pense que tout dépend dans quelle école tu exerces, quels sont les milieux socio-professionnels des familles. Effectivement si tu abordes des thèmes religieux, ça peut être problématique si tu n'as pas réfléchi à l'avance à ce contexte là. Je pense que c'est comme tout... moi j'ai peu de formation donc je m'appuie sur des ressources soit manuel ou ce que je peux trouver sur des sites. Mais je pense qu'avec la pratique forcément c'est plus délicat quand on débute parce que tu as des fois des choses que tu ne penses pas des fois en retour et que les enfants auront envie de faire. [...] Après je pense que tout dépend du niveau de classe, en fonction du sujet qui peut être délicat, je pense que c'est important de bien le préparer et anticiper justement les notions qu'il pourrait y avoir. C'est comme tout le reste en fait. C'est comme toutes les matières, si tu prépares mal, tu te fais avoir dans ta séance. [...] ».*

Enfin, pour Madame M. l'EMC ne représente pas un obstacle. Il s'agit pour elle de mettre en œuvre son métier et d'amener correctement chaque thème en fonction des élèves pour aborder n'importe quel sujet :

*« Moi je ne vois pas trop. Alors je n'ai jamais été confrontée à des difficultés par rapport à ça. En fait ça dépend vraiment, c'est comment tu l'amènes en fait. Donc euh... il n'y a pas vraiment de difficulté par rapport à certains points. Parce que même la laïcité tout dépend de comment tu l'amènes aux enfants... parce que c'est... voilà... c'est par rapport aux religions donc là c'est de leur montrer mais sans avoir de jugement de valeurs donc c'est finalement assez fluide. Mais c'est vraiment tu vois c'est comme dans toutes les matières, je ne vois pas des*

*choses plus difficiles que d'autres à partir du moment où tu l'adaptes aux enfants que tu as en face de toi. ».*

Globalement, les enseignants ne semblent ainsi par rencontrer de nombreux obstacles quant à la mise en place de l'EMC en classe. Ainsi, que ce soit pour les enseignants ou pour les étudiants, cette discipline ne semble pas présenter plus d'obstacles qu'une autre discipline. L'adaptation et la formation en continue qu'elle soit personnelle ou institutionnelle est la clé pour le personnel éducatif afin de respecter les instructions officielles et de répondre aux exigences de l'Education nationale pour former au mieux les citoyens de demain aptes à vivre dans une société démocratique et à la faire perdurer.

### **Conclusion Partie 3**

Au cours de cette enquête nous avons pu remarquer que l'EMC est pratiqué en classe comme le demande les programmes. Les enseignants le mettent en place mais s'adaptent fortement à de nombreuses contraintes que sont le niveau de classe, le public, le milieu socio-culturel des familles, les projets de classe et d'école et les dates anniversaire de certains évènements apparaissant dans les programmes.

Cette discipline n'est pas plus prioritaire que les autres mais ne l'est pas forcément moins non plus. Ainsi, les enseignants travaillent le programme en le répartissant sur les différentes années du cycle. Plusieurs biais sont alors possible pour mettre en œuvre cette discipline :

- aborder de nombreux thèmes du programme en conseil des élèves ;
- s'appuyer sur les projets pour traiter des domaines transversaux ;
- amener certains sujets en interdisciplinarité pour ancrer la notion et y consacrer moins de temps sur une seule matière ;
- s'appuyer sur le vécu des élèves et les conflits de classe pour travailler certaines thématiques.

Pour cela les enseignants se doivent d'être à jour dans leurs connaissances. Il est également important de bien préparer chaque séance afin d'éviter d'être en difficulté face à certaines remarques ou certains comportements. Enfin, l'expérience sur le terrain apparaît comme un biais pour anticiper et bien préparer ses séances afin de transmettre correctement les apprentissages, notamment sur des sujets très ouverts, qui peuvent faire l'objet de débats et qui nécessitent d'être particulièrement cadrés.

Ainsi, les hypothèses de départ ne constituent pas des obstacles à part entière pour la pratique de l'EMC. Et même si des obstacles sont bel et bien présents dans les classes, les professeurs tentent de s'adapter au mieux pour respecter les instructions officielles.

## Conclusion générale

L'éducation civique, quelle que soit sa dénomination, a toujours eu pour principale vocation de former un citoyen apte à vivre et à comprendre un système démocratique. Les enseignants et les futurs enseignants aspirent tous à mettre en place cette discipline dans leur classe. Notamment, cette matière contribue à instaurer un climat de classe bienveillant et serein pour le travail mais également à apaiser les relations entre les élèves. Il s'agit d'acquérir des capacités pour vivre en société.

Par ailleurs, les enseignants aspirent à mettre en place l'EMC de manière à respecter le plus possible les instructions officielles. Bien qu'ils ne le pratiquent pas systématiquement à raison d'une heure par semaine, ils en équilibrent le volume horaire demandé sur l'année. De plus, les programmes recommandent de travailler par le biais de débats et de conseils d'élèves, ce que tentent le plus possible de faire les enseignants. L'oral apparaît donc prépondérant dans cette discipline.

Cette approche ne représente pas l'EMC dans sa globalité selon certains enseignants qui lui distinguent deux parties : une partie de vivre ensemble qui se travaille à chaque instant de la vie de l'école et de classe, une partie de travail notionnel et théorique afin d'acquérir des connaissances sur le système politique français.

Les enseignants comme les étudiants repèrent des obstacles à la mise en place de ce temps de travail. Le premier, qui ressort de l'étude menée dans le cadre de ce mémoire, est d'aborder des thèmes sensibles tels que la laïcité. Le manque de formation et de compétences peut alors en dissuader certains pour traiter ce sujet. Toutefois, l'étude menée révèle que les enseignants comme les étudiants s'informent et se forment au mieux par eux-mêmes pour être à jour dans leurs connaissances et traiter les notions demandées dans les programmes.

Les enseignants s'adaptent alors au quotidien pour respecter les textes officiels et semblent réaliser peu d'écarts au regard de ces derniers. Les hypothèses proposées, qui visaient à rendre compte des écarts, n'ont pas été, dans leur grande majorité, validées par les enquêtes réalisées, puisque peu d'obstacles ont été repérés. Il ressort alors des réponses que l'enjeu du métier de professeur des écoles est de s'adapter à ses élèves en permanence pour leur proposer un contenu de travail propice à leurs apprentissages. De même, l'EMC est une discipline qui colle à l'actualité, il est alors primordial pour les enseignants de travailler en corrélation avec les faits de la société.

Pour aller plus loin, il serait intéressant de mener une enquête plus approfondie des pratiques de terrain en observant les enseignants dans leur classe afin de rendre compte des applications de l'EMC au regard des propos recueillis.

---

## Bibliographie

---

### Articles numériques :

BUCHETON, Dominique, SOULE, Yves, « Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées », Education et didactique, pp 29-48, 2009.

Disponible sur : < <https://journals.openedition.org/educationdidactique/543#tocto2n13> >.  
Consulté le 24/12/2021, lecture du paragraphe 54.

KAHN, Pierre, « Petite histoire de l'enseignement des valeurs morales et civiques », Libertés et responsabilités pour une école démocratique, numéro 22, 2021.

Disponible sur : < <https://carnetsrouges.fr/petite-histoire-de-lenseignement-des-valeurs-civiques-et-morales/> > . Consulté le 20/12/2021.

MARCHAND, Philippe, « L'instruction civique en France. Quelques éléments d'histoire », Spirale, numéro 7, pp 11-41, 1992.

Disponible sur : < [https://www.persee.fr/doc/spira\\_0994-3722\\_1992\\_num\\_7\\_1\\_1856](https://www.persee.fr/doc/spira_0994-3722_1992_num_7_1_1856) >.  
Consulté le 20/12/2021, lecture des pages 11 à 29.

### Articles de presses :

ROCHE, Pierre, 1947, le plan Langevin-Wallon pour une école de justice et d'émancipation, L'Humanité, 2017.

Disponible sur : < <https://www.humanite.fr/1947-le-plan-langevin-wallon-pour-une-ecole-de-justice-et-demancipation-637461> > . Consulté le 27/12/2021.

### Mémoire :

COUTELLE, Lucie, Quelle place du droit à l'école ?, ESPE de l'académie de Nantes, Université d'Angers, sous la direction de M. Olivier BLOND-RZEWUSKI, soutenu le 15 mai 2019.

Disponible sur : < <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02171359/document> > . Consulté le 25 mars 2021.

## Ouvrages :

AEDE, Collectif, En avant pour les droits de l'enfant !, Erès, 2015.

Disponible sur : < <https://www-cairn-info.docelec.u-bordeaux.fr/--.htm> >. Consulté le 06/01/2022, lecture du point 1.9 du chapitre 1

DOUNIES, Thomas, Réformer l'éducation civique ? Enquête du ministère à la salle de classe, Paris, PUF, 2021.

ROBERT, François, Enseigner le droit à l'école, Issy-les-Moulineaux, ESF Editeur, 1999.

## Ressource universitaire :

DOUX-BRUN, Céline, L'enseignement moral et civique aux cycles 2 et 3, Master 1 MEEF 1<sup>er</sup> degré, INSPE de Bordeaux, Université de Bordeaux, Septembre 2020.

## Sitographie :

- Les attendus de fin d'année et repères annuels de progression du CP à la 3e :

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Eduscol [en ligne].  
Attendus de fin d'année et repères annuels de progression du CP à la 3e.

Disponible sur : < [https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1913283N.htm?cid\\_bo=141642](https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1913283N.htm?cid_bo=141642) >. Consulté le 23 avril 2021. Lecture des documents 21 et 24.

- La commémoration de l'assassinat du professeur Samuel Paty :

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Eduscol [en ligne].

Commémoration de l'assassinat du professeur Samuel Paty. Décembre 2021. Disponible

sur : < <https://eduscol.education.fr/2395/commemoration-de-l-assassinat-du-professeur-samuel-paty> >. Consulté le 13/10/2021.

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Académie de Bordeaux [en ligne]. L'équipe académique, valeurs de la République.

Disponible sur : < <https://www.ac-bordeaux.fr/article/l-equipe-academique-valeurs-de-la-republique-122146> >. Consulté le 01/11/2021.

- Les définitions de « civique », d'« éducation » et de « priorité » :

UMR ATILF, Centre national de ressources textuelles et lexicales [en ligne].

Disponible sur : < <https://www.cnrtl.fr/> >. Consulté le 21/12/2021.

- Le parcours citoyen :

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports [en ligne]. Circulaire n°2016-092 du 20-6-2016, Le parcours citoyen de l'élève.

Disponible sur : < <https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo25/MENE1616142C.htm> >.

Consulté le 23 avril 2021, lecture jusqu'au point 2 inclus.

- Le programme du cycle 2 :

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Eduscol [en ligne]. J'enseigne au Cycle 2. Mai 2021.

Disponible sur : < <https://eduscol.education.fr/84/j-enseigne-au-cycle-2> >. Consulté le 5 juin 2021, lecture du Domaine 3 du socle commun et des programmes d'EMC.

- Le programme du cycle 3 :

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Eduscol [en ligne]. J'enseigne au Cycle 3. Mai 2021.

Disponible sur : < <https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3> >. Consulté le 23 avril 2021, lecture du Domaine 3 du socle commun et des programmes d'EMC.

- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Eduscol [en ligne]. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Novembre 2020.

Disponible sur : < <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512> >. Consulté le 6 mai 2021.

- La Troisième République.

Larousse [en ligne].

Disponible sur : < [https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/III\\_e\\_R%C3%A9publique/140713](https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/III_e_R%C3%A9publique/140713) >. Consulté le 20/12/2021, lecture du début jusqu'au 1.3 – Le ministère Ferry.

---

## Liste des figures et tableaux

---

### Figures :

Figure 1 : Schéma représentant les enjeux du programmes d'EMC.....p 24

Figure 2 : Synthèse des résultats de la question 4 de l'étude quantitative.....p 64

Figure 3 : Répartition des réponses de la question 5 de l'étude quantitative.....p 67

Figure 4 : La part du sentiment d'incompétence des étudiants en EMC.....p 69

Figure 5 : Représentation des résultats de la question 6 de l'étude quantitative...p 70

Figure 6 : Représentation des résultats de la question 7 de l'étude quantitative...p 71

### Tableau :

Tableau 1 : Analyse des questions de l'étude quantitative.....p 40-41

## Annexes

Annexe	Intitulé	Page
n°1	Entretien avec Madame A., étudiante en Master 2 MEEF premier degré, alternante en classe de CM2, ayant reçu une formation en EMC et sans formation juridique.	84
n°2	Entretien avec Madame N., étudiante en Master 2 MEEF premier degré, stagiaire en classe de CE2, ayant reçu une formation en EMC et une formation juridique.	89
n°3	Entretien avec Madame H., étudiante en Master 2 MEEF premier degré, stagiaire en classe de CE1, avec peu de formation en EMC et pas de formation juridique.	98
n°4	Entretien avec Madame E., étudiante en Master 2 MEEF premier degré, stagiaire en classe de CM2, avec peu de formation en EMC et pas de formation juridique.	106
n°5	Entretien avec Madame L., professeure des écoles maître formateur en classe de CE2.	114
n°6	Entretien avec Madame F., professeure des écoles stagiaire en classe de CE2.	121
n°7	Entretien avec Madame C., professeure des écoles en classe de CM1.	125
n°8	Entretien avec Madame M., professeure des écoles maître d'accueil temporaire en classe de CE2.	137
n°9	Cahier des réponses au questionnaire diffusé aux étudiants. I – Bilan global des réponses au questionnaire II – Récapitulatif des réponses individuelles	148 148 154

**NB :** Dans les entretiens, la personne appelée « Z » est l'enquêteur.

Les entretiens ont été enregistrés. Les enquêtés ont tous donné leur consentement.

## Annexe n°1

### Entretien avec Madame A., étudiante en Master 2 MEEF premier degré, alternante en classe de CM2, ayant reçu une formation en EMC et sans formation juridique.

Entretien réalisé le 7 août 2021.

- Z : Bonjour.
- A : Bonjour.
- Z : J'ai quelques questions à te poser au sujet de mon mémoire qui traite de la pratique de l'EMC en classe.
- A : OK. Je t'écoute.
- Z : Quelle classe en alternance auras-tu en 2021-2022 ?
- A : Un CM2.
- Z : Très bien. Pour toi qu'est-ce que l'EMC ?
- A : L'EMC pour moi c'est l'enseignement des valeurs, des principes qui vont permettre aux enfants de s'insérer dans la société après et dans la société démocratique donc c'est de voir les premiers trucs de la vie politique et de la vie en communauté.
- Z : Les valeurs de la France ou d'un pays démocratique de manière générale ?
- A : De manière générale parce que je sais que dans le programme c'est la France et l'étranger. Principalement de la France car c'est principalement là où eux vont vivre plus tard et aussi étendre à l'étranger pour agrandir leur culture du monde.
- Z : OK. Qu'est-ce que le droit pour toi ?
- A : Le droit... Bah ça dépend, dans le sens large pour moi le droit ça a rapport à la justice. De manière plus fine c'est le droit, par exemple chacun a des droits donc le droit de voter, 'fin c'est un devoir le vote. Je ne sais plus d'ailleurs ! C'est ce que la Constitution, dans le pays dans lequel on vit, pour lequel on est citoyen, nous amène à faire. Et la transgression de ces droits amène sanction.
- Z : Ok. Durant ta pratique de classe que ce soit en stage ou en future lauréate du concours, envisages-tu de faire de l'EMC et comment si tu envisages de le faire ? Ça suppose que tu aies déjà réfléchi à la question.
- A : Envisager de faire de l'EMC oui, puisque c'est dans le programme et que c'est obligatoire. Pour l'alternance, là, comme je ne sais pas encore les matières que je vais avoir, je ne sais pas si c'est moi qui vais le faire. Et je sais aussi que c'est généralement ce que l'on fait passer en dernier quand on n'a pas le temps de faire tout. Généralement c'est ce qui passe à la trappe, donc que moi oui j'envisage de le faire mais pas sûr que ce soit possible. En tout cas, comme moi je le voudrais avec autant de temps ou de possibilités qu'à l'école et le maître avec qui je partage la classe.
- Z : Oui et comment toi tu envisages la pratique de l'EMC ?
- A : En faisant, beh justement en faisant de la pratique, des cas pratiques. Par exemple les conseils de classe, vraiment que les élèves puissent s'investir car c'est

une matière qui le permet et pour lequel c'est simple. Par exemple pour mon dossier, quand on parlait de « fraternité », ça peut très bien s'illustrer avec des situations de vie de classe, faire des sorties scolaires, 'fin vraiment même dans l'enceinte de l'école faire des projets plus que des cours types comme français et maths avec des leçons. Vraiment je passerais par la pratique au maximum, je ne sais pas si c'est possible pour tout.

- Z : Ok. Est-ce que tu envisages d'en faire toutes les semaines en tant qu'enseignante ? Enfin à quelle fréquence ?

- A : Je ne sais même pas combien de temps c'est dans les programmes. 1H30 je crois.

- Z : 1h car c'est une demie heure / une demie heure.

- A : Oui donc 1h, comment je l'envisage. Je ne sais pas. En tant que prof débutant j'imagine qu'on aurait plus tendance à mettre l'accent sur le français et les maths et même l'histoire ou la géo plus que l'EMC. J'aurai tendance à dire que ça passerait après mais je ne suis pas sûre qu'il faudrait voir le truc comme ça, je pense, mais c'est selon moi ce qui se passe dans les écoles. Après, si vraiment j'avais le temps, bien sûr que je le ferais comme c'est demandé car je trouve que ça permet de mettre un climat de classe favorable pour faire les autres enseignements, donc je pense que ça va aussi dépendre de la classe, des élèves que tu as. Si tu rencontres des problèmes et que tu vois que ton cours de français, il est infaisable, en tout cas pas dans les conditions adéquates pour vraiment faire les apprentissages, alors je mettrais prioritairement en place une situation d'EMC, par exemple je ne sais pas sur la bienveillance ou sur je ne sais pas quel autre thème qui poserait problème.

- Z : Ok. Quel sujet tu traiterais en priorité si tu faisais de l'EMC ?

- A : Je ne connais pas tous les sujets. Tu saurais me les dire ou pas ?

- Z : Je comprends. Je sais qu'il y a la sécurité routière, les règles de vie...

- A : Je pense que là, comme ça, ce qui me vient forcément ce sont les règles de vie de classe pour établir une base car ce n'est pas quelque chose que l'on fait à la fin de l'année. Et je pense, tout ce qui aurait trait à la sensibilité. C'est dans le programme, il y a l'onglet « sensibilité ». Je ne sais pas vraiment ce qu'il y a dedans. Mais je pense toujours à l'histoire du climat de classe, mettre ça au début ou en tout cas appuyer là-dessus, je pense que c'est plus intelligent. Après forcément faudra voir le droit, les règles et tout ça mais la sensibilité en priorité.

- Z : OK. Toi qui as fait ton dossier pour le concours en EMC sur les symboles de la République, est-ce un thème qui te paraît essentiel ? Si tu avais le choix entre deux thèmes, tu le ferais vite ?

- A : Je pense que celui que j'ai fait n'est pas essentiel. Après, c'est comme pour tout c'est quelque chose que l'on voit sur plusieurs cycles. Alors non, on le voit pas en cycle 1 quand même mais c'est quelque chose qu'ils ont vu en cycle 2. Moi, je l'avais fait en CM1. Ils vont voir en CM1 et ils vont le revoir en CM2 donc je pense qu'il y a des thèmes comme ça où tu peux passer un peu plus vite. Et bon, puis même si je trouve que les symboles de la France, c'est important pour créer le citoyen de

demain il aura aussi le temps de les reprendre plus tard donc j'axerais sur les besoins spécifiques au moment de faire la classe. Ce dont ils ont le plus besoin, je ne pense que ce soit de connaître les symboles de la République. Après peut-être, s'ils sont déjà bien ancrés dans les règles de vie de classe, qu'ils sont assez bienveillants entre eux, qu'ils connaissent le code de la route, bon beh oui.

- Z : Je ne suis pas sûre que tu saches car je ne sais pas si tu as rencontré ton enseignant référent. Est-ce que tu l'as rencontré ?

- A : C'est le 16.

- Z : Du coup est-ce que tu sais si habituellement cet enseignant fait de l'EMC ou pas ?

- A : Je ne sais pas.

- Z : OK.

- A : Mais tu vois, dans le mail qu'elle m'a envoyé, elle m'a dit « si tu veux je fais l'histoire, tu feras la géo » et... il n'y a pas eu mention de l'EMC du tout donc j'ai l'impression que ça donne un peu la tendance, mais après je n'en sais rien.

- Z : Ok. Du coup ma question sur « quels sujets traitent-ils et pourquoi et comment » ça ne sert à rien. Est-ce que tu as déjà reçu une formation juridique dans ton parcours professionnel, s'il existe et dans ta formation ?

- A : Euh... J'essaie de réfléchir mais non je n'ai jamais eu de droit ou ou quoi... quelque chose qui ressemble à ça... non je ne crois pas. Non !

- Z : Tu n'as pas fait ECJS en seconde.

- A : Non. Je n'ai jamais eu entendu ça.

- Z : En seconde il y avait SES et ECJS, qui était enseignement civique, juridique et social.

- A : Non. J'ai fait SES et LS.

- Z : Est-ce que tu connais les programmes d'EMC ?

- A : [rire] Euh... non ! Je vais être honnête non ! 'Fin je sais que... il me semble que l'on voit le droit des enfants en CM2, mais rien n'est moins sûr. En fait je n'en sais rien parce qu'on peut le faire en CM1. En même temps c'est par cycle les programmes donc tu fais ce que tu veux... Non je n'en sais rien !

- Z : Du moins, tu ne connais peut-être pas les programmes par cœur mais tu sais à peu près de quoi il est... enfin tout à l'heure tu me parlais de ...

- A : Je sais... ouais je sais qu'il y en a 4. Attends le jugement, la sensibilité, la règle et le droit et ... Oh c'est agaçant les trucs comme ça ! [...] Je ne sais plus...

- Z : Culture de la sensibilité, culture de la règle du droit, culture du jugement, culture de l'engagement. Après tu sais je pense que tu as assez lu, enfin regardé le programme pour savoir un peu ce qui est traité ou pas du tout ? Grosso modo ?

- A : Franchement, non, bah non ! J'ai vu des trucs passer, donc je sais qu'il y a des trucs qui se font. Tu vois, par exemple, parce que tu as fait ton dossier sur le droit des enfants, je sais qu'on voit le droit des enfants, je sais qu'il y a les émotions, je sais qu'il y a les règles de vie, qu'il y a ce que j'ai fait moi. Mais euh... je sais qu'il y a la bienveillance, la sécurité routière tout ça mais parce que j'ai lu les programmes.

De toutes façons ce n'est pas écrit les thèmes dans le programme. Ah si, c'est écrit. Non je n'ai rien dit. C'est écrit.

- Z : OK. Est-ce que tu connais les attendus de fin de cycle en EMC ?

- A : Non ! Pas du tout ! De tous les cycles ?

- Z : Au moins... cycles 2 et 3, en primaire ?

- A : Non... Je pourrais réfléchir mais non je ne les connais pas.

- Z : OK. [...]

- A : Mais personne ne les connaît en fait.

- Z : Alors là, question plus personnelle. L'EMC pour toi, est-ce ça doit être enseigné à l'école ?

- A : Oui, bien sûr que oui ! Dans la mesure où ça te permet de t'insérer dans la société après forcément que c'est nécessaire. Après les notions d'EMC, ils les voient aussi à la maison. Mais ce qu'à l'école et ce qu'ils n'ont pas à la maison c'est la notion de collectivité. Vraiment apprendre les règles pour après avoir une vie, pas avoir une vie mais pouvoir être bien et être inséré et comprendre pourquoi aussi... fin, alors je parle de notre cas en France. Les élèves, ils sont français, il faut bien qu'ils sachent ce que ça implique d'être français donc pour moi oui c'est nécessaire de le faire à l'école car ce n'est pas quelque chose qu'ils verront à la maison de manière précise. Les symboles de la République, ils ne le verront pas, les droits des enfants, ils ne le verront pas donc oui, je pense que c'est nécessaire, pour avoir de la culture après.

- Z : OK. Alors ça c'est une question bateau : est-ce que l'EMC est enseigné à l'école ?

- A : Oui.

- Z : Très bien. Apparaît-il dans les programmes ?

- A : Oui.

- Z : Tous les programmes ?

- A : Ah non pas dans celui de cycle 1. En tout cas pas sous le nom d'EMC.

- Z : Du coup est-ce que pour toi en cycle 1, ils font quand même de l'éducation civique.

- A : Oui, ça s'appelle, je ne sais plus comment ça s'appelle.

- Z : Le vivre ensemble.

- A : Ah oui c'est ça. C'est les bases de l'EMC. C'est la première fois, pour ceux qui n'ont pas fait de crèche, c'est la première fois qu'ils passent une journée avec d'autres gens donc forcément c'est une base de l'EMC.

- Z : [...] Dernière question. Est-ce que si tu as le choix entre deux séances d'EMC, tu priorises celle sur le droit ? Alors tout à l'heure tu parlais des règles de vie, la sensibilité, etc. Du coup je suppose que ça reste pour toi le premier truc à faire.

- A : En fait ça dépend. Ça va dépendre du moment dans l'année et ça va dépendre ce qui est en face. Et après je ne sais pas ce qu'ils voient en droit en EMC. Je sais qu'il y a le droit des enfants mais je sais pas s'il y a que ça qu'ils voient donc ça dépend ce qu'il y a à côté.

- Z : En cycle 2 c'est beaucoup les droits de l'enfant effectivement. En cycle 3 on est vraiment sur les droits de l'enfant et la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen mais juste savoir que, enfin par exemple que la DDHC, juste savoir qu'elle existe, qu'elle est pionnière dans toutes les autres déclarations de droits, que les hommes naissent libres et égaux en droit, voilà c'est vraiment connaître le premier article, sa signification, ... voilà.

- A : Après, ça, je sais qu'ils le voient en histoire aussi, avec la révolution donc si j'étais pressée par le temps peut-être que je l'insérerai... bon de manière minimale, avant mes cours d'histoire et que je prioriserai en EMC sur un thème complètement différent. Ça dépend. Après oui je ne ferai pas le droit des enfants en début d'année. Je pense que c'est quelque chose d'assez lourd. 'Fin la DDHC c'est un gros texte même, donc c'est pas quelque chose que tu fais en début d'année quand ils arrivent. Non, je pense qu'il faut faire quelque chose de plus accessible qu'un texte de loi avec des termes, 'fin un vocabulaire pas forcément évident pour tout le monde ou que... voilà ça dépend ! Ça dépend des facteurs, ça dépend ce que tu mets à côté, ça dépend le temps dans l'année quoi.

- Z : Ok. J'ai fini. Merci.

- A : De rien.

- Z : Au revoir.

- A : Au revoir.

## **Annexe n°2**

**Entretien avec Madame N., étudiante en Master 2 MEEF premier degré,  
stagiaire en classe de CE2, ayant reçu une formation en EMC et une formation  
juridique.**

**Entretien réalisé le 23 novembre 2021.**

- Z : Bonjour.
- N : Bonjour.
- Z : Je te contacte au sujet de mon mémoire qui vise à comprendre les écarts, s'il en y en a, entre les programmes et les pratiques de classe en EMC. J'ai donc quelques questions à te poser. Est-ce que je peux ?
- N : Oui. Je t'écoute.
- Z : Tu es dans une classe de CE2 en stage ?
- N : Oui
- Z : Qu'est-ce que l'enseignement moral et civique pour toi ?
- N : L'enseignement des principes et des valeurs qui régissent notre société républicaine démocratique.
- Z : OK. Est-ce l'enseignement moral et civique est présent dans les programmes de cycle 1, de cycle 2, de cycle 3, de cycle 4 ?
- N : Alors il n'est pas tout à fait présent dans les programmes de cycle 1 mais on parle quand même du vivre ensemble donc il est présent quand même sous une forme plus atténuée mais on veut quand même que les enfants aient un aperçu de ce que peut être cet aspect-là du vivre ensemble de la petite section à la grande section de maternelle à travers par exemple l'égalité filles/garçons, le respect des autres le respect du handicap. Après il est présent bien sûr au cycle 2, 3 et 4 dans une version plus traditionnelle de l'EMC.
- Z : Est-ce que l'EMC doit être enseigné à l'école ?
- N : Bien sûr !
- Z : Pourquoi ?
- N : Aucun doute. Parce qu'on vit dans une société et pour faire partie de cette société on doit comprendre comment elle fonctionne, donc on doit comprendre ses origines et comprendre le rôle que l'on est amené à tenir et que l'on tient, quel est le rôle que j'ai aujourd'hui, quel est le rôle que je vais amener à tenir, je vais être acteur de cette société là donc il faut que je la comprenne et pour ça l'EMC est fondamental.
- Z : OK. C'est vrai et c'est surtout via l'EMC que l'on peut apprendre ça.
- N : Comment comprendre sinon on ne comprend pas. Sinon on est en confrontation avec la société et en fait on ne comprend pas, moi je suis là, la société est en face de moi, je suis en marge de la société et si on comprenait mieux son rôle, qui je suis moi dans la société. Tu es un acteur important, tu fais partie de cette société tu es un pilier important. En fait oui tu fais partie de cette grande machine, de ce grand mammoth qui est la machine républicaine, démocratique, laïque et à ce moment-là

je m'associe à ça et je ne suis plus en confrontation. Et alors là tout de suite, oui c'est plus clair pour moi ; et on fait le lien avec tout le reste, avec tous les aspects de la vie sociale, l'aspect moral, l'aspect politique. Pour moi c'est tellement évident.

- Z : Oui. Mais ça ne l'est peut-être pas pour tout le monde. Est-ce que tu connais les programmes d'EMC ?

- N : Je crois que je les connais vaguement. Je les avais révisé l'année dernière mais je pense qu'il faut que je m'y remette parce que j'en ai pas encore fait cette année. Donc pour le cycle 1, même si c'est pas de l'EMC c'est le Vivre ensemble. C'est respecter les différences, respecter l'autre, l'égalité filles/garçons, le respect du handicap, euh... l'écoute vis-à-vis des autres et en fait apprendre à l'enfant à vivre avec l'autre, la société, se socialiser. Après au cycle 2 c'est les symboles et les valeurs de la République, l'hymne national, tout ce qui les symboles. C'est le début du parcours citoyen. Après je crois qu'au cycle 3 c'est plus les institutions, ..., porter secours ça fait partie de l'EMC. Et puis... je ne sais plus après.

- Z : Oui il y a les émotions aussi finalement.

- N : Oui, [...]. Les émotions c'est du cycle 1 cycle 4. [...]

- Z : Est-ce que tu connais les attendus de fin de cycle en EMC ?

- N : Non je ne les connais pas. Je les ai vus l'année dernière mais je ne m'en souviens plus.

- Z : OK. Est ce que c'est une priorité pour toi l'EMC dans la formation des élèves ?

- N : Oui, oui. Normalement il prévu dans la réglementation d'en faire toutes les semaines en cycle 2 et en cycle 3. Je constate sur le terrain que c'est pas fait, pas parce que l'enseignant ne veut pas le faire ou considère que ce n'est pas prioritaire mais parce qu'il préfère prioriser les mathématiques et le français ou d'autres matières. Souvent les enseignants disent qu'en fait on fait de l'EMC tout le temps à travers les règles de vie de classe. Mais pour moi c'est deux choses différentes. Les règles de vie de classe, pour moi c'est pas l'EMC. Pour moi, l'EMC c'est un rapport avec la société dans laquelle on vit, avec les principes démocratiques etc, c'est ça pour moi l'EMC. La vie de classe c'est autre chose et oui pour moi c'est prioritaire, on peut en faire toutes les semaines.

- Z : On va en venir à ton stage puisque tu en parles. Est ce que pendant ton stage tu en as vu fait par ton enseignant ou est-ce que t'as pu en faire ?

- N : Est-ce que j'en ai vu non. Par contre, ils utilisent les messages clairs quand il y a un problème pendant les récréations et pour eux c'est assimilé à de l'EMC. C'est ce que je te disais, pour eux ils en font tout le temps, c'est assimilé à de l'EMC, c'est comme ça qu'il l'explique. Donc en théorie jeudi, si tout va bien, je devrais faire donc moi ma séance sur les émotions.

- Z : D'accord. Mais sinon pas du tout tu en n'as pas vu plus ?

- N : Non.

- Z : Et quand tu en discutes avec ta MAT, ce n'est pas son truc ?

- N : Ce n'est pas la priorité. Si c'est pas fait c'est pas grave. De toutes façons elle a pas de... quand je lui ai parlé d'EMC quand on s'est vues, elle nous a transmis les

ressources et on a regardé et elle a rien fait comme ressource sur l'EMC donc je pense que quand elle fait des séances, elle prend sur Internet de façon ponctuelle. Elle a rien de préparé à l'avance.

- Z : D'accord. Normalement dans la classe l'emploi du temps doit être affiché, est-ce que tu l'as vu, est-ce qu'il y a le créneau d'EMC ? Je suppose quand même institutionnellement mais est-ce qu'elle le met ou pas ?

- N : Oui.

- Z : OK. C'est prévu quand à la base ?

- N : Je ne sais pas. [Elle regarde dans ses documents]. Il est en fin de semaine. Il est le vendredi, c'est intercalé avec le sport.

- Z : D'accord. Dans la classe il y a un affichage sur les règles de vie, il y a des grilles de comportement, il y a des métiers de place, il y a des choses comme ça ou pas du tout ?

- N : Alors elle pratique des pinces à linge du comportement. C'est-à-dire que tu as des feuilles A4. En début de semaine tout le monde à sa pince à linge sur les côtés avec son prénom et c'est « Prêt à travailler ». Tous les soirs, tous les jours, on fait le point : « Alors aujourd'hui comment ça a été ? ». Si tu as bien travaillé et que tu t'es bien comporté tu augmentes et tu passes sur la case du dessus « Bien travaillé ». Au fur-et-à-mesure des semaines c'est de mieux en mieux donc il y a « Super travaillé », « Très bien travaillé », « Excellente semaine », etc. Si au contraire ça n'a pas été et bien tu descends.

- Z : C'est avec les élèves qu'elle fait ça ou c'est elle qui choisi ?

- N : Avec les élèves. Elle prend la pince à linge et elle dit : « Alors ça était comment, X aujourd'hui ? Je crois que ça n'a pas été super donc je pense qu'aujourd'hui je te laisse là je te descends pas mais je ne te monte pas. ». Ou « X, aujourd'hui tu peux monter ! ». Ou « X ça n'a pas été ta journée, je t'ai reprise plusieurs fois, tu n'as pas écouté, tu n'as pas fait ton évaluation donc on descend ». Donc c'est avec l'élève. Ou alors elle pose la question à l'élève et des élèves disent d'eux-mêmes qu'ils ne monteraient pas aujourd'hui parce qu'il savent que ça n'a pas été. Alors moi je suis absolument contre ce genre de système. Mes enfants ont les pétales. Toutes les semaines, le vendredi, elle colorie sa pétale de la semaine. Tous les vendredis elle me dit : Je suis dans le vert cette semaine, je suis dans le vert ! ». Si dans la semaine elle a été dans la jaune elle vient en pleurant : « Mais je suis dans la jaune mais je ne sais pas maman c'est pas ma faute tu sais ». Et ça la stress, ça l'angoisse, ça la met dans un état, elle est hyper sensible. Elle fait tout pour revenir dans le vert et je trouve que c'est hyper angoissant pour elle et quand j'en parle avec d'autres parents d'enfants ils me disent pareil. Alors il y a des enfants ils s'en fichent complètement mais les enfants comme ma fille qui sont hyper sensibles et ça les stresse beaucoup, c'est quelque chose d'anxiogène c'est angoissant toute la journée : tu essaies de bien faire, d'être dans les apprentissages, t'essaies de bien écouter la maîtresse, de ne pas faire tomber ta gourde tout le temps ou ton stylo. Et

puis tu vois ta pince à linge et tu ne veux pas être dans le orange. Donc moi je suis contre ça.

Et après qu'est-ce qu'il y a comme affichage... il y a les règles de vie de la classe. Elle sont sur la porte.

- Z : Ce sont des règles qu'elle a fait comment ? Elles sont écrites à la main ? C'est un affichage ?

- N : Oui.

- Z : OK.

- N : Ça fait comme des nuages. Chaque règle est dans un nuage et c'est collé comme ça sur la porte. Par exemple : « Je dois rester à ma place. », « Je dois lever la main pour parler lorsque je veux parler en classe. ». Et c'est collé sur la porte.

A l'extérieur dans le couloir, il y a un petit A4 qui explique le message clair. Lorsque je veux parler à un camarade pour régler une situation je dois faire un message clair. Ça explique la manière dont l'élève doit s'adresser à l'autre s'il a un souci avec un camarade, il doit aller le voir et il y a des phrases types.

- Z : Pourquoi il est en dehors de la salle ?

- N : Parce que je pense qu'elle estime que ce sont des choses, des histoires qui arrivent à la récréation. A la récréation c'est là où il y a des petites embrouilles, des petites disputent entre les élèves donc c'est à ce moment-là qu'il faut régler ça. Quand on rentre dans la classe, ça doit être terminé.

- Z : OK.

- N : Voilà ! Donc je pense que c'est pour ça que ça a été mis là. Après je trouve que ce n'est pas judicieux parce que c'est dans un angle, dans l'angle de la porte et il y a le vestiaire, l'endroit où ils accrochent leur manteau. Voilà.

- Z : D'accord. C'est étonnant ça.

- N : C'est vraiment une petite feuille A4.

- Z : Je suppose qu'elle la quand même expliqué avec les élèves à un moment donné ?

- N : Alors ils l'expliquent en début d'année avec les règles de vie de classe et elle me dit que ça fonctionne très bien parce qu'ils fonctionnent comme ça depuis la maternelle.

- Z : D'accord.

- N : Les élèves sont habitués à ça. Après moi, pendant la récréation, comme dans toutes les écoles, il y a toujours des petites embrouilles, des petites bagarres, ... Je n'ai pas constaté que ça marchait plus qu'ailleurs. Ils se chamaillent autant que dans les autres écoles. Mais ça a le mérite d'exister.

- Z : OK. Par rapport aux autres écoles que tu as fait, tu trouves qu'il y a autant de problèmes ?

- N : Oui il y a autant de chamailleries. Ils jouent aux billes pendant la récréation : « il m'a pris ma bille », « l'autre il m'a poussé », « il ne veut pas que je joue avec elle », « on a joué au foot, j'ai marqué un but, il dit que je n'ai pas marqué de but ». Voilà.

[...] Après il n'y a pas d'autre affichage. Les règles de vie de classe sont dans le classeur. Et puis voilà.

- Z : OK. [...] Tu penses du coup que tu ne pourras pas faire beaucoup d'EMC pendant ton stage ?

- N : Ah bah là je lui ai montré la séquence [sur les émotions], elle m'a dit que je pouvais faire la séance 1.

- Z : Et tu ne penses pas que jusqu'au mois de juin tu arriveras à en mettre d'autre ?

- N : Euh... alors là... honnêtement si c'est une commande... Le message est clair, nous on est trois [stagiaires] : « si c'est une commande de vos enseignants pour être évalué, on va essayer de les cases, si ce n'est pas un commande, non ». On doit faire plutôt ses séances : « moi je vous dit ce qu'il faut faire, vous faites les fiches de préparation et vous les faites ».

- Z : D'accord.

- N : Trois c'est compliqué, trois stagiaires je n'ai pas compris. [...]

- Z : Est-ce que tu as vu des projets d'école ou de classe qui pourraient être liés à l'EMC dans ton école ?

- N : Non il n'y en pas.

- Z : Non. Là concrètement en période 2, vous allez travailler sur Noël ou des choses comme ça ou pas du tout ?

- N : Non.

- Z : Elle fait français, maths.

- N : Il n'y a pas de projet. Quand on s'est vues, on a fait la progression de la période 2, on a posé tout ce que l'on devait faire nous par rapport aux commandes de l'INSPE qui était primordial et autour on a posé tout ce qui était primordial par rapport aux élèves et on a construit comme ça. Elle n'y avait pas de marché de Noël, ils n'organisent rien pour Noël.

- Z : D'accord. Là du coup vous allez faire quoi ? Vous allez faire beaucoup de maths, de français et quoi d'autre ?

- N : Alors on doit faire... on a combiné nos PPN/PI [projets de l'INSPE] et on a fait une séquence sur l'alimentation équilibrée et variée. [...] On a fait six séances et on en présente chacune deux. On commence aussi jeudi. Une stagiaire doit aussi faire sa séquence de mémoire. Ça aussi c'est prioritaire. Ça commence jeudi. Ça va être un peu décousu par rapport aux élèves parce qu'ils ont l'habitude de faire des maths quand ils arrivent. [...] La journée passe trop vite avec les enfants.

- Z : Oui puis je suppose que vous faites de l'EPS aussi.

- N : On fait piscine...

- Z : Ah oui effectivement, ça prend beaucoup de temps. [...]

- N : On a encore une séance. Donc ils ont été évalués. On a eu beaucoup de souci parce qu'il y avait des élèves qui avaient peur. [...] Après on commence la gymnastique. [...] Donc là encore il y a un déplacement, il faut qu'ils se changent.

- Z : Donc ça va encore prendre beaucoup de temps. [...]

On va parler un peu de toi en tant que prof. Si tu as le choix entre deux séquences en EMC, quel est la priorité en EMC ? Est-ce qu'il y a un thème selon toi qui est prioritaire en EMC ?

- N : En cycle 2 ?

- Z : Oui et même en cycle 3, comme tu veux.

- N : Alors là je ne sais pas... parce qu'il y en a tellement. Il n'y a pas un thème sur les droits et les devoirs ?

- Z : Si si.

- N : Je pense que je prendrais celui-là.

- Z : OK.

- N : Les droits et les devoirs. Je crois que c'est dans le cycle 3.

- Z : 2 et 3. Ça peut être dans les deux.

- N : Ouais. Je pense que je ferai une comparaison avec d'autres pays, avec un autre pays. Pour leur montrer que c'est une richesse.

- Z : Pourquoi ce thème là ?

- N : Parce que souvent j'entends... « on n'a plus de liberté, on n'a plus de liberté, on n'a plus le droit de rien faire » et je crois que c'est trop galvaudé en ce moment. Quand on n'est pas allé voir ailleurs ce qu'il se passe. On ne se rend pas compte de la liberté que l'on a de pouvoir vivre en France et de tous les droits que l'on a en France. Je crois que c'est ça.

- Z : OK. Et ce thème je trouve qu'il a la particularité, si tu fais droits/devoirs, j'ai vu dans une classe où j'ai fait un remplacement l'année dernière, un enseignant qui avait fait droits et devoirs comme thème pour établir les règles de vie de classe en fait. « J'ai le droit de faire ça, j'ai le devoir de faire ça et donc en classe qu'est-ce que ça implique ? ». J'avais trouvé ça hyper intéressant cet angle d'attaque là où il était parti finalement du général de la société et il était revenu à la classe. C'était avec des CM2 donc ça se fait, c'est différent en cycle 2. Je trouve finalement que ce thème il a beaucoup de... il est tentaculaire et on peut le rattacher à beaucoup de choses en fait.

- N : Mais oui parce que même si tu es un élève tu as des droits et des devoirs aussi. « Tu as le droit à la scolarité, tu as le droit à ce qu'on te laisse vivre en paix et en bonne santé mais tu as aussi le devoir de ne pas embêter tes copains ». Fin moi je trouve que tu peux travailler sur plein plein de choses. Ouais je ferai ça. Et après j'ouvrirai sur un débat. Et le débat « Est-ce que partout dans le monde c'est possible ? ». Et après tu peux même faire une autre séquence sur les droits de l'enfant, sur la convention européenne, sur la charte européenne, voir si partout dans le monde c'est comme ça, si tous les enfants ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que toi. Oui et non, pourquoi ? C'est bien ? C'est pas bien ? C'est mieux ? Pourquoi ? Pour faire réfléchir. Pour voir que « je ne suis pas mal en France finalement. Mes parents ils ne sont pas cool, ils ne me laissent pas jouer à Fortnite toute la journée, mais je suis pas mal. La maîtresse est pénible, elle me donne des devoirs mais je suis bien là je suis au chaud là. ».

- Z : Dans ta classe tu n'as pas vu non plus de débat ou de conseil d'élèves ? Elle ne fait pas ça la maîtresse ?

- N : Non il n'y en a pas.

- Z : OK. C'est marrant ça que... rien du tout.

- N : Non je pense que comme elle résout les problèmes au fur-et-à-mesure qu'ils se présentent comme par exemple il y a un problème en récréation. Il y avait un garçon qui voulait jouer avec des filles mais elles n'ont pas voulu. Donc dans la cour de récréation il y a un banc que l'on nomme « le banc de l'amitié ». Donc quand tu es tout seul, que tu n'as pas de copain, copine, tu vas t'asseoir sur ce banc de l'amitié. Et en théorie, les autres copains, copines quand ils jouent, ils voient que tu es tout seul sur ce banc de l'amitié, ils viennent et ils t'invitent à jouer avec eux. Donc lui il était tout seul et il a insisté auprès des filles : « Je veux jouer avec vous, je veux jouer avec vous ! ». Et les filles elles n'ont pas voulu et ça a créé des problèmes. Donc quand on est arrivé en classe, la maîtresse a commencé à parler pour demander ce qu'il c'était passé. Les élèves se sont expliqués. La maîtresse explique que l'élève doit aller s'asseoir sur le banc de l'amitié. L'élève a dit : « moi je ne veux pas aller sur le banc de l'amitié, moi je veux jouer avec les filles. ». Et donc elle a essayé de dénouer la situation, de faire parler les uns et les autres. Pour elle en fait ça remplace le débat que tu pourrais instituer une fois par semaine, où chacun avec une boîte à idée peut-être, où chacun mettrait ses... voilà, elle le fait au fur-et-à-mesure que le problème se pose. Donc ça prend 3-4 minutes au retour de récréation au moment où le problème se pose et elle le règle.

- Z : OK.

- N : Bon le banc de l'amitié ça ne marche pas. On a observé pendant deux récréations. Les enfants ne s'y mettent pas parce qu'en fait ça les pointe du doigt. [...] C'est stigmatisant. [...]

- Z : Est-ce que pour toi les enseignants peuvent rencontrer des obstacles pour faire de l'EMC dans leur classe ?

- N : Alors... [silence] avant Samuel Paty j'aurai dit non. [silence] Et moi aujourd'hui je dis toujours non. Si c'est bien amené, je pense que non. Mais après, je pense que... tu ne sais pas comment ton message, comment tes paroles sont perçues, transformées et comment elles sont rapportées après à la maison. Le truc c'est que l'on a à faire après à une population qui est très différente et qui peut mal comprendre, à une population qui peut être... culturellement très éloignée de nous. Et euh... peut-être effectivement que moi je suis dans ma bulle ici. Si un jour on m'envoie dans une zone, dans une REP ou REP+, peut-être que ça peut être compliqué. Parce que si tu leur parles de société, de république, de démocratie, peut-être que ça peut être compliqué car pour eux peut-être que ça a des connotations qui vont être négatives, péjoratives mais ça sera à moi en tant qu'enseignant de leur expliquer la véritable définition de ces mots et de leur dire « Voilà ce que ça veut dire » et de les replacer. Donc moi je ne pense pas. Je ne

pense pas. Je ne m'interdirai pas d'enseigner l'EMC et je n'ai pas peur de ça. Je pense que non. En utilisant les bons mots, le bon ton, c'est possible oui.

- Z : Le tout c'est de s'adapter.

- N : Tout à fait. De m'adapter et puis de bien expliquer ce que c'est. Ne pas partir avec mes idées à moi. Mes idées n'ont pas à avoir lieu et place dans la classe. Dans la classe je suis enseignante, je suis là pour enseigner ce que les didacticiens, les pédagogues, le programme me disent d'enseigner. C'est tout. Et moi je m'efface complètement. C'est le savoir qui doit être là. Et le savoir il doit absolument être transmis pour que l'obscurantisme ne soit plus là.

- Z : D'accord. Est-ce que tu as reçu une formation en EMC à l'INSPE ?

- N : Très sommaire.

- Z : OK. C'est-à-dire ?

- N : Je vais dire que ce n'est pas une formation mais une évocation de quelques thèmes de l'EMC. Pour le reste c'est à moi de m'approprier la totalité du domaine de l'EMC. Je pense que l'INSPE a pour vocation de nous expliquer, de nous transmettre l'esprit de l'EMC mais pas de nous former au domaine de l'EMC. Tu vois la différence ?

- Z : Oui. Ça serait du coup pour ne pas nous enfermer dans une vision ?

- N : Non ce n'est pas ça parce qu'en fait, les symboles, les valeurs de la République, les institutions, tout ça, tu prends n'importe quel livre c'est facile. Ce n'est pas compliqué. Mais ce qu'ils ont voulu nous faire comprendre à l'INSPE c'est un angle d'attaque. Qu'est-ce que c'était réellement l'EMC ? C'est un esprit. C'est basé sur le principe de laïcité. C'est ça. C'est surtout faire que l'élève devienne un futur citoyen éclairé, c'est surtout qu'il ne soit pas stéréotypé, c'est surtout qu'il comprenne bien qu'aujourd'hui les filles et les garçons doivent être considérés de la même manière. C'est ça. Libre à nous après de transmettre cet esprit de la façon que l'on souhaite dans la formation, dans nos apprentissages. C'est ça que la prof a voulu nous faire comprendre et que c'est important.

- Z : OK. J'aime beaucoup l'idée. Euh... OK. Est-ce que tu as reçu une formation juridique au cours de ta vie ?

- N : Oui. Quelques années à la fac de droit.

- Z : Tu as fait quoi ? 4 ans ? 5 ans ?

- N : J'ai fait 5 ans car mon DEUG je l'ai fait en trois ans.

- Z : D'accord. Et tu as le niveau maîtrise c'est ça ?

- N : Maîtrise oui.

- Z : Et dans l'entreprise où tu as travaillé avant, tu étais dans le service juridique ?

- N : A la fin. Mes dernières années, je les ai faites aux ressources humaines.

- Z : D'accord.

- N : Mais quand j'ai fait la comptabilité, je faisais comptabilité et analyse, gestion, contrôle de gestion quoi.

- Z : Donc tu as fait quand même du droit ?

- N : Oui ça m'a servi tout le temps.

- Z : Est-ce que tu estimes que ça peut te servir dans le cadre de l'EMC ou pas ?
- N : Oui. Parce que je n'ai plus une vision micro mais macro. Je n'ai pas juste une vision de l'EMC mais j'ai une vision globale, une vision générale.
- Z : Ouais. Et tu penses que tout le monde devrait avoir un minimum de formation en droit pour justement comprendre les dimensions en EMC ou pas du tout ?
- N : Oui. Je pense qu'on devrait continuer à appeler ça EMC mais on devrait inclure plus, à partir du lycée, des notions de droit du travail. Parce que pour le futur quand tu vas signer un contrat de travail c'est bien de savoir qu'est-ce qu'un contrat de travail, qu'est-ce que l'on a le droit de te demander, de ne pas te demander, qu'est-ce que tu signes exactement. Des petites choses toutes simples. Savoir que quand tu vas acheter une baguette de pain, tu fais un contrat avec la boulangère. [...] Ce sont des petites choses et ça fait partie pour tout citoyen éclairé, d'avoir ce minimum d'informations pour avoir le discernement et être un « bon père de famille ». Moi je pense qu'il y a un plein de petites choses que l'on ne sait pas et quand on les apprend on s'aperçoit que ce n'est pas compliqué. [...]
- Z : Et dernière question : qu'est-ce que c'est le droit pour toi ?
- N : Les règles qui permettent aux êtres humains de vivre ensemble. J'avais un prof qui disait : « le droit permet aux juristes de pouvoir tels des singes passer d'arbre en arbre sans jamais pouvoir toucher le sol. ». Au début je ne comprenais pas pourquoi il disait ça. J'ai compris bien des années plus tard que c'est en fait parce qu'on arrive à rebondir. En fait tu ne tombes jamais. Si tu n'avais pas le droit pour poser des règles, ça serait le bazar.
- Z : Je te remercie beaucoup.
- N : De rien.
- Z : Au revoir.
- N : Au revoir.

### **Annexe n°3**

#### **Entretien avec Madame H., étudiante en Master 2 MEEF premier degré, stagiaire en classe de CE1, avec peu de formation en EMC et pas de formation juridique.**

**Entretien réalisé le 29 octobre 2021.**

- Z : Bonjour.
- H : Bonjour.
- Z : Alors j'ai quelques questions à te poser pour mon mémoire qui vise à comprendre les écarts entre les instructions officielles et les pratiques de classe en EMC.
- H : D'accord.
- Z : Donc tu vas voir c'est vraiment l'enseignement de l'EMC, sur toi par rapport à cette enseignement là et aussi ta classe de stage si tu as pu voir quelque chose. Il n'y a rien à connaître par cœur.
- H : OK, ça marche.
- Z : C'est quoi pour toi l'enseignement moral et civique ?
- H : L'enseignement moral et civique c'est pour moi une discipline qui sert à discuter des règles, des valeurs qui régissent les groupes, les individus dans des groupes, dans la société. Ça rejoint la philosophie je trouve beaucoup. Ça rejoint le droit, les valeurs de la République. C'est assez large en fait.
- Z : OK. Est-ce qu'il est enseigné à l'école ?
- H : Oui.
- Z : Est-ce qu'il doit être enseigné à l'école l'enseignement moral et civique ?
- H : Oui. Alors pour moi l'EMC et les débats à visée philosophique pour moi ça se recoupent. Donc l'EMC ça doit être enseigné mais ça peut porter un autre nom.
- Z : OK. Tu aurais une idée de ce que ça pourrait être ce nom ? Est-ce que ça peut être les noms que ça a porté depuis que ça existe ?
- H : Oui, ça peut être renommé en « débat à visée philosophique », en « l'heure citoyenne », on peut mettre d'autres mots derrière.
- Z : OK. L'heure citoyenne c'est intéressant. Est-ce qu'il apparaît dans les programmes de cycle 2, cycle 3 et cycle 1 ?
- H : Ça je ne sais plus comment ça apparaît. Là comme ça je te dirai que ça apparaît en cycle 3 mais je ne sais plus. En cycle 1, on peut faire des discussions, oui on en fait également. Après est-ce que ça apparaît je n'en sais rien.
- Z : En cycle 2 et en cycle 3 on parle d'EMC et en cycle 1 on appelle ça le « vivre ensemble ».
- H : OK.
- Z : Est-ce que tu connais les programmes d'EMC ?
- H : Euh... pas du tout. Je sais qu'il y a des notions inévitables. Je me souviens qu'il y avait des grandes lignes sur justement le fait de respecter autrui, on travaille sur la

gestion des sentiments, des émotions, sur les règles qui régissent en général les discussions de groupe, etc. Mais le programme en lui-même non.

- Z : OK. C'est déjà pas mal, tu connais les grandes lignes. Et les attendus de fin de cycle, est-ce que tu les connais ?

- H : Non, précisément non. Je vais te dire la même chose que ce que je t'ai dit juste avant, précisément non. Ça va être encore fois, connaître les règles, respecter la parole de l'autre, savoir réagir par rapport à la parole de l'autre, développer l'esprit critique, le sens critique.

- Z : Oui, très bien. C'est vrai que c'est dans les programmes, développer l'esprit critique.

- H : Il y a plein de choses à voir mais développer le sens critique pour moi c'est l'élément essentiel dans cette discipline.

- Z : Oui, ça sert à plein de choses, c'est la base de tout.

- H : Oui pour moi vivre en société c'est réussir à avoir l'esprit critique, prendre la mesure de ce qui se passe autour, prendre la distance suffisante et ne pas apporter un regard déjà dicté au préalable. Il faut vraiment réussir à avoir son propre avis et avoir des informations qui permettent de réussir à construire son propre avis et en étant à l'écoute. Pour moi c'est super important d'apprendre ça à l'école si on veut éviter une dictature.

- Z : Oui. Est-ce que l'EMC est une priorité pour toi dans la formation des élèves ?

- H : Une priorité... euh... Je pense que ça doit être transversal... Je pense que ça doit être euh... Il y a plein de choses qui sont prioritaires. Non je ne le mettrais pas au rang numéro 1, je pense que tout est priorité en fait. On peut faire l'EMC en transversal. On peut le retrouver ailleurs que dans cette heure où on fait de l'EMC : quand on fait de l'art plastique, de l'EPS ou d'autres disciplines, il y a des notions qui peuvent intervenir sans que pour autant on soit dans une heure d'EMC.

- Z : Oui.

- H : En EPS par exemple.

- Z : Oui en EPS c'est assez fort effectivement

- H : C'est très présent et pourtant ce n'est pas ça que l'on enseigne là mais ça en fait partie.

- Z : Oui. Est-ce que dans ton stage tu as fait de l'EMC ou est-ce que tu vas en faire ?

- H : Là on ne parle que de mon stage de cette année ?

- Z : Tu peux me parler de tes autres stages si tu veux.

- H : L'année dernière en CM2, j'ai assisté durant deux vendredis à des séances... euh... je ne sais plus comment ça s'appelle... des conseils d'élèves en fait où toute la classe se réunit, il y a un bâton de parole, on débat autour de... euh... l'ordre du jour. J'ai assisté à ça, j'ai trouvé ça génial ! Donc pour toutes les raisons que l'on connaît : pour désamorcer des conflits, pour donner la parole à ceux justement qui ont tendance à s'effacer, ou pour apprendre justement à parler avec respect, à répondre avec respect, à ne pas monopoliser la conversation, etc, pour dire ce que l'on a sur

le cœur, pour justement avoir l'occasion de remercier, juste de dire quelque chose de positif ou cracher son venin mais dans un cadre quand même défini, on ne peut pas dépasser certaines limites. Fin j'ai trouvé ça vraiment très riche ! Et cette année, on a mené avec les deux autres stagiaires, on a mené deux séances sur le thème des enfants, « C'est quoi un enfant ? ». C'est un livre de philosophie que l'enseignante a acheté pour cette année. Il y a des séances toutes faites, c'est du clé en main. Donc après nous on l'a arrangé. Ils proposent différentes façons de mettre en œuvre la séance en fonction du cycle et de la classe surtout. Nous on a fait une première séance avec « C'est quoi un enfant ? » avec une question très ouverte ou après ils avaient des images avec un personnage qui n'est ni genré, ni enfant, ni adulte. On voyait ce personnage ou deux personnages dans une situation, par exemple en train de jouer, en train de travailler, en train de conduire, en train d'aller à l'école. Les élèves devaient trier les images à partir de ce qu'ils pensaient, si c'était quelque chose qui était attribué à l'enfant, à l'adulte ou les deux. Après on a fait une mise en commun. En deuxième partie de séance, on a prolongé la question « C'est quoi un enfant ? ». L'inducteur était un livre qui s'appelle je crois « Je veux grandir » [de Tony Ross]. C'est une petite fille qui va voir chacun des membres de sa famille pour leur dire qu'elle veut grandir. Chaque adulte lui donne son avis tout en faisant l'exact inverse. A la fin, il n'y a que son petit frère qui dit à sa sœur : « Mais tu es déjà grande ! ». C'est super mignon car ça parle de la subjectivité du fait que l'on soit toujours le petit de quelqu'un et le grand d'un autre. Et grandir ce n'est pas forcément physique, c'est moral aussi. Et du coup, ça a ouvert un débat sur ça. C'était super intéressant. Ça a permis de voir les droits de l'enfant, droits et devoirs et ça a permis d'aborder, par l'aspect juridique, la notion de l'enfant et par l'aspect moral, philosophique. Il y a vraiment plusieurs axes qui sont travaillés dans ces séances. Après je n'ai pas la progression dans l'année de l'enseignant. Je ne peux pas te dire ce qu'elle va aborder les prochains mois car je ne lui ai pas demandé. Je ne sais pas du tout ce qu'elle va travailler pour les séances à venir.

- Z : Tu sais quel jour elle en fait ?

- H : Alors ça la philo... je n'ai pas réussi à retrouver l'emploi du temps de la semaine. Pour la philo, le débat philo, c'est le vendredi en dernière heure, de 15h30 à 16h15.

- Z : OK. Du coup ce manuel là, tu penses que vous allez en refaire des séances ?

- H : Oui. Fin là elle vient de changer l'emploi du temps donc je ne sais pas si philo interviendra les jeudis et vendredis.

- Z : OK.

- H : Donc en fait, je ne sais pas car ce n'était pas fixé quand on est partie en congé je pense.

- Z : D'accord, donc tu en feras que si l'emploi du temps le permet.

- H : Oui.

- Z : Donc là vous avez travaillé les droits de l'enfant par son aspect philosophique et juridique. Est-ce que l'enseignante en a fait avec vous ?

- H : Nous on ne l'a pas vu faire parce que c'est toujours nous qui avons animé ces séances. Il y a des ratés. Il y a des fois où ça a sauté. Ah non, c'est les vendredis et on n'est pas toujours là les vendredis donc si elle en a fait c'était quand on n'était pas là.

- Z : OK. C'était ça ta question : est-ce qu'on l'a vu faire ?

- Z : Oui ou est-ce que tu es au courant qu'elle a fait autre chose ?

- H : Euh... je ne sais plus si elle a fait autre chose. Ça ne me dit rien en tout cas.

- Z : Vous aviez un trace écrite à la fin ou pas ?

- H : Ils ont créé des affiches mais c'était un travail de recherche. Il n'y avait pas ensuite un affichage commun. Par contre on leur a demandé... l'enseignante devait poursuivre la séance que l'on avait commencée. Elle devait leur demander de dessiner ce que c'est pour eux un enfant et dessiner ce que représentait pour eux un adulte. Un dessin qui synthétisait un peu les séances et ça, ça constituerait une trace écrite. Elle devait aborder plus en détail le droit des enfants avec eux. On n'en a pas rediscuté donc je ne sais pas si elle l'a fait au final. Il y avait déjà des documents imprimés avec tu sais des articles pour le droit des enfants mais je ne sais pas comment elle comptait les exploiter par rapport à la progression de la semaine où parfois elle ne fait pas tout à fait comme prévu. Du coup, comme elle nous a fait aucun retour par rapport à ça je ne suis pas sûre qu'elle l'ait mise en place.

- Z : D'accord. Mais c'était prévu, c'est déjà pas mal. [...]

Tu m'as dit qu'elle avait les articles prévus par rapport aux droits de l'enfant. Est-ce que tu sais comment elle voulait aborder ça avec eux ou pas ?

- H : Pas du tout. La première séance c'était la question ouverte « Qu'est-ce qu'un enfant ? » et après il y avait ce travail de tri d'images. La deuxième séance on pouvait travailler deux axes. Nous on a choisi de travailler sur l'axe plus philosophique, morale avec la notion de grandir, qu'est-ce que ça veut vraiment dire grandir donc avec le livre. Il y avait un autre axe possible et on a choisi de le faire dans une autre séance à venir sur justement l'aspect juridique. C'est elle qui était censée le mettre en place. Je ne sais pas si elle fait quelque chose et si elle l'a fait, comment. Dans le livre c'était suggéré comme... il y avait des flashcards déjà préparées avec des situations représentées. Il y avait un enfant dans différentes situations. Ce sont des enfants qui sont en train de travailler en Inde par exemple, des enfants qui sont dans un cadre familial mais différent on va dire dans un cadre familial traditionnel occidental, dans une famille stéréotypée sur la plage, des enfants de peau blanche, européens. Une autre famille qui est dans une cuisine autour d'une table avec le sourire, des mamans voilées. On voit que ce n'est pas la même culture qui est montrée. On n'est dans une classe de REP à X où par exemple il n'y a pas un seul enfant qui a un prénom français. Il y a beaucoup d'enfants qui ont des mamans musulmanes car à la sortie de l'école je vois qu'il y a beaucoup de mamans voilées. Les images n'ont pas été choisies au hasard. Après il devait y avoir une discussion qui devait être faite autour de ces images, sur la notion de droit ou de ne pas avoir droit, de devoir aussi. Et ensuite, certainement que dans un second temps, elle

pouvait amener la partie juridique, l'aspect plus institutionnel de la séance avec la validation de l'enseignant avec ce que l'enfant a droit ou pas droit et les devoirs de l'enfant.

- Z : OK.

- H : Il y a toujours des inducteurs dans ses séances là : un livre, des images, ...

- Z : Les élèves sont réactifs, intéressés par ce que vous faites ?

- H : Je pense qu'ils sont intéressés. Après on a une classe de 12 enfants donc je pense que c'est plus simple.

- Z : Oui c'est sûr. Quelle formation tu as reçue en EMC à l'INSPE ?

- H : Euh... on a eu un cours magistral voire deux. A part ça... si on a fait un travail sur l'égalité fille/garçon, sur le genre à l'école. On a abordé l'actualité en français mais ce n'est pas vraiment de l'EMC. A plusieurs reprises d'ailleurs. Souvent même. On a quand même travaillé. On avait fait un premier travail dans l'amphi avec une histoire avec des enfants qui observaient des gens arriver. On a fait le conte. Il y avait un conte avec le courage, Yacouba où on travaillé l'altérité. On a travaillé le courage et la notion de liberté aussi.

- Z : Est-ce que tu trouves que les cours d'EMC à l'INSPE ça manque ou pas ? Ou de comment enseigner l'EMC ? Est-ce que pour toi ça devrait être quelque chose en plus ou pas ?

- H : Oui, ça manque beaucoup de savoir comment enseigner. [...]

- Z : Surtout que ce n'est pas facile à aborder.

- H : Oui ce n'est pas simple. Pour rester sur l'EMC, à part les débats à visée philosophique, il n'y a pas eu d'autres suggestions pour enseigner l'EMC ou alors ça ne m'a pas marqué.

- Z : Je suis assez d'accord avec toi.

- H : Si avec la prof d'histoire, on avait fait un cercle de parole aussi. Elle nous avait initié à ça. On avait fait un cours aussi. On avait parlé des assemblées et elle disait qu'il y avait différentes façons de montrer aux élèves... je ne sais plus...

- Z : Je sais que l'on avait fait un truc sur la communication non-violente. Là cette année, vous n'avez pas du tout d'histoire-géo-EMC du coup vous ne faites pas d'EMC du tout ?

- H : Nous cette année, écoute, pas que l'on sache en tout cas. Apparemment non. Pour l'instant ce n'est pas dit qu'on en fasse.

- Z : Je suis assez d'accord avec ce que tu dis sur le fait que l'on voit l'EMC par le débat car en cours la prof a présenté l'EMC par les débats et les cercles de parole. Mais ce n'est pas que ça, parfois, il faut poser des notions et les comprendre.

- H : Oui, on ne veut pas mettre en avant de pédagogie frontale. C'est vraiment qu'on nous présente toujours l'EMC par la discussion.

- Z : Oui.

- H : Avec des inducteurs différents bien sûr.

- Z : Est-ce que tu as reçu une formation juridique au cours de ta vie professionnelle, de ton cursus scolaire originel ou pas ?

- H : Si j'en ai reçu ça ne m'a pas marqué parce que ce n'est pas trop ce que je préfère le droit. On en fait un petit peu en BTS Action commerciale. On en a eu vraiment très peu. J'ai dû en faire un petit peu aussi au lycée bac économique et social, on en faisait un petit peu. Déjà c'est loin et c'est quelque chose que je n'ai jamais aimé le droit.

- Z : Pourquoi ?

- H : Je trouve ça très inintéressant. Le vieux souvenir que j'ai c'est autour de textes qui sont imbuvables de moins point de vue, autour de grands schémas. Ce n'est pas vivant en fait. Pour moi c'était d'un ennui total. On faisait des études de cas autour d'un arrêt et il y avait des éléments à dégager.

- Z : D'accord.

- H : Il y avait une forme bien précise pour les réponses. Après le droit, comment est constituée la loi en France, le système juridique en France, je pense que c'est quelque chose que j'ai vu au lycée mais c'est tellement loin que je ne m'en souviens plus et ce n'est pas quelque chose qui m'intéressait plus que ça. Pourtant c'est important pour sa culture, pour savoir comment est fait un pays, comment est organisé un pays. Je le ressens c'est un manque aujourd'hui mais là c'est vraiment trop loin pour moi.

- Z : Un manque ?

- H : Oui pour comprendre, pour notre culture en fait. Le Sénat, l'Assemblée, pour moi ce sont des notions super floues en fait.

- Z : Quelle séquence pour toi est prioritaire pour toi en EMC dans l'année ?

- H : Peu importe le cycle ?

- Z : Oui.

- H : D'accord. La première chose qui m'est venu c'est le respect, le respect d'une manière générale, le respect d'autrui et de soi. Après ça peut être en travaillant plein d'axes différents, je trouve qu'il y a la question des femmes. Il ne faut pas lâcher. Ce sujet là, il faut continuer à travailler sur la notion de genre, c'est très présent, c'est très problématique. Je pense que la religion aussi c'est super important. Je pense que travailler sur la notion de laïcité c'est super important parce que c'est quelque chose qui est là tout le temps, c'est latent. J'ai l'impression que l'on a une bombe qui grossit de plus en plus et ça fait très peur. C'est sensible. C'est un énorme problème. Il y a un gros travail à faire là-dessus parce qu'on est à la fois dans les non-dits et à la fois on dit les choses mais on n'ose pas vraiment et... je ne sais pas comment expliquer, je trouve qu'il y a quelque chose qui est latent, il y a quelque chose qui grandit car on n'ose pas vraiment dire les choses. Peut-être que l'on n'a pas assez montré les limites, parlé de liberté, explicité vraiment le terme de laïcité, peut-être aussi que beaucoup d'enseignants n'osent pas en parler. Bon après à juste titre aussi parce qu'on a vu que certains s'y sont risqués et que pour un ça lui a quand même coûté la vie. Mais je pense que c'est super important d'aborder ces sujets et justement face à ce genre d'évènement il ne faut pas se taire. Au contraire, il faut multiplier les actions dans les écoles, au maximum libérer la parole pour montrer que

la laïcité ce n'est pas priver de liberté mais que c'est au contraire une liberté, qu'il y a des cadres à respecter, ce que c'est d'être dans un pays laïque et qu'on n'est pas à piétiner les libertés. On doit pouvoir se sentir libre de parler et de vivre dans sa sphère privée mais qu'il y a un respect à avoir dans la sphère publique. Je pense que ça c'est vraiment super important.

- Z : OK. D'ailleurs, on était en classe le jour où l'Education nationale a voulu que l'on face un hommage à Samuel Paty. Est-ce que votre enseignante vous en parlé ? Est-ce que les élèves en ont parlé ?

- H : Non. On n'a parlé de rien, absolument de rien. Je l'ai dit à un moment donné à mes collègues stagiaires et on n'est passé sur autre chose. Je n'ai entendu parlé de rien pendant la journée et moi-même je n'en ai pas parlé non plus. Il n'y a rien eu de particulier en tout cas dans la journée.

- Z : OK. Justement tu parlais tout à l'heure du fait que les enseignants n'osent pas forcément. Est-ce que pour toi il y a des obstacles à l'enseignement de l'EMC ?

- H : Ça dépend du sujet. Le sujet de la laïcité je pense qu'il y a un gros obstacle... euh.. Je pense que... les enseignants ont peur tout simplement. Alors l'éducation à la sexualité, je ne sais pas dans quoi ça va mais il y a des sujets comme ça qui sont toujours un peu délicat. Ouais je pense que... alors il y a de la peur pour certains sujets, il y a de la pudeur pour d'autres. Fin, je pense que c'est aussi... quels obstacles... Alors c'est moi qui imagine. Alors par rapport à la laïcité là c'est pas compliqué, il y a juste à discuter à l'école des enfants pour savoir que la laïcité c'est un sujet très sensible, ils n'osent pas aborder ce sujet-là. Au collège n'en parlons pas, ils ont peur après voilà du retour des parents, de comment l'information va être véhiculée après, comment ça va être interprété du point de vue de l'enfant, comment ça va être répété, comment ça va être déformé et que ça peut se mettre contre après l'enseignant. Euh... parce que c'est un sujet super sensible en fait. Je pense que les enfants le savent et le ressentent que c'est un sujet super sensible donc ils sont un petit peu aussi, tu sais, prêts. Ils ont compris qu'on était dans un contexte particulier. Je pense qu'ils le comprennent très bien et euh comme les enfants savent jouer des situations, ils sentent qu'il y a des failles, tu vois. Comme les enfants ressentent toutes les failles, adolescents, enfants ressentent les failles de manière générale. Si l'enseignant n'arrive pas assez sûr de lui et vraiment dans la maîtrise de ce qu'il faut mettre en place comme séance, bien choisi et sans qu'il y aucune ambiguïté, sans qu'il y ait aucune gêne, si l'enfant ou l'ado ressent la faille c'est qu'il peut y avoir un risque que ce soit mal interprété, déformé, etc, donc certains enseignants préfèrent ne même pas aborder ces sujets au risque d'avoir des problèmes derrière. Et après en obstacle, moi je verrais aussi le manque de maîtrise, le manque d'instruction par rapport à ça. Par exemple, aborder un thème que l'on ne maîtrise pas. De la même manière que les enseignants peuvent être réticents à enseigner les sciences parce qu'ils ne sentent pas l'âme scientifique, et qu'ils ne sentent pas à l'aise pour faire des expériences. Par exemple, l'enseignante avec qui on est en classe considère qu'elle n'a pas du tout un profil scientifique ou la SVT ne l'intéresse pas du tout et elle ne se

voit pas dut tout mettre en place des élevages, des expériences en général. Ce n'est pas trop son truc. Donc elle ne se sent pas elle préfère ne pas le faire ou faire autrement. Je pense que pour l'EMC c'est un peu pareil. Peut-être que quand on aborde le droit des enfants, si tu ne te sens pas suffisamment solide en droit, tu pourrais être bloqué par ça. Ça pourrait constituer un obstacle.

- Z : Oui. Tant que tu es sur le droit, c'est quoi le droit pour toi ?

- H : Alors le droit ça va être comprendre le système juridique d'un pays, comprendre les droits et les devoirs des individus, les institutions qui représentent le droit, ça parle de la notion de liberté, ça ouvre des thèmes larges comme la liberté et ça parle aussi du droit national et international. Donc pour moi le droit c'est aussi l'occasion de voir que notre pays est imbriqué dans un système international.

- Z : Oui.

- H : Ça ne s'arrête pas aux frontières. On ne fait pas de l'économie pour la France. On ne fait pas du commerce pour la France. On ne ferme pas les frontières. On s'appuie sur un système moral international. Il y a une éthique internationale. On est citoyen du monde, on n'est pas juste citoyen français. Et c'est l'occasion de connaître les différents fonctionnements qui font qu'on n'est pas isolé dans notre système juridique. Il y a notre système juridique national mais il y a aussi notre implication dans le monde, un regard aussi à apporter sur le monde autour de soi, un droit de regard et un devoir d'agir aussi.

- Z : Oui la solidarité internationale.

- H : Oui.

- Z : Alors j'ai posé toutes mes questions. Est-ce que tu veux rajouter des choses ou pas ?

- H : Là je ne vois pas.

- Z : Je te remercie beaucoup.

- H : De rien.

- Z : A bientôt.

- H : A bientôt.

#### Annexe n°4

**Entretien avec Madame E., étudiante en Master 2 MEEF premier degré, stagiaire en classe de CM2, avec peu de formation en EMC et pas de formation juridique.  
Entretien réalisé le 29 octobre 2021.**

- Z : Bonjour !

- E : Bonjour !

- Z : Alors j'ai quelques questions à te poser au sujet de mon mémoire qui traite, comme tu l'as vu avec le questionnaire diffusé récemment, des écarts potentiels entre les textes officiels et la pratique en EMC des enseignants en classe.

- E : D'accord.

- Z : Est-ce que tu veux bien répondre à mes questions ?

- E : Oui.

- Z : Je ne sais pas si tu as répondu à mon questionnaire ?

- E : Oui j'ai répondu mais euh... j'ai répondu... pas grand chose mais j'ai répondu !

- Z : Il y a des questions un peu similaires mais il y en a d'autres plus approfondies du coup je fais le questionnaire pour avoir du quantitatif et après je prends quelques personnes en entretien pour avoir un peu de détails et que la parole soit plus libre. Ça fait plus de matière.

- E : Oui.

- Z : Alors ma première question c'est dans quelle classe cette année ?

- E : En CM2.

- Z : En CM2, très bien. Pour toi c'est quoi l'EMC ?

- E : Alors on dit « Education morale et civique ». Pour moi c'est... apprendre comment être citoyen, apprendre qu'on vit dans une société régie par des règles, des lois, des droits et des devoirs. Il faut leur apprendre tout ça je pense. Après je pense qu'on met énormément de pression pour faire de l'EMC car il y a peut-être des lacunes mais je me dis aussi que l'EMC aussi, on l'a vu en cours magistral, ça se fait en transversal tout le temps aussi. Pour moi c'est ça que je trouve important, c'est que ça doit se faire toute la journée en fait, dans toutes les matières. Il y a toujours un moment donné où on fait l'EMC parce qu'on constate des comportements qui nécessitent d'intervenir ou de discuter dessus. Il faut peut être du coup être à l'écoute de l'implicite et du non-verbal pour pouvoir aussi parler d'EMC toute la journée. Après c'est bien de mettre des heures spécifiques d'EMC pour peut être parler d'un thème en particulier et l'approfondir en fonction des problématiques qu'on rencontre en classe par exemple ou des sujets de société qui posent question. Voilà.

- Z : Bien bien bien. Tu as des choses à dire, c'est intéressant. C'est ça qui est intéressant dans les entretiens, c'est qu'on laisse la parole libre.

- E : Ouais c'est mieux parce que si tu vas voir sur le questionnaire...

- Z : C'est fermé, comme c'est complètement fermé donc c'est pour ça qu'il ne faut pas passer que par ça. [...]

Alors est ce que l'EMC est enseigné à l'école ?

- E : Oui.
- Z : OK. Est ce qu'il doit être enseigné à l'école ?
- E : Est ce qu'il doit être enseigné à l'école ? Oui oui oui oui. Mais pas que je dirais. Oui oui oui doit être enseigné à l'école.
- Z : Est ce qu'il apparaît dans les programmes de cycle 2 cycle 3 ?
- E : [Silence puis rire] Cycle 2 cycle 3 oui. Cycle 1... oui oui je pense... non... j'ai un doute.
- Z : Cycle 1 c'est le « Vivre ensemble ».
- E : Ah oui c'est dit comme ça le vivre-ensemble !
- Z : Ouais il apparaît pas en tant qu'EMC. Du coup est-ce que tu connais les programmes d'EMC ?
- E : euh...
- Z : Tu as le droit de dire non il n'y a pas de piège.
- E : Non. Ceci dit, petite remarque je dirais qu'on dit « éducation morale et civique » en cycle 2, cycle 3 et en maternelle on dit « vivre ensemble » mais en fait on pourrait continuer à dire « vivre ensemble » en cycle 2 cycle 3. Ce serait plus parlant aussi pour les enfants. Plutôt que leur dire « bon aller on va faire de l'EMC » et qu'ils disent « C'est quoi l'EMC ? ». Tu vois « on va parler du vivre ensemble », « on va discuter autour de comment apprendre à vivre ensemble », je pense que ça leur parle plus si tu leur dis ça que « cet après-midi de 15h à 16h c'est EMC ».
- Dans le programme, il doit y avoir la solidarité, euh... il doit y avoir une thématique sur qu'est-ce que la liberté enfin les valeurs de la République, fraternité, liberté, égalité, sur qu'est ce que ça veut dire être citoyen, les devoirs d'un citoyen je pense. Il va y avoir le droit des femmes, le droit des enfants, les droits de l'homme. Il doit y avoir une charte aussi. Je ne sais plus. Contre la violence ?
- Z : Il y a la charte de la laïcité.
- E : Ah oui qu'est-ce que la laïcité. Tout le travail autour de la laïcité c'est très important et ça c'est au programme. Il y a le travail sur le harcèlement scolaire aussi je pense.
- Z : Oui.
- E : Le travail contre les violences des enfants. Et aussi il doit y avoir peut être en lien avec le numérique, la communication par l'informatique avec les réseaux sociaux.
- Z : Oui exactement. Même sans connaître les programmes tu as compris les enjeux. Est-ce que tu connais les attendus de fin de cycle de l'EMC ?
- E : [Silence] Je dirais comme ça à vu de nez en cycle 2 donc ils sont en CE2 : respecter l'autre, écouter l'autre, savoir respecter les règles de classe et puis avoir quelques notions sur les valeurs de la République comme la laïcité. En cycle 3 je pense qu'il faudrait savoir définir plus précisément, connaître les symboles de la République, savoir ce que ça veut dire la laïcité. Voilà. Après tout ce qui est notion de respect et de solidarité mais je ne sais pas comment c'est dit.

- Z : Globalement, c'est assez similaire entre le cycle 2 le cycle 3 ils reprennent à peu près les mêmes choses mais c'est sûr qu'en cycle 3 on rentre plus dans du dans le concept c'est travailler plus les notions. Quand tu dis savoir ce que c'est la laïcité un cycle 3 c'est évident que en cycle 2 on va l'aborder en cycle 3 ils doivent quand même commencer à comprendre ce que ça veut dire, en cycle 4 il faut que ce soit compris.

Est ce que pour toi c'est une priorité l'EMC dans la formation des élèves ?

- E : Une priorité ?

- Z : Oui. Euh... je pense que c'est une priorité oui mais comme je disais ça doit pas être une priorité 1h le vendredi après-midi de 15h à 16h. Pour moi ça doit pas être « il faut absolument que je cale l'EMC ». Je pense que ça devrait faire partie des fondamentaux.

- Z : D'accord.

- E : Parce qu'au-delà des valeurs de la République ça induit aussi du transversal. Dans ma conception l'art et l'EMC ça devrait faire partie des fondamentaux et ça devrait pouvoir se lier aux maths et aux français. En tout cas on peut lier ensemble. Art et EMC ça devrait être mis ensemble.

- Z : Bien sûr.

- E : Pour moi c'est du transversal au quotidien. Après c'est bien de faire un zoom sur un sujet particulier à un moment donné mais je pense que c'est bien aussi de pouvoir s'arrêter à un moment quand tu vois qu'il y a une situation qui échappe, qui te fait comprendre qu'il faut travailler sur tel thème. Il faut que ce soit cadré, que ce soit calé dans l'emploi du temps je suis d'accord mais c'est tout le temps en fait.

- Z : Oui ça devrait surtout contre la violence parce que je pense que ça devient de plus en plus prégnant dans les écoles.

- E : Je bosse dans mon mémoire sur comment faire entrer le clown contemporain à l'école pour ce soit un outil facilitateur des apprentissages et du coup je parle de l'empathie. L'empathie ça se travaille dans les exercices de clown mais tu le travailles dans d'autres trucs aussi. L'empathie c'est une notion d'EMC et tu ne vas pas faire EMC de 15h à 16h « empathie ». Enfin moi je le vois pas trop comme ça en fait.

- Z : Ça peut rentrer effectivement dans le cadre des émotions mais c'est vrai qu'il faut le travailler tout le temps finalement. C'est un outil dans les apprentissages et pour régler les conflits.

- E : Oui je pense. Il y a deux choses. L'EMC ça doit être vraiment une priorité de tous les jours, faire un temps ou plusieurs temps avec des rituels par exemple sur le vivre ensemble et puis après tu peux axer une fois tous les 15 jours sur les sujets particuliers qui demandent du temps pour débattre, discuter, expliquer, comme Samuel Paty l'année dernière. Parce que finalement l'EMC ça avait été enlevé à un moment donné.

- Z : Exactement.

- E : Moi je crois que je n'en avais pas. En primaire je n'en avais pas. Au collège oui. Avant on ne parlait pas du harcèlement scolaire.
- Z : Oui n'en parlait pas. [...] Est-ce que tu fais de l'EMC pendant ton stage ou pas ?
- E : Euh... moi ?
- Z : Oui toi.
- E : La MAT en a fait une fois. C'était sur la solidarité. J'en ai finalement un peu en transversal avec le travail sur les arts plastiques puisque du coup elle avait prévu le travail sur Keith Haring en lien avec le thème de la solidarité qui avait été travaillé en EMC. Donc finalement comme j'ai repris des notions de solidarité, qu'on a travaillé là-dessus par rapport au peintre aussi, oui j'en ai fait. Ça c'était intéressant justement parce que c'était en lien avec l'artiste.
- Z : Je pense que l'art c'est un des biais les plus privilégiés pour faire de l'EMC. [...] L'art c'est un biais qui est énorme pour ça.
- E : Il y a une anecdote en EMC sur un dessin où il y a trois bonhommes qui sont accrochés à un bout de bois. C'est sur la solidarité. Il y a deux chemins avec un trou au milieu. Tu as trois bonhommes : un qui a les pieds sur le chemin, un qui a les pieds dans le vide et un qui a les pieds sur le chemin. Ils sont tous les trois accrochés. C'est pour dire que quand ils avancent il y en a toujours un qui sera dans le vide mais il y en a toujours deux qui seront sur le sol donc celui qui est dans le vide ne tombera pas. On a eu une réflexion d'une petite, c'était fabuleux. Elle disait : « Oui mais là ils sont trois, mieux vaut qu'il y en ait qu'un seul qui tombe dans le trou plutôt qu'il y en ait plusieurs. ». Et en fait c'était marrant parce que l'institut voulait les amener à discuter d'un truc, à sortir des mots et ça n'a pas du tout fonctionné. [...]
- Z : Oui en EMC ça peut être difficile : il y a des concepts qui sont très abstraits et les amener chez les élèves qui savent pas conceptualiser mais c'est hyper compliqué.
- E : Oui.
- Z : Est-ce tu envisages de faire de l'EMC en tant que matière ou pas ?
- E : Ah bah oui parce que c'est obligatoire de toutes façons. Après je pense que quand je serai professeure des écoles j'essaierai de faire comme j'ai dit quoi de faire une heure sur un thème qui nécessite de l'approfondissement et puis après essayer de mettre en place des choses au quotidien, tous les jours, des rituels ou des façons de réfléchir et d'être ensemble.
- Z : Ces thèmes sur lesquels tu t'arrêterais ça serait ceux que tu m'as cité tout à l'heure ? La solidarité, la laïcité, etc ?
- E : Alors non. Si la laïcité je pense quoique, je ne sais pas faire un cours sur la laïcité en CM1-CM2 ce n'est pas facile. Il faudrait trouver un angle d'attaque un peu plus ludique pour qu'ils comprennent mieux. La solidarité non plus je pense. Ça se travaille tout le temps. En revanche par exemple le harcèlement scolaire, ça nécessite de se poser, de discuter, de faire un gros travail. Ça nécessite les deux : un cours et de le travailler tout le temps.
- Z : Est-ce qu'il y a d'autres thèmes sur lesquels tu te poserais ?

- E : Sur le droit des enfants. [Réflexion] Ah ouais sur le numérique aussi du coup.
- Z : Du coup l'enseignante, la MAT, est-ce que tu as vu dans l'emploi du temps s'il y avait le créneau EMC, si elle essayait de le respecter, si elle en fait quand tu es là, quand tu n'es pas là ?
- E : Alors j'ai pas trop regardé précisément. Je sais qu'elle en a fait puisque c'était sur la solidarité mais ça a duré 20 min puisque ce n'était pas concluant. Après je n'ai pas fait attention si elle en faisait les jours où on n'était pas là.
- Z : Donc tu sais pas si elle a traité d'autres sujets ?
- E : Non, je vais regarder sur l'emploi du temps. Alors le programme pour la rentrée : EMC sur le 11 novembre et débat philosophique autour de l'album Yakouba. Ça sera la mardi, on n'est pas là. Ce sera le mardi pour le 11 novembre et le 16 novembre elle fait ça de 15h à 16h30. Elle fait le débat autour de l'album de Yacouba et deuxième partie « débat philo réglé » sur le dilemme.  
Et moi je voudrais essayer de faire un débat pour mon mémoire.
- Z : Sur l'empathie ?
- E : Oui, en fait, je montrerai une vidéo de clown sur le thème « la peur de rater ».
- Z : D'accord.
- E : J'essaie de faire un lien sur les émotions, qu'est-ce qui fait que des fois ils sont bloqués ou qu'ils ont peur donc la peur de rater donc c'est une émotion aussi et qu'est-ce qui pourrait les aider à avoir moins peur, qu'est-ce qui leur fait peur. C'est un instit qui a fait des vidéos sur les empêchements à apprendre notamment la peur de rater. [...] Du coup tu peux débattre avec les enfants sur le sujet comme ça eux aussi peuvent s'exprimer, se sentir reconnus parce que le clown leur ressemble. C'est un peu le miroir. Le but du jeu c'est qu'ils aient un effet miroir, qu'ils te disent : « Ah mais oui mais je suis pas tout seul, eux aussi ils ressentent ça, qu'est-ce qu'ils font pour, comment ils s'aident ». Voilà tout ça.
- Z : Whaou super !
- E : [...] C'est hyper intéressant. Ce prof propose plein de vidéos sur différents thèmes avec une structure et puis et lui l'a amené en débat philosophique après, aussi tu peux faire un jeu de rôle. Ça te permet aussi que les enfants soient initiateurs, de construire des outils pour trouver des solutions. C'est un peu une pédagogie de projet, c'est interactif. Chacun peut l'adapter comme il veut : en fonction de toi, de si tu connais le clown ou pas, ...
- Z : D'accord. Donc c'est assez maniable. Est-ce que tu étais là lors de la séance sur la solidarité ?
- E : Oui.
- Z : Elle a fait une séance comment ? Est ce qu'elle a utilisé le débat ou elle a fait une séance classique ?
- E : Elle est partie du dessin dont je te parlais tout à l'heure et elle posait des questions plus ou moins orientée pour qu'ils essaient de comprendre ce que c'était la solidarité. Pour elle c'était c'était assez flagrant que ce soit un dessin qui illustrent la solidarité. Pour nous aussi d'ailleurs [les stagiaires]. Mais pas pour eux (les élèves)

finalement pas tout de suite. Ça ne leur ai pas venu spontanément. Elle a ramé. Ça faisait un peu débat, c'était en groupe classe, chacun prenait la parole, c'était parole libre, c'était très chouette. Du coup, au fil de la séance, il s'est créé deux groupes avec deux avis. Donc c'est là ou elle s'est dit qu'elle voulait justement mettre en place un débat et ça ça en sera le début. Voilà approfondir après les débats en partant de là.

- Z : D'accord.

- E : Il y a un truc qui je constate et c'est là où je me dis que la pratique est super importante et que la théorie c'est bien mais qu'en même temps si tu ne mets jamais en pratique, il n'y a pas d'intérêt. Finalement, ils ont été assez productifs au niveau de qu'est-ce que c'est la solidarité. Après une fois que le mot était posé et tout, j'avais repris avec eux ça pour le travail avec Keith Haring. Je leur avais demandé aussi de réfléchir sur une liste de mots qui leur fait penser à la solidarité et quels dessins leur fait penser à la solidarité pour faire une fresque après. Ils ont sorti plein de trucs, c'était très riche. Sauf que voilà s'entraider, être ensemble, aller voir quelqu'un quand il a besoin, se respecter, ... Il s'avère qu'en fait dans cette classe là ce moment de la séance, il s'est passé des histoires de harcèlement entre guillemets c'est à dire le début de harcèlement par certains garçons sur des filles comme quoi il y a des filles qui participent beaucoup avec la maîtresse donc ils ont dit que c'était des fayottes, « Si tu continues, il faut arrêter un peu de participer tout le temps. », tout ça. C'est de la pression. Donc les files le vivent mal, la directrice est venue. Tout ça, ça c'est passé le même jour en deux fois. Dans la séance d'art plastique on avait repris les thèmes de la solidarité, ils étaient en groupe. Ça s'est super bien passé. Mais tu constates quand même qu'on respecte l'autre, on se respecte, tout est bien cadré et bien compris. Mais à côté de ça t'en a un qui va embêter un autre en dessinant sur son dessin exprès et il y en a une qui ne peut pas s'empêcher d'aller voir un groupe pour dire que ce qu'ils ont fait est moche. On les a repris sur ça en leur disant qu'ils connaissent plein de trucs sur la solidarité mais au bout du compte on constate que le mettre en pratique, le faire vraiment, ce n'est pas pareil. On n'a pointé du doigt ce genre de comportement mais ça ne va pas partir du jour au lendemain.

- Z : Tout dépend de l'éducation et du regard des autres.

- E : Oui.

- Z : Quelle formation tu as reçu en EMC à l'INSPE ?

- E : On a eu des cours magistraux. C'est tout...

- Z : On a eu quelques TD. On a eu un TD suite à l'assassinat de Samuel Paty l'année dernière et sur l'égalité filles/garçons en fin d'année.

- E : Oui tout à fait. Donc cours magistraux et TD.

- Z : OK. Est-ce que tu as reçu une formation juridique dans ton cursus de vie professionnelle, dans ce que tu as déjà fait jusque là ?

- E : Qu'est-ce que tu appelles formation juridique ?

- Z : Des notions de droit. Je ne sais pas si tu as des cours de droits de la santé quand tu étais en école d'infirmière.

- E : Oui on a dû en avoir. Je ne m'en souviens plus mais oui c'est obligé.

- Z : Quels seraient les obstacles que peuvent rencontrer les enseignants pour faire de l'EMC en classe ? Est-ce qu'il y a des obstacles pour faire de l'EMC ou pas ?

- E : Ce que tu disais, il y a des concepts abstraits quand on les expose comme ça en cours. C'est en discutant avec toi que je m'en rends compte. Pour que ça s'encre vraiment et que ça fonctionne vraiment, il faudrait les mettre en pratique et trouver des outils pour le mettre en pratique régulièrement et ça demande du temps et de l'investissement. Ça peut être un obstacle que je ne pense pas que tu peux avoir un temps infini pour ça. Je pense aussi que l'éducation est un obstacle.

- Z : L'éducation à la maison ?

- E : Oui l'éducation à la maison en fonction des messages parentaux. Tout ce qui est notion de partage, de respect, si on a des parents qui ne sont pas là-dedans, on va plus ramer.

Après, je pense que pour que ça puisse fonctionner correctement, il faut que les enfants croient en l'école, et les parents. Là tu vois dans l'école où je suis, la solidarité ça n'avait pas spécialement marché mais ce sont des enfants qui sont ouverts à l'apprentissage, ils savent pourquoi ils sont là. Il n'y a pas de grosses problématiques. C'est un quartier un peu bobo donc ils sont là pour apprendre, ils savent pourquoi ils sont à l'école. Tu peux tout leur servir, ils prendront. Bon plus ou moins mais ils ne seront pas dans la rébellion même s'ils ne comprennent pas tout ou s'ils ont des comportements qui ne reflètent pas exactement ce dont on a parlé, ça reste dans la ligne plutôt tranquille.

- Z : Oui, ils ont compris ce que c'était la posture d'élève et ils sont scolaires.

- E : Oui voilà, ils sont scolaires. Justement chez des élèves qui ont une posture scolaire c'est peut-être plus simple de leur faire comprendre les notions et peut-être plus compliqué de mettre en pratique ces notions là. C'est peut-être plus simple de mettre en pratique ces notions dans des secteurs qui sont en difficulté. Je ne sais que c'est une réflexion. Parce que les enfants qui sont en difficultés éducative, sociale, ... peut-être que si tu leur proposes de la pratique, du concret et qu'ils sentent que tu es avec eux, que tu leur proposes un projet et qu'ils se sentent investis, ils comprendront mieux ce que c'est que si tu fais une séance sur la solidarité.

- Z : C'est bien possible. [...]

- E : Finalement je me demande si la dérive n'est pas plus facile à avoir dans des milieux favorisés que dans des milieux défavorisés.

- Z : Je ne sais pas. Pour toi, quelle est la séquence tu privilégierais en EMC dans l'année ? La première chose à faire ?

- E : La confiance et le respect.

- Z : OK. Et dernière question, qu'est ce que c'est le droit pour toi ?

- E : Le droit ?

- Z : Le droit.

- E : Avoir des droits ça implique une notion de liberté. Euh... Oui c'est en rapport avec la liberté, liberté de vivre, liberté de penser. Mais pour moi c'est associé à la notion de devoir aussi. Tu as des droits mais tu as des devoirs en plus. Tu ne peux pas avoir que des droits. Le clown c'est très codifié, c'est très structuré, c'est de l'impro et c'est très structuré. Dans le travail quand tu regardes tu n'as pas l'impression du tout mais le travail en amont fait que c'est très complexe. Tu as des règles, des règles de base, des structures de jeux et tout ça. Ce que l'on te dit quand tu pratiques c'est que plus tu maîtrises les règles de base et les structures de jeu, plus tu te les appropries, plus après tu es libre dans ton jeu, tu es libre de faire tout ce que tu veux, parce que tu les a intégrés. Je pense que dans la vie c'est pareil. Plus tu t'es approprié les règles de la vie en société et donc quels sont tes droits et quels sont tes devoirs, plus tu es libre de pouvoir vivre comme tu le souhaites.

- Z : C'est intéressant ce que tu dis. C'est parce que justement on connaît les règles que l'on sait comment mener notre liberté.

- E : Oui. Ça revient au fait qu'avoir un cadre c'est sécurisant. Ce n'est pas forcément facile à mettre en place que tu sois enseignant ou parent même si tu crois que tu le fait bien, ça dépend de ton enfant. Mais c'est vrai que sa structure un cadre, ça sécurise.

- Z : Oui c'est ça. Est-ce que tu veux dire autre chose ?

- E : Non c'est bon.

- Z : Tu as été très complète, c'est hyper intéressant. C'est très bien. J'ai plein de de matière. Ça permet de réfléchir à des choses auxquelles on n'a pas pensé, d'avoir une réflexion sur notre métier.

- E : Tout à fait.

- Z : Je te remercie beaucoup.

- E : De rien.

- Z : A bientôt.

- E : A bientôt.

## Annexe n°5

### Entretien avec Madame L., professeure des écoles maître formateur en classe de CE2.

Entretien réalisé le 10 novembre 2021.

- Z : Bonjour.

- L : Bonjour.

- Z : Je t'appelle au sujet de mon mémoire. Mon mémoire de M2 porte sur les différences qu'il peut y avoir entre ce que recommandent les programmes et ce qu'il se passe réellement en classe puisque l'on sait tous qu'il y a des différences. Je tente de savoir un peu comment ça se passe. Du coup, je prends plusieurs professeurs et l'idée était d'avoir un PEMF pour avoir plusieurs profils différents puisque cela fait partie du travail.

- L : D'accord.

- Z : Tu es en cycle 2, en CE2. C'est un CE2 pur ?

- L : Oui.

- Z : OK. Est-ce que tu as déjà fait du cycle 3 dans ta carrière ?

- L : J'ai déjà fait oui.

- Z : Tu as fait quelles classes.

- L : J'ai fait CM1 et CM2.

- Z : OK. Est-ce que tu pourrais me dire quelle est ta vision de l'EMC ou pas ?

- L : Oui. Alors conception. Moi je le divise un peu en deux parties. La partie la plus importante qui est vraiment le vivre ensemble, les règles, quand je fais des conseils des élèves, etc. Leur apprendre à vivre ensemble, à vivre avec les camarades, à vivre avec les adultes de l'école, il y a tout ce côté là qu'en fait on travaille tous les jours sans leur dire « bon là maintenant on fait de l'EMC ». Tu vois quand on les reprend, je ne sais pas... ils ont eu une bagarre ou une histoire dans la cour, on reprend un peu le truc, on est en train de faire de l'EMC sauf qu'on leur dit pas, on ne le verbalise pas. Donc ça on le fait tout le temps. En plus je suis en REP donc on rabâche des trucs, je fais de l'EMC tout le temps. L'autre partie de l'EMC c'est plutôt celle qui est vraiment dans les programmes c'est-à-dire tout autour de la France, de la République, la démocratie, tu vois, le vote, qu'on peut lier au vote des délégués, des représentants. Euh... leur apprendre la Marseillaise. Pour moi c'est une autre partie. C'est comme ça que je vois l'EMC, le côté que l'on fait toute la journée sans vraiment verbaliser et le moment où bah on va mettre l'étiquette EMC sur l'emploi du temps et leur dire « bon bah là on va faire de l'EMC ». Là tu vois par exemple, on a élu des délégués donc j'ai fait trois séances sur ce que c'est le vote, qu'est-ce que c'est qu'un délégué et là je leur ai dit « On fait de l'EMC, qu'est-ce que l'EMC », là j'irai vraiment verbaliser, expliciter ce que c'est.

Z : OK très bien. Est-ce que tu connais les programmes d'EMC plus ou moins par cœur, ou est-ce que tu as une vision globale ?

- L : J'ai une vision globale. Je ne dirais pas par cœur, ça m'arrive de réutiliser les programmes pour aller vérifier que je sois bien dans les clous. En cycle 2, je vois à peu près ce qu'il faut faire.

- Z : Et en cycle 3 tu as une idée ?

- L : Cycle 3... Je n'ai pas fait de cycle 3 depuis que les programmes ont changé donc honnêtement non. Je connais les anciens programmes.

- Z : Est-ce que tu connais les attendus de fin de cycle 2 et 3 ?

- L : Globalement, les attendus de fin de cycle 2 oui et de cycle 3 non.

- Z : D'accord. Du coup tu fais de l'EMC. Est-ce que tu arrives à en faire toutes les semaines ?

- L : Alors j'en fait toutes les semaines parce qu'en fait je fais... c'est particulier je fais les conseils d'élèves une fois par semaine. En gros je sais que pendant trois quart d'heure voire une heure... alors c'est un peu long ! [rire] Mais pendant trois quart d'heure ou une heure par semaine c'est sûr je fais de l'EMC au conseil des élèves. Du coup on va régler, on va se servir de ce moment là pour régler les problèmes qu'ils n'ont pas pu régler seuls. Donc on les règle en grand groupe. Il y a un autre moment dans le conseil des élèves où ils se félicitent donc c'est un moment un peu plus sympa. On en a fait un hier : « Je félicite X parce qu'il a joué avec moi dans la cour ». Donc à ce moment là on se félicite, ceux qui veulent. Et il y a une troisième partie dans le conseil où on se fait des propositions. Et là on touche un peu à l'EMC, un peu plus des programmes si tu veux où ils doivent s'engager dans un projet, ils doivent le mener, prendre des responsabilités. Dans ce conseil des élèves, je touche un peu à tout, à part les valeurs de la République, tous ces trucs-là où il faut vraiment faire des séances spécifiques. Les conseils des élèves, je touche un peu à tout parce qu'ils doivent se respecter, parfois ils se lancent dans des débats parce qu'ils doivent voter des propositions des camarades. Et tu vois hier ils n'étaient pas d'accord : il y en avait un qui voulait faire une sortie jeux, un truc de trampoline et il y a une camarade qui lui a dit « Oui mais on ne va rien apprendre. Quand on fait des sorties, on doit apprendre quelque chose et là tu vas nous faire jouer sur des trampolines et là on n'apprend rien. ». Et lui il a répondu : « mais si on apprend à sauter ». Il y a un mini débat et là ça rejoint l'EMC qu'on nous dit de faire dans les programmes où il faut les faire débattre, tour de parole, etc. Voilà j'ai ça par semaine, je sais que je le fais. Mais tu vois j'ai des séances que je fais pour être dans les clous des programmes. Le vote des délégués, j'ai rajouté trois séances. Je fais vraiment un peu... Tu vois par exemple, je vais faire le droit des enfants, je vais rajouter des séances et si ça trouve je fais plus d'EMC dans ma semaine que je vais faire dans d'autres semaines. Je n'ai pas vraiment de créneau, à part le conseil des élèves toutes les semaines, j'ajoute ou j'enlève en fonction ds projets en cours. J'adapte.

- Z : D'accord, donc en fait tu as de semaines où tu feras moins de notionnel.

- L : Oui. Il y a de semaines où je ne fais pas de notionnel parce que sinon je n'ai pas le temps comme je fais des conseils des élèves etc. Il y a des semaines où j'en ferai plus car on a des projets, ou c'est aussi dans ma programmation. Il y a des semaines

où je n'ai pas vraiment de notionnel. Les valeurs de la République, inculquer les valeurs tout ça, j'essaie de faire au moins une fois par période, une séance ou deux pas période.

- Z : D'accord. Ce n'est pas facile. Donc là par exemple, depuis le début de l'année tu as traité quoi comme sujets ?

- L : Alors j'ai traité le vote donc on a parlé un peu de la démocratie. Après on a fait les règles de vie, globalement dans la vie, dans la rue et puis après on est arrivé à en parler dans la classe, dans l'école. Et puis chaque semaine, depuis le début de l'année un petit conseil d'élève.

- Z : Et là à venir, tu me disais les droits des enfants ?

- L : Oui les droits des enfants et puis les valeurs de la République : égalité, liberté, ... symboles de la France, Marianne. Ça c'est une ou deux fois dans ma programmation par période. Mais bon c'est... tu vois pour moi, j'ai l'impression que c'est un peu plaqué que quand ça vient d'un projet ou d'une date. Donc là je trouve que dans ma programmation c'est un peu plaqué comme ça et ça aura moins de sens que quand c'est rattaché à quelque chose.

- Z : Et là du coup le droit des enfants tu le fais parce que c'est la journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre ?

- L : Oui c'est lié à ça. C'est lié à une date, comme ça ils essaient de s'en souvenir. Ça a un peu plus de sens. Et comme on a travaillé le calendrier, tu vois on va le rechercher dans le calendrier, je sais que c'était écrit. J'essaie de le rattacher à la réalité mais parfois on ne peut pas forcément.

- Z : Et du coup tout ce qui est émotions, etc, est-ce que tu le travailles plutôt dans la vie en générale de la classe, en conseil d'élèves ou...

- L : C'est vrai. On l'a travaillé un petit peu car on a travaillé sur le message clair. Pour pouvoir bien structuré le message clair, on a travaillé sur les émotions mais quelques séances. Ça n'a pas été très poussé, en tout début d'année. On a lu quelques livres, on a parlé un peu des émotions, comment physiquement elles pouvaient être ou verbalement quelques mots mais ça a été deux trois séances en tout début, à la rentrée.

- Z : Est-ce que pour toi l'EMC c'est une priorité ou pas dans la formation des élèves, dans ton emploi du temps.

- L : Oui, oui, oui. Moi c'est une de mes matières préférées. On apprend plein de choses et pour moi on apprend un peu la vie de par l'EMC et puis aussi sur son pays. Ça construit une culture générale qui est vraiment bien et en même temps ça apprend à vivre les autres. C'est une matière que j'aime beaucoup et qui est importante.

- Z : A ce sujet, est-ce que tu trouves que ça a toute sa place en REP, est-ce que pour toi ça change quelque chose que ce soit en REP ?

- L : En REP... les conseils des élèves. J'ai vraiment travaillé dans tous les milieux, les conseils des élèves que je fais en REP, on passe vraiment beaucoup de temps à régler les problèmes parce que ce sont des enfants qui n'ont pas forcément les mots,

qui utilisent plus les gestes malheureusement pour régler les conflits. Ce n'est pas du temps de perdu parce que ça les soulage après et on peut se mettre au travail. Et par exemple quand j'ai travaillé dans des milieux très favorisés, comme à l'école internationale de New York ou Caudéran, il n'y avait quasiment pas d'histoire à régler parce que ce n'est pas le même monde et là on n'avait des propositions différentes, de projets. C'était un peu plus poussé, un peu plus réfléchi, mener les projets. Les élèves sont déjà un peu plus autonomes et responsabilisés en tout cas au niveau de l'école. En REP je pense qu'il faudrait y consacrer plus d'heures. Mais bon comme le reste.

- Z : OK. Pour rejoindre la question que je t'ai posé tout à l'heure : est-ce qu'il y a des sujets en EMC qui pour toi sont prioritaires dans les programmes. S'il faut mettre l'accent sur quelque chose, ça serait quoi ?

- L : Je dirai, mais c'est parce que j'ai énormément bossé aux Etats-Unis parce qu'ils adorent ça, les émotions. Je trouve qu'on le fait pas assez. Enfin tu vois là moi je n'en fait pas assez, malheureusement. Tout le travail sur les émotions, sur savoir s'exprimer et aussi mener des projets. Dès qu'ils sont jeunes ils peuvent manier des tous petits projets même si c'est juste faire, je ne sais pas, j'avais un élève qui proposait hier de faire foot en sport, faire des entraînements, enfin des passes. Et bien je lui ai dit « je te donne une de mes séances et toi tu fais, je vais t'aider ». C'est lui qui va être en charge de ça. Ça les responsabilise et puis ils comprennent ce que c'est de gérer un groupe. Même si évidemment je suis à côté et je les aide. Mais oui ce côté là, mener des projets ça les fait devenir autonomes et responsables. Donc pour moi c'est un peu prioritaire.

- Z : OK. Quels sont pour toi les obstacles qu'un enseignant peu rencontrer pour enseigner l'EMC ? Est-ce que tu en rencontres aussi ? Est-ce que tu en as observé ?

- L : Un peu, ce que je te disais, ces séances sur inculquer les valeurs de la République, j'ai du mal à les rattacher à des trucs un peu précis ou quoi. Tu vois à la limite l'année prochaine il y a l'élection présidentielle donc si tu veux faire le vote et tout c'est génial de se servir de ça mais ce n'est pas tous les ans. Et parfois, un peu comme dans d'autres matières, on plaque un peu les choses, histoire de dire qu'on l'a coché dans le programme, sur la programmation. Ça fait des séances, pas qui ne servent à rien, mais qui n'ont pas vraiment de sens, parce qu'on nous demande de le faire. Je ne sais pas. Ou alors il faudrait que ce soit des projets dans l'école ou des choses comme ça mais euh... tu vois tu vas parler de Marianne, c'est dur de rattacher ça à un truc vraiment précis. Tu sais, c'est moins plaisant de faire ce genre de séance là.

- Z : Ça c'est une grosse difficulté.

- L : Oui ça et puis pour le conseil des élèves, ce n'est pas facile quand on débute, il faut être formé. Moi j'ai été formée par une collègue qui bossait dans une école Freinet, du coup moi je reforme d'autres gens sur les conseils des élèves. Mais ça s'apprend en fait à mener en tant qu'enseignante. Je sais qu'il y a des PES qui ont essayé d'en faire sans que j'en parle avec eux et ils ne se rendaient pas compte

mais ça peut être vite le bazar. Il faut être formé sur certaines choses. Pareil sur les émotions et sentiments. Tout ça ce n'est pas euh... nous on s'autoforme si on n'a pas de formation sur ça parce que c'est important que l'on soit au point sur les notions et tout à transmettre à nos ~~pour nos~~ élèves. Je pense que là-dessus il faut s'autoformer. Ça peut être un obstacle mais ça ne suffit pas d'avoir un bouquin et de leur faire des photocopies. Je pense qu'il faudrait être beaucoup plus formé. Tu vois la laïcité aussi. On en a beaucoup parlé les derniers mois et moi je ne me sens pas du tout assez formée sur ça. J'ai prévu une séance sur la fin de l'année sur la laïcité parce qu'ils sont un peu plus grands. Moi je vais devoir, si je veux que ma séance fonctionne, m'autoformer, lire des trucs et tout parce que je ne me sens pas apte de faire une séance de laïcité à des CE2. Même moi je ne suis pas sûre de moi à 100 % donc je suis obligée d'aller lire des trucs dessus pour faire le point. C'est un sujet sensible. En plus, en REP c'est assez sensible.

- Z : Oui.

- N : Mais ça il y a des formations qui arrivent sur l'année. Ce sont des gros sujets et selon les milieux où tu es ça peut être un peu glissant.

- Z : Tu n'as jamais eu des cas de refus, quand tu parles des valeurs de la République ou des contradictions...

- L : Non si tu veux ça amène des débats. Quand j'étais dans le 93, je ne sais plus de quoi on avait parlé mais c'était sur les valeurs de la République. J'avais un élève qui avait dit : « moi je ne suis pas Français, je suis Algérien ». Les autres lui avait dit « oui mais tu es en France ». Il avait répondu : « oui mais moi je ne suis pas né là »... Après voilà, c'est hyper intéressant mais pareil pour l'enseignant pour arriver à gérer ce genre de débat, qui peut partir en vrille, là j'avais bien géré, mais peut-être quand on débute ou quand on n'est pas sûr de soi, les parents peuvent arriver et dans ce genre de milieu ça peut partir un peu vite quand ça touche à la religion, à la nationalité, on marche un peu sur des œufs. Je n'ai jamais eu de souci ou quoi. Non, non. Je réfléchis. Non.

- Z : Justement tu me parlais de formation. Est-ce que tu as eu des formations au cours de ta carrière ou avant quand tu préparais le concours en Éducation civique.

- L : Alors j'ai été un tout petit peu formée. Avant d'arriver à l'IUFM, j'ai fait une formation privée qui nous faisait faire des concours blancs. Il y avait une prof d'histoire-géo qui nous faisait un peu d'EMC. Donc j'ai eu un peu ça. Et après dans les formations quand tu es titularisée, les mercredis, il y a des formations. Je n'ai jamais pris EMC parce que... déjà ce n'est pas là où j'ai trop de difficulté. J'ai toujours pris maths, sciences ou français parce que quand tu débutes malheureusement l'EMC tu le mets un peu dans les matières secondaires et dans les matières que tu as envie de choisir j'étais en maternelle, j'ai pris des trucs de maternelle par exemple, comment faire tourner les ateliers. Je n'ai jamais pris EMC. Je sais que j'ai déjà vu passé des formations EMC, en tout cas je ne suis pas allée vers ça automatiquement, enfin prioritairement. Maintenant, je suis plus à l'aise en français et en maths, j'aimerais bien me former. Même si je suis formatrice parce que

ça fait 13 ans que je suis prof, on suit les programmes mais on a besoin de nouvelles formations pour nous réveiller.

- Z : Oui puis en EMC les questions sont très vives.

- L : Oui elles sont hyper d'actualité.

- Z : Par contre tu me disais que tu avais fait des formations sur le conseil d'élèves.

- L : Des formations oui. C'était un peu officieux mais c'était quand je passais justement le CAFIPEMF pour être formatrice, j'avais une collègue qui passait ce petit concours interne aussi. Elle était dans une école Freinet à Bobigny dans le 93 et c'est elle qui a commencé à me parler de ce qu'elle faisait. C'est elle qui a commencé à m'en parler. Je commençais à m'intéresser mais je ne savais pas comment commencer. Elle m'a dit de venir dans son école pour voir. J'avais passé toute une après-midi dans son école, dans sa classe. J'étais allée voir d'autres classes. C'était vraiment une école Freinet avec des conseils et toutes les classes faisaient les conseils d'élèves en même temps. Parce que d'une classe à l'autre, tu peux aller chercher des élèves des autres classes pour régler des conflits. C'était tout un truc avec des ceintures de comportement, etc. et ça on l'a mis en place dans l'école où je travaillais à ce moment là. J'ai été formée par cette collègue et l'année d'après dans laquelle j'étais depuis longtemps on l'a mis en place avec le directeur et une autre collègue sur le même fonctionnement que les ceintures de comportement mais pour toutes les classes. Ça c'était une école REP, zone violence ++, ville Y et ils ont encore ce système, ça fait plus de six ans et ils ont gardé le système. C'est chouette.

- Z : Ça fait combien de temps ?

- L : Ça fait presque dix ans puisque ça fait treize ans que j'ai commencé. Donc ça fait au moins six-sept ans.

- Z : Tu as commencé dans le 93 ?

- L : Oui. Là où je suis aujourd'hui c'est moins chaud mais je retrouve des problématiques quand même. Il y a beaucoup de violence donc c'est bien que je sois allée dans le 93 mais c'est un autre monde et on oublie vite.

- Z : Oui et ce ne sont pas les situations les plus confortables.

- L : Oui après il y a toujours des équipes hyper soudées, jeunes. Mon équipe est géniale. Ça compense quand tu es fatiguée ou quand des élèves sont un peu compliqués. [...] Je ne suis pas Freinet à 100 %, j'aime mélanger les genres. Les conseils d'élèves, etc c'est génial. C'est un peu dur à mettre en place car ils ont du mal à prendre la parole. Là j'en ai fait un hier et ils ont quasiment fait sans moi. Il y a un président du conseil et d'autres rôles et ils ont hyper bien gérés. J'ai galéré les deux premiers mois à les former à ça et puis maintenant c'est bon, ça commence à rouler et ça leur fait du bien. Mais l'EMC dans ces milieux-là c'est une grande aide.

- Z : Oui. Autre question. C'est la dernière. Hormis en EMC, est-ce que tu as déjà eu des formations en EMC ou pas du tout ?

- L : Pas du tout. Je réfléchis mais non, jamais.

- Z : OK, rien du tout. Très bien. J'ai fini. Je te remercie beaucoup.

- L : OK, j'espère que ça t'aidera.
- Z : Au revoir.
- L : Au revoir.

## Annexe n°6

### Entretien avec Madame F., professeure des écoles stagiaire en classe de CE2. Entretien réalisé le 19 octobre 2021.

- Z : Bonjour.
- F : Bonjour.
- Z : Alors, j'ai des questions à te poser pour réaliser mon mémoire. Je m'intéresse aux écarts entre instructions officielles et pratiques de classe en EMC. Je cherche à savoir s'il y a des écarts, lesquels et pourquoi. Est-ce que tu accepterais de répondre à mes questions ?
- F : Oui.
- Z : Super merci ! Alors dans quelle classe es-tu en stage cette année ?
- F : En CE2.
- Z : Pour toi qu'est-ce que c'est l'EMC ?
- F : Alors l'EMC, c'est permettre aux élèves de s'ouvrir sur différentes valeurs aussi bien citoyennes mais aussi avec les autres et puis ça apporte des connaissances diverses en terme de valeurs républicaines, sur la personne, sur le citoyen aussi bien élève, dans la classe, dans l'école, dans la vie avec les camarades puis dans la société en générale.
- Z : Est-ce que l'EMC est enseigné à l'école ?
- F : Oui.
- Z : Est-ce qu'il apparaît dans les programmes de cycle 2 et 3 ?
- F : Oui il apparaît.
- Z : De cycle 1 ?
- F : Cycle 1, euh... non, je ne sais plus comment c'est stipulé. Je n'ai pas révisé cette partie là. Il y a un éveil mais je n'ai pas en tête.
- Z : On appelle ça le vivre ensemble. Est-ce que pour toi l'EMC est une priorité dans la formation des élèves ?
- F : C'est une priorité de toutes façons pour le vivre ensemble dans la classe, il faut bien définir des choses dès la rentrée. C'est une priorité au quotidien en fait. On a des créneaux EMC mais pour moi c'est aussi quelque chose qui se fait à longueur de temps. Ça peut être à n'importe quel moment en fonction de ce qui se passe dans la classe.
- Z : Ok. Est-ce que tu fais de l'EMC ?
- F : Oui, j'en ai fait un petit peu. Je ne sais pas si je dois détailler.
- Z : Qu'est-ce que tu as fait par exemple.
- F : Depuis la rentrée rappeler les règles de la classe, qu'est-ce que c'est être élève, la notion de groupe, l'élaboration des règles de classe. Après on a travaillé aussi sur l'élection des délégués, sur ce que c'était une élection, comment ça va se dérouler. Ça a été essentiellement ça depuis le début de l'année. Partir de leurs connaissances et de leurs visions sur ces notions pour après aller un peu plus loin ou rappeler du lexique aussi des fois.

- Z : Tu as eu le temps de faire tout ça !

- F : Tout ça, ce n'est pas tant que ça.

- Z : Je galère, j'ai fait les règles de vie de classe, les élections des délégués mais les élections, on verra ça plus tard...

Est-ce que tu en fais toutes les semaines où tu es à l'école ?

- F : On en fait de toutes façons systématiquement toutes les semaines dans la mesure où on a mis en place le conseil des élèves tous les vendredis. Et j'ai un créneau dédié d'EMC chaque semaine en plus des petits rappels que tu peux faire régulièrement. Dans tous les cas il y a aussi ce créneau qui permet aux élèves... ça fait partie pour moi de l'EMC pour qu'ils discutent entre eux, apprendre à échanger, débattre en respectant la parole de chacun. BLANC.

- Z : Est-ce que tu sais si ta collègue a eu le temps d'en faire ?

- F : Alors je sais qu'elle fait le conseil d'élèves aussi. Après ses créneaux d'EMC je ne sais pas. Je ne sais pas ce qu'elle a abordé.

- Z : Tu m'as parlé un peu des sujets traités. Mis à part règles de vie, élection des délégués, les conseils des élèves, est-ce que tu as vu d'autres choses.

- F : Non, je pense que ce sont les axes principaux que l'on a abordé. En trois semaines on a pas eu le temps de faire tout ça.

- Z : Qu'est-ce que tu vas faire en période 2 ?

- F : Période 2... je ne sais pas. Il va y avoir journées de l'enfant donc on va faire les droits de l'enfant. Il y aura aussi la journée de la laïcité donc on va aborder cette thématique là. Je ne pense pas que l'on puisse aborder des choses en plus. En 3 semaines... ça prend assez de temps et en plus avec la piscine ça fait prendre du temps.

- Z : Est-ce que tu connais le programme d'EMC ou pas ?

- F : Alors non j'ai des grands thèmes mais honnêtement, les programmes, je vois un peu au fur-et-à-mesure. La première période était compliquée au niveau organisation donc là je suis jusqu'à la deuxième période mais après je n'ai pas plus remis le nez dedans, j'ai que ce que j'avais prévu de faire. BLANC

- Z : Est-ce que tu connais les attendus de fin de cycle ?

- F : De manière générale ou en EMC ?

- Z : En EMC pardon.

- F : De manière générale je me remets toujours le nez dedans pour voir si je suis dedans. J'ai les grandes notions mais après en détail j'ai besoin de voir les programmes pour savoir. Je suis honnête.

- Z : C'est ce qu'il faut.

- F : Quand tu commences une année, c'est difficile d'avoir tout en tête. Alors après avec les années peut-être que ça te paraît plus logique et plus naturel. Mais là quand tu commences... surtout en début d'année, je ne dis pas en milieu d'année, déjà je pense que le fait d'avoir déjà vu ce que tu as fait et ce que tu prévois de faire parce que tu anticipes un peu plus, permet d'être un peu plus au courant et à l'affût de tout ça.

- Z : OK. Est-ce que tu as reçu une formation en EMC à l'INSPE ou pas ?
- F : Euh non... [rire] pas forcément quelque chose de très développé. Il y a eu les tronc communs, mais j'ai trouvé ça un peu light.
- Z : Donc pas de TD, pas de CM ?
- F : Après moi je n'ai fait qu'un DU adapté je n'ai pas eu la première année peut-être que c'est un peu différent aussi. [...] On ne fait que la deuxième année du master.
- Z : OK, donc pas d'EMC.
- F : Il y a eu le tronc commun donc en 2h ou 3h je ne pense pas que tu es le recul suffisant sur ce genre de formation. Il y a aussi l'école inclusive mais ce sont des petits TD. Je pense que ce n'est pas suffisant pour avoir une maîtrise du sujet.
- Z : D'accord, c'est bon à savoir. Est-ce que pour toi l'enseignant peut rencontrer des obstacles pour enseigner l'EMC et faire soit qu'il ne s'en sorte pas, soit qu'il n'arrive pas à boucler son programme, soit qu'une notion soit trop difficile ? Est-ce que pour toi il y a des obstacles à l'enseignement de l'EMC ?
- F : Euh... des obstacles... alors... des obstacles, je pense que tout dépend dans quelle école tu exerces et quels sont les milieux socio-professionnels des milieux concernés. Effectivement si tu abordes des thèmes religieux, ça peut être problématique si tu n'as pas réfléchi à l'avance à ce contexte-là. Après, c'est comme tout. Moi j'ai peu de formation donc je m'appuie sur des ressources, soit manuel soit ce que je trouve sur des sites mais je pense qu'avec la pratique je trouve que c'est plus délicat à mener quand tu débutes car tu ne penses pas forcément en retour à des trucs que les enfants auraient envie de faire. En CE2, pour le moment, je n'ai pas eu de difficulté particulière. Après, je pense que ça dépend du niveau de classe. Il faut bien préparer en fonction du sujet qui peut être délicat, je pense que c'est important de bien préparer et d'anticiper les notions qu'il pourrait y avoir. C'est comme toutes les autres matières, si tu prépares, tu peux avoir des imprévus dans ta séance.
- Z : Oui. On le vit souvent.
- F : Oui mais forcément quand tu débutes tu ne peux pas penser à tout. Après pour l'instant, honnêtement, je n'ai pas fait des thèmes polémiques. Peut-être que pour la période prochaine, ça pourrait plus être l'objet de discussions. Je ne sais plus... ça n'avait rien à voir mais sur le temps, on avait abordé, sur la frise chronologique, la naissance de Jésus. Les enfants ont voulu partir sur l'aspect religieux et puis en fait j'ai vite fermé le sujet parce que ce n'était pas la question et c'était juste leur expliquer que c'était un repère et qu'on n'allait pas du tout traiter de la question religieuse et que chacun était libre. On a juste fait un petit écart sur la religion. On a basculé sur autre chose mais rapidement. Il faut cibler. Si on sait ce que l'on veut il faut réussir à fermer les écarts éventuels. Je me dis que si jamais je suis en difficulté sur une question, je leur dirai qu'on en discutera plus tard, ça me laissera le temps de voir comment éventuellement traiter la question, ne pas fermer la question pour laisser un temps de discussion et ne pas entrer dans des cas délicats.

- Z : Est-ce que dans ta vie professionnelle qui a commencé il y a un moment, est-ce que tu as eu une formation juridique, est-ce que tu as côtoyé du juridique.
- F : Oui dans mes études j'ai fait un peu de droit du commerce, ... Oui j'ai eu une sensibilisation au droit de manière générale.
- L : Tu as fait quoi comme étude à la base ?
- F : J'ai fait langue étrangère appliquée et après je suis partie dans la finance et du coup, on avait abordé le droit international, le droit constitutionnel, etc. C'était un peu rébarbatif.
- Z : Et à l'INSPE non ?
- F : A l'INSPE... qu'est-ce qu'on a vu ? On a eu des TD sur... je ne sais plus si c'était une formation de la DSDEN... je ne sais plus... c'était sur les droits, les devoirs, les obligations, les responsabilités des enseignants. C'était plutôt de cet ordre là.
- Z : OK. Si tu as le choix entre deux séquences d'EMC qu'est-ce que tu prioriserais ? En quoi pour toi c'est essentiel de commencer l'année ?
- F : Par quoi c'est essentiel de commencer l'année ?
- Z : En EMC ?
- F : En EMC... le respect de l'autre. C'était à travers des règles de classe, c'est le respect des autres. On y a reviera dans l'année car on va travailler le respect de l'autre et les différences mais c'est déjà respecter le droit de la parole de l'autre, respecter l'autre donc c'est au travers de ça. Être élève dans la classe, savoir être élève dans la classe, ça me semble essentiel en début d'année de poser ces choses là.
- Z : Donc là, tu vas aborder les droits de l'enfant avec la journée internationale des droits de l'enfant, c'est ça ?
- F : Oui c'est ça et puis la laïcité, car il y a la journée de la laïcité en décembre. On va aborder ces thèmes là pour faire coïncider avec le calendrier, pour que ça ait du sens, etc.
- Z : J'ai fait le tour de mes questions, je te remercie beaucoup.
- F : De rien.
- Z : Au revoir.
- F : Au revoir.

## Annexe n°7

### Entretien avec Madame C., professeure des écoles en classe de CM1. Entretien réalisé le 11 novembre 2021.

- Z : Bonjour.
- C : Bonjour. Donc c'est quoi le principe de cette conversation ?
- Z : Alors en fait pour mon master, je dois faire un mémoire et je m'intéresse aux pratiques des enseignants sur l'EMC et pour voir si ce qu'ils font collent aux programmes, si c'est un souhait des enseignants ou une contrainte. Aucun jugement, c'est pour se rendre compte de ce qui est réellement possible en classe parce qu'en fait je pose l'hypothèse a priori que les enseignants pourraient manquer de temps ou qu'il y aurait des contraintes et que la priorité pourraient être mise sur d'autres matières et donc c'est que je cherche à vérifier ou à désapprouver.
- C : D'accord, OK.
- Z : Donc tu as une classe de CM1 ?
- C : Oui. Alors ta question est valable sur tous les cycles ou tu t'intéresses à un cycle en particulier ?
- Z : C'est cycle 2 et cycle 3 puisque je suis en formation premier degré donc je touche au primaire mais vu qu'en maternelle on ne fait pas d'EMC à proprement parlé, je suis sur cycle 2, cycle 3 et les programmes sont assez similaires.
- C : Tu me feras un petit rappel des programmes car moi je suis en CM1 que depuis l'année dernière donc peut-être que mon propos sur les programmes d'EMC n'est peut-être pas tout à fait dans les normes de ce qui est dit dans les progressions enfin les programmes.
- Z : Tu fais du CM1 depuis l'année dernière ?
- C : Oui avant j'étais en CE1 et CE2.
- Z : Tu en as fait combien de temps du CE1-CE2 ?
- C : Houlà ! [rire]. Et bien je vais te dire au moins quinze ans. [...]
- Z : Avant tu avais déjà eu des CM1 ?
- C : Alors j'ai eu des CM2 puis après j'ai eu une classe de CP-CE1 et ensuite je suis passée au CE1 pendant plusieurs années jusqu'à un moment où j'ai eu l'opportunité de changer et de passer en CE2 donc j'ai profité de ça. Après en nombre d'années, je ne me rappelle plus exactement, j'ai fait peut-être dix ans en CE1 et après je suis passée en CE2 et à nouveau j'ai eu l'opportunité de passer en CM1 parce qu'il y a des collègues qui partent etc, ça crée des trous donc j'ai sauté sur l'occasion. [...]
- Z : OK et c'est un niveau que tu apprécies ou plus ou moins ?
- C : Ah oui oui tout à fait ! C'est très bien.
- Z : Oui c'est différent entre le cycle 2 et le cycle 3.
- C : Oui. Et puis c'est intéressant, ils sont plus grands et puis par rapport... tu peux mener, tu peux mener plein d'activités nouvelles : en maths par exemple les fractions. Je n'avais pas l'habitude de travailler donc ça a changé et j'ai été obligée de re-bosser les programmes et puis voilà.

- Z : En plus du coup tu passais sur les nouveaux programmes.
- C : Oui.
- Z : Alors la première question c'est : quelle est ta conception, ta définition de l'EMC pour toi ?
- C : Alors l'EMC pour moi c'est devenir un acteur de la société, ça permet d'acquérir des compétences pour être cet acteur.
- Z : C'est une matière qui est essentielle pour toi à l'école ?
- C : Essentielle... elle est importante parce qu'elle forme le citoyen de demain donc elle est importante. Maintenant je ne la considère pas vraiment comme une matière. L'EMC c'est tout le temps : on peut faire un débat par rapport à je ne sais pas, une bagarre dans la cour, tu reprends les choses à faire, à ne pas faire. Tu compares avec ce qui est comparable dans la société. L'EMC permet de faire des interférences avec le milieu de vie de l'école. Je n'ai pas de séquence spécifique. L'EMC est placé dans l'emploi du temps. Moi je place mes séquences en fonction des événements qui vont se produire à l'intérieur de l'école, dans le groupe classe, voilà, les interactions qui vont avoir lieu entre les enfants eux-mêmes ou l'enfant et l'enseignant. Fin voilà c'est comme ça que je le vois. Et c'est pour ça que dans mon emploi du temps, j'ai un créneau horaire EMC mais je ne vais pas le tenir du tout parce qu'il y a des semaines où on va faire EMC sur un projet qui va nous prendre beaucoup plus de temps puis après la semaine suivante il n'y aura pas d'EMC. Voilà par exemple, par rapport aux droits des enfants, la date anniversaire est fixée au mois de novembre, on a décidé de mettre en place des actions dans les différentes classes. Ce sont des choses qui sont décidées en réunion et qui vont se mettre en place de cette manière là cette année et l'année suivante ça sera différent. Vraiment, c'est par rapport au projet d'école et au projet de classe, ça varie dans le temps.
- Z : Là sur le travail du droit des enfants tu as prévu quoi ?
- C : Alors j'ai prévu de voir un peu ce qu'ils savent eux sur les droits des enfants, quelles sont leurs représentations sur les droits des enfants. Ensuite, on regardera les droits fondamentaux des enfants puis on va regarder une vidéo sur « Un jour, une actu », c'est pas mal. Ensuite comme le projet, on a décidé en réunion que chaque classe produise quelque chose et qu'on fasse soit une exposition, soit que ce que tu auras préparé tu puisses le présenter dans une autre classe, moi j'ai choisi de faire un espèce de grande puzzle dans lequel on va recopier et illustrer les droits des enfants. Et donc les autres classes, chacun va devoir faire un petit quelque chose sur ça. Ça veut dire que [...] dans mon emploi du temps, à partir du moment où on va commencer à travailler sur ce thème, ça veut dire qu'il y aura EMC quasiment tous les jours, alors que la semaine précédente il n'y aura pas eu. Ça ne vient pas comme une matière régulière où tu fais du français et des maths tous les jours mais ça vient en fonction des projets, de ce qu'il peut se passer en classe. En plus nous dans notre projet d'école, il y a un axe qui est basé sur la citoyenneté donc forcément il y a des actions régulières et dans toutes les classes.

- Z : Oui. Est-ce que pour toi le projet ERASMUS s'inscrit une dimension citoyenne de l'EMC ?

- C : Oui ! Oui oui oui puisque c'est l'ouverture à l'international, à l'Europe déjà et à l'international après donc l'Europe ça fait partie de notre éducation : on est citoyen français mais on est aussi citoyen européen, donc être capable de s'intégrer à l'Europe à travers ce projet ERASMUS. Donc oui pour moi ERASMUS ça s'intègre tout à fait dans le... fin l'EMC s'intègre tout à fait dans le projet ERASMUS. Donc du coup, là aussi le fait que d'autres écoles soient impliquées dans le projet ERASMUS et bien indirectement on fait de l'EMC régulièrement à travers ce projet là. Après ce n'est pas le cas de toutes les écoles. Alors après j'imagine qu'il y a des enseignants qui font de l'EMC plus de manière traditionnelle avec... je ne sais pas. Après ce n'est pas tout à fait ma façon de travailler de mettre, d'ouvrir un livre « Tient aujourd'hui on va parler de ça ! » sans savoir pourquoi et sans avoir de lien avec la vie réelle de l'enfant, ça me dérange un peu. Après c'est ma façon aussi de travailler. Quand je fais un texte en français, j'essaie de le relier avec plein d'autres choses par rapport à un thème qu'on aura vu. Un peu comme... je ne sais pas si ça se fait encore mais quand j'étais en cycle 2 on travaillait beaucoup en réseau. Au tableau on mettait au centre un projet puis on reliait plein d'activités en liant avec la lecture ou avec le projet défini.

- Z : Oui. Donc en fait l'EMC tu le mets beaucoup en interdisciplinarité en lien avec ce que tu fais.

- C : Oui oui oui. En liant avec le projet d'école, en liant avec les choses qui se passent en classe, avec la vraie vie de la classe et la vraie vie de l'enfant pour qu'il prenne conscience qu'il est acteur de ce qu'il se passe dans l'école à petit niveau et qu'après il prenne conscience que cette vie à l'école c'est ce qu'il va vivre après dans la société. Par exemple, pourquoi on a mis des règles à l'école parce que ça permet de bien vivre ensemble et donc c'est valable dans un petit groupe d'élèves et c'est valable aussi dans la société.

- Z : Du coup là est-ce que tu as déjà fait de l'EMC avec tes élèves ?

- C : Depuis le début de l'année ?

- Z : Oui.

- C : Oui. Tout ce qui les élections des délégués, des éco-délégués, pour moi ça c'est de l'EMC parce qu'on apprend le rôle d'un représentant, comprendre comment ça fonctionne. Et puis après vu qu'on a fait les élections, on a parlé aussi du système des élections dans la société. Là je n'ai pas encore eu le temps de faire parce qu'il y a plein de choses qui sont venues. Mais après l'idée c'est de parler de l'élection présidentielle. Donc en début d'année on a travaillé les règles de vie de l'école, les règles de vie de la classe, des élections des délégués. Et puis cette année aussi il y a quelque chose de nouveau c'est l'élection d'un Conseil municipal des enfants. Donc là on va parler aussi de comment ça fonctionne une municipalité, comment on élit un maire, les élections d'une commune. Voilà tout ce travail là va être fait. Et

quand on mettra en place les élections du conseil municipal des enfants, je leur présenterai le conseil municipal. Tu vois ce que je veux dire ?

- Z : Oui.

- C : J'attends d'être dans le sujet pour pouvoir parler de ça aux enfants au lieu d'en parler avant sans savoir pourquoi je leur parle de ça.

- Z : Oui pour que ce soit le plus concret possible.

- C : Voilà !

- Z : C'est vrai que c'est une des difficultés de l'EMC que certaines notions soient très abstraites.

- C : Oui tout à fait !

- Z : Du coup est-ce que tu connais les programmes d'EMC de cycles 2 et 3 ?

- C : [rire]. Est-ce que je les connais par cœur non. Par contre j'ai des bouquins. Après grossièrement je sais qu'il faut travailler au cycle 3, il me semble, sur le respect d'autrui, le respect des autres, après c'est le travail sur les règles dans l'école, c'est le travail sur les premiers secours, les dangers. Il me semble qu'il y a un gros morceau sur tout ce qui est valeurs de la République, d'ailleurs on a en parlé quand on a fait Samuel Paty, sur la laïcité en fait. Là c'est par rapport à la date anniversaire : on a fait un petit rappel sur ce que c'est la laïcité à ce moment-là. Donc oui les programmes... les valeurs de la République je dirais, tout ce qui est égalité, fraternité, liberté, tout ce qui est les droits de l'Homme et de l'enfant. Il y a aussi les symboles, le drapeau, la Marseillaise.

Je dirai qu'il aussi tout ce qui est l'engagement, c'est-à-dire des actions de solidarité, de développement durable. C'est favoriser l'engagement du futur citoyen. Il y a quoi d'autres ?

- Z : Je crois aussi qu'il y a tout ce qui est dimension émotionnelle, ça c'est beaucoup en cycle 2, bien plus qu'en cycle 3. Après c'est vrai que dans ton école, la dimension de l'engagement elle y est pas mal avec les éco-délégués, les conseils d'enfant etc. C'est vrai qu'on ne le retrouve pas partout c'est intéressant.

- C : Oui voilà les conseils des enfants il y a peut-être de plus en plus dans les écoles mais ce n'est pas partout je pense. Et après, la nouveauté avec le conseil municipal des enfants, là ça va être chouette. Ça fait le lien avec ce qu'il va se passer demain quand ils seront adultes. Il mettent un pied déjà dans le monde adulte en participant au conseil municipal donc c'est chouette.

- Z : Oui ça c'est super. [...] C'est riche d'expérience aussi pour eux et de rencontres aussi je pense.

- C : Oui et puis voilà c'est la réalité. C'est une vraie expérience. Alors que faire l'EMC dans les livres, moi ça me dérange tu vois. Je ne sais pas prendre une photocopie qui sera un texte et puis... alors évidemment ça peut se faire puisque tout n'est pas... mais alors j'essaie de faire le plus en relation possible avec ce qu'ils font ou ce qu'on leur a proposé à l'école. Par exemple tu vois pour l'engagement, tout ce qui est solidarité, je sais que les années précédentes on a participé aux Restos du cœur, on a participé à l'action « Mets tes baskets » avec l'association Ela,

on a participé à ça plusieurs années quand j'étais en cycle 2. Tout ça ce sont des actions de solidarité et d'engagement et ça se fait en vrai, les enfants participent réellement à quelque chose. C'est plus marquant pour eux que de prendre un livre et de dire « Tient on va regarder ça. ».

- Z : Tu as toujours fait comme ça ou au début justement tu étais plutôt dans les livres ?

- C : Je pense que comme toute personne qui débute, au début tu t'accroches vachement aux livres parce que voilà ça permet de faire les choses et de ne pas trop paniquer et puis au fur-et-à-mesure du temps comme tu sais à peu près où tu vas, tu sais qu'il y a des actions qui vont te permettre d'aborder telle et telle chose avec l'expérience. Je pense qu'au début j'ai pris un bouquin et puis « Qu'est-ce qu'il faut faire en EMC? Ça. Hop ça sera ça ! ». Maintenant avec l'expérience je me dis « pas de panique je ne vais peut-être pas voir ça tout de suite, je ne vais peut-être pas faire le thème de solidarité, je vais attendre qu'il y ait une action. D'ailleurs cette année, X [une collègue de CP] devait se renseigner pour que l'école contacte l'épicerie solidaire donc on va travailler sur le non-gaspillage alimentaire et voir ce que l'on peut faire avec cette association. Donc là ça sera de l'engagement et de la solidarité. Donc j'attends ce moment là pour faire des séances spécifiques sur ça.

- Z : C'est super ça ! C'est super intéressant.

- C : Oui cette association on l'avait déjà contactée l'année dernière et avec le Covid ça n'avait pas été possible de mettre tout ça en place. Là je sais que X a dit qu'elle les avec recontacté et donc ils sont prêts à travailler avec nous. Ça va sans doute être mis en place dans l'année.

- Z : Très bien. Avec toutes les classes ?

- C : Pour l'instant je n'en sais rien mais oui j'imagine que oui sans doute toutes les classes. Là les actions seront peut-être différentes en cycle 2 et en cycle 3, on les adaptera mais oui je pense que l'on pourra faire des choses. Les années précédentes on avait travaillé avec une association qui s'appelle Détritivor. C'était pour travailler sur le recyclage des déchets alimentaires et c'était aussi une action d'engagement puisqu'ils devaient peser leurs déchets. L'objectif c'était d'avoir le moins de déchets possibles, le moins de déchets alimentaires possibles donc ils avaient fait un espèce de diagramme de l'évolution de leurs déchets au fur-et-à-mesure de l'année. Ça aussi ce sont des actions comme ça concrètes qui pour moi font parties de l'EMC.

Z : Au-delà des programmes, est-ce que tu as une connaissance des attendus de fin de cycle ou c'est global pour toi ?

- C : C'est global pour moi les attendus de fin de cycle. Former le meilleur citoyen possible, ce n'est pas ça l'idée ? [rire]. En tout cas moi ce que j'aimerais pour mes élèves c'est que voilà ils comprennent inconsciemment qu'ils deviennent des citoyens qui s'interrogent. Tu vois par exemple quand on fait l'élection des délégués avant même de faire l'élection je leur dit : « A quoi ça sert d'élire quelqu'un ? Est-ce que c'est important de faire des élections ? Est-ce que vous pensez que c'est bien

d'avoir le choix et pourquoi ? ». J'essaie de lancer un petit débat sur l'importance d'avoir un choix, la chance aussi d'avoir le choix, de pouvoir élire quelqu'un, de pouvoir choisir quelqu'un c'est quand même une chance, un privilège que dans certains pays on n'a pas le choix et on a des dirigeants qui prennent le pouvoir, donc c'est important aussi qu'ils prennent conscience de ça pour plus se dire « Moi je suis un futur électeur et j'aurai le choix et mon rôle ça sera d'exprimer mon choix. », donc l'importance de prendre conscience que c'est une chance d'avoir ce choix là.

- Z : C'est intéressant ce que tu dis. Ces entretiens là, bien au-delà de mon mémoire, ils me permettent d'ouvrir ma conception des choses parce que nous on a la conception de l'INSPE mais on n'a pas de recul. [...]

- C : Moi je le fais par le projet car ça me semble naturel de vouloir faire fin d'essayer de faire des choses concrètes car je me dis que quand moi j'étais petite et qu'on me donnait des informations comme ça et que je ne savais pas d'où ça sortait et bien j'avais du mal à me l'intégrer et à l'investir dans les choses alors que quand on explique pourquoi on fait ça et quel est le rapport avec la suite, je trouve ça vachement plus intéressant. [...] J'aime bien relier les choses avec le concret.

- Z : Oui c'est sûr. [...]

- C : Parfois on apprend des choses, tu les fais mais savoir vraiment pourquoi il faut les faire et puis bien plus tard tu découvres que finalement c'est intéressant et que ça pouvait intéresser tel ou tel domaine. C'est ce que je reproche un peu dans l'éducation. Et encore maintenant, au lycée en tout cas, je vois mes enfants travailler et maintenant on commence à faire des liens entre les matières, fin un peu plus de liens qu'à mon époque.

- Z : Nous aussi on nous incite à l'INSPE à faire des liens entre les matières, à mettre en place des projets. [...] A l'avenir après les droits de l'enfant tu envisagerais...

- C : Après les droits de l'enfant je vais revenir sur les élections parce que je n'ai pas eu le temps de caser les élections nationales donc avec les termes bien spécifiques, bien compliqués et puis un petit rappel historique sur les différents présidents de la Cinquième République. Du coup là je vais revenir certainement sur les symboles de République. Après je ne sais pas, on verra en fonction des projets qui vont être débarqués. Je m'adapterai. Ça sera peut-être un peu plus un travail sur la responsabilité, la solidarité si avec l'épicerie solidaire on met en place quelque chose. En tout cas moi mon programme de l'année il n'est pas du tout fixé dès le début de l'année. Je sais tout ce que je dois travailler, j'ai un classeur avec les différentes rubriques que je vais travailler, les différents papiers que je vais utiliser ou les idées que j'ai noté et puis après je prends, pas forcément dans l'ordre. A part le début de l'année où c'est toujours pareil où c'est règles de la classe, de l'école, les élections des délégués. Après ça varie et les supports sont variables aussi. L'année dernière par exemple avec W [une collègue de CM1], on avait eu une formation sur le document composite. Dans notre formation il fallait créer un document composite. Du coup on avait créé toutes les deux un document sur la liberté. On avait, pour illustré ça, demandé à nos élèves qu'ils apprennent un ou deux vers du poème de

Paul Eluard qui est très long, qui s'appelle « Liberté » justement. Il est très très long du coup chaque élève avait appris deux vers ou quatre vers pour les plus forts et on avait fait un enregistrement de nos élèves. Donc ça, ça nous ait venu suite à une formation en français sur le document composite, c'est apparu comme ça, à un moment dans l'année qui n'est peut-être pas celui des années précédentes.

- Z : Du coup là tu travailles la notion de liberté par le poème.

- C : Oui en plus tu amènes un autre support, le poème et l'expression orale puisqu'il s'agit de déclamer un poème. C'est un travail d'équipe puisque c'était le groupe classe entier, il ne fallait pas qu'il y en ait un qui se loupe parce que sinon ça loupait tout. Donc voilà il y avait un espèce d'engagement et de défi à respecter. Ça crée des liens.

- Z : Oui puis c'est motivant, on a envie de se dépasser pour réussir.

- C : Oui.

- Z : Est-ce que pour toi, il y a des obstacles que l'on peut rencontrer, qu'un enseignant peut rencontrer à l'enseignement l'EMC ?

- C : Oui ! [rire] Oui les obstacles. Alors par exemple pour la laïcité, euh... laïcité je trouve que ce n'est pas toujours facile à exploiter en classe parce que nos élèves sont de différentes origines avec des religions ou pas de religion et puis ce sont souvent les paroles de papa et maman qu'ils retranscrivent. Et donc il y en a qui peuvent dire des choses en classe qui ne sont pas forcément très tolérantes et quelque fois c'est un peu complexe de faire comprendre que toi l'enseignant tu n'as pas à prononcer ton avis, à dire ce que tu penses de l'un ou de l'autre mais... euh... les enfants ils n'ont pas cette barrière donc ils voilà... ils disent ce que les parents leur ont toujours dit. C'est difficile de les faire changer d'avis ou de les ouvrir à un peu plus de tolérance ça peut être compliqué. Donc oui la laïcité ce n'est pas facile.

- Z : Tu as un exemple concret ou quelque chose qui t'a marqué un jour ?

- C : Alors ce n'était pas dans ma classe mais dans la classe de Y [une collègue de CP] il y a quelque temps, un élève qui avait, c'était par rapport aux attentats des deux tours jumelles, qui avaient réagi en disant « bien fait » donc quand on est dans la classe c'est compliqué de lui dire que non ce n'est pas vrai, ce n'est pas bien fait et lui à la maison on lui explique ça. En tout cas voilà je pense que c'est le thème le plus délicat. Mais bon après en grandissant, en histoire, quand on se retrouve et que l'on fait la frise et que la référence c'est le calendrier grégorien donc à l'origine c'est chrétien et donc la naissance de ce fameux Jésus Christ. Alors tout de suite : « Mais Jésus Christ ce n'est pas la religion machin... ». Et donc là il faut essayer d'expliquer pourquoi c'est cette référence. Donc ça procure des débats ou des malaises. Les parents leur disent que Dieux c'est ça, ... en grandissant c'est plus facile à gérer mais dans les petites classes ce n'est pas toujours évident.

- Z : Là-dessus tu penses que c'est plus simple en cycle 3 ?

- C : Oui je pense qu'ils sont plus grands en cycle 3 donc ils comprennent mieux. Et puis par rapport à l'histoire comme on explique d'où ça vient cette référence à Jésus Christ ils peuvent un peu mieux comprendre. De toutes façons dans les petites

classes on ne leur parle pas de ce personnage, ce n'est pas au programme. Mais dans les petites classes ça sera plus quand tu fais un débat sur la laïcité sur le fait que l'école n'est pas un lieu où on peut exprimer toutes les religions mais on n'a pas de choix déterminé.

- Z : Oui.

- C : Ça serait plutôt ça. Après quels sont les autres thèmes qui posent problème... Alors il y a un truc qui m'embête un peu dans la manière que j'ai de travailler c'est porter secours, apprendre à porter secours. Donc voilà on leur explique mais ce qui serait mieux car je pense qu'en CM1 et en CM2 ils peuvent comprendre, ça serait de leur montrer, fin je ne sais pas d'avoir des petites interventions de pompiers pour montrer les gestes de premiers secours avec les élèves plutôt que d'avoir une affiche des images et leur dire « voilà il faut protéger, ensuite il faut appeler les secours ». Tu vois avoir un truc un peu plus concret je pense que ça serait mieux. Alors en cycle 2 moi j'avais l'habitude d'aller faire la visite de la caserne des pompiers à V mais les enfants voient plutôt ça comme des gros camions tout ça.

- Z : Ce n'est pas possible ça de faire intervenir je sais pas la Croix Rouge ?

- C : Et bien je n'en sais rien, je ne me suis jamais renseignée sur ça mais ça serait bien d'avoir quelqu'un qui pourrait nous montrer ça sur un mannequin, les gestes. Je pense que ça serait... les enfants s'en souviendraient mieux. Alors j'essaie de mimer les gestes, déjà de leur demander à chacun de connaître le numéro de téléphone de ses parents, de connaître le numéro de téléphone du SAMU, des pompiers et puis d'être capable de... on fait des espèces de jeux de mime, enfin de mime, scènes de théâtres où l'on est capable de dire « Voilà il y a telle situation, je suis à tel endroit, je m'appelle untel » et voilà donner toutes les informations. En cycle 2, on leur demande de connaître le numéro de téléphone de leurs parents. En cycle 3, certains ne connaissent pas encore le numéro de téléphone de leurs parents, le numéro de téléphone de la maison ou l'adresse de la maison. Ils disent « j'habite à la résidence B ». Oui d'accord mais nous on veut une adresse. Alors en cycle 2 il y a l'infirmière quand même qui vient. Mais elle c'est plus sur la santé, sur les bons gestes, sur les dangers d'Internet. Mais même pour nous une formation de premiers secours, ça devrait être fait tous les ans à mon avis ou au moins tous les deux ans car on ne s'en souvient plus des gestes. Moi pendant toute ma carrière j'ai eu une formation sur « Porter secours », j'ai tout oublié. Dans certains endroits il y a au moins une personne qui a les formations donc à l'école ça me semblerait évident qu'il y ait une personne au moins dans l'équipe ou deux personnes qui soient référentes et qui soient capables d'agir quand il y a un pépin. Et là ce n'est pas le cas, on n'a pas d'infirmière à l'école, on a rien donc c'est forcément le SAMU ou les pompiers mais en ça peut être trop tard. Aussi bien au niveau des enfants qu'au niveau des adultes parce que ça peut être aussi bien au niveau d'un enfant que d'un adulte parce qu'un adulte qui fait une crise cardiaque, on a rien et je ne suis pas sûre que l'on sache faire. [...]

- Z : Tout à l'heure tu me disais que les sujets que tu faisais tous les ans et qui ne changeaient pas c'étaient les élections des délégués et les règles de vie de classe, est-ce que pour toi ce sont les sujets les plus importants ou pas ?

- C : Pour commencer l'année oui. Ils sont importants. Déjà les règles ça permet qu'il y ait un bon climat de travail dans ma classe, je leur dit qu'« on est ensemble quasiment six heures par jour », on est quasiment ensemble plus que leurs parents sauf pendant les vacances et encore pour certains noms et on forme une équipe qui a un objectif qui est d'aller dans la classe supérieure avec le maximum d'apprentissages acquis et donc voilà je suis un espèce de coach et je veux que tout le monde s'entraîne et que tout le monde ait la même dynamique. Pour que ça puisse avoir lieu il faut forcément qu'il y a ait un cadre et un cadre il est donné par des règles. J'essaie de le faire comprendre ça. Donc oui j'instaure des règles dès le début de l'année, dès la première semaine. On débat sur ces règles mais au bout du compte je m'arrange pour que ce soit mes règles qui soient appliquées et pas leurs règles. [rire]. Du style on ne peut pas entrer en classe en faisant du bruit. Alors cette règle elle date d'il y a quinze ans. On avait fait un travail sur l'école des années 50 et on avait fait une journée dédiée aux années 50 et on avait joué le jeu jusqu'au bout c'est-à-dire que l'on avait fait des classes de garçons et des classes de filles, on avait demandé aux élèves de respecter les règles des années 50 c'est-à-dire on montre ses mains avant de rentrer en classe, on reste debout derrière sa chaise avant de s'asseoir pour commencer à travailler, plein de petits trucs comme ça. On avait fait la morale au tableau, les enfants avaient copié la morale écrite au tableau. On avait joué le jeu jusqu'au bout avec des tabliers et tout. On avait séparé la cour en deux, un bout qui était pour les garçons et un bout qui était pour les filles. Donc on avait fait ce petit jeu. Et puis après avoir fait ça les élèves de ma classe m'ont dit « C'est super chouette de rentrer en classe comme ça, d'être très sage et d'être debout derrière la chaise ! ». Et depuis cette époque et bien on continue chez moi, dans ma classe, à être debout derrière la chaise en attendant que je dise « Bonjour, vous pouvez vous asseoir. ». Du coup ces petites règles font que la mise au travail est instantanée. Moi tous les jours j'écris au tableau le programme de la journée, tout ce qui va être fait dans la matinée donc les enfants savent quel est le cahier qu'ils doivent préparer donc quand je fais l'appel, ils écrivent la date dans le bon cahier et donc on est prêt à travailler dès le début. Voilà ça, ça fait partie des règles que je leur impose. Après les autres règles c'est toujours les mêmes : je lève le doigt, je me tiens bien. Voilà, les règles elles sont pour moi primordiales et puis essentielles au fait que l'on puisse travailler dans de bonnes conditions.

- Z : OK. Est-ce qu'il y a d'autres sujets pour toi qui sont primordiaux pour toi dans l'année ou non ?

- C : Alors d'autres sujets primordiaux en EMC... je dirai tous les projets axés sur le futur citoyen de demain moi ça m'intéresse, ça m'intéresse beaucoup pour mes élèves donc être respectueux des autres même à l'extérieur et de ceux que je ne connais pas, être respectueux des lieux qui m'accueillent, être respectueux de mon

environnement, de m'engager dans des associations ou avoir des responsabilités parce qu'en classe on a des responsabilités : j'efface le tableau, je distribue les cahiers, ce genre de choses. Mais à l'extérieur être capable de s'engager pour quelque chose ça me semble important. C'est ça mon objectif en EMC, c'est essayer de fabriquer un élève qui aura un petit peu grandi de ses actions citoyennes : en essayant de prendre conscience que venir à l'école en vélo ou un bus c'est mieux que de prendre la voiture deux fois avec papa et maman pour deux mètres. Et c'est convaincre ses parents que c'est mieux de venir à pied que de sortir la voiture. C'est prendre conscience de faire attention à des gestes citoyens comme le tri des déchets, la récupération des déchets alimentaires pour faire un composte. Donc en fait les élèves ils sont aussi des espèces de on va dire de représentants face à leurs parents parce qu'il y a des parents qui changent leur manière d'agir ou de consommer parce que les enfants leurs ont dit « attention il faut faire ceci, il faut faire cela ». J'ai des années des mamans qui viennent me voir « à cause de vous je n'ai plus le droit de prendre de bain à la maison » [rire]. Donc l'enfant avait fait la morale à sa mère en lui disant « maman le bain ça consomme trop d'eau, il faut que tu prennes une douche » donc sa mère était venue en rigolant me dire « bon fini le bain pour moi, maintenant je suis passée à la douche ». Ils sont aussi ambassadeurs auprès de leurs parents et ça fonctionne chez certaines familles.

- Z : Oui c'est chouette quand ça passe jusqu'aux parents et que les parents écoutent.

- C : Oui c'est ça. Après ce n'est pas dans toutes les familles mais en tout cas même si ça a marché pour une ou deux familles. Ou je ne sais pas il y a une famille qui a un grand jardin et qui ne compostait jamais et tout d'un coup les parents se sont mis à faire du compostes car leur enfant a trouvé que c'était chouette ou ils se sont mis à planter des choses dans leur jardin alors qu'ils n'avaient pas l'habitude de le faire.

- Z : Oui c'est ça en plus comme tu le fais avec eux à l'école, ils savent comment faire.

- C : C'est ça, ils expliquent aux parents et des parents un peu ouverts d'esprit vont dire « oui pourquoi pas » et ils vont se lancer. C'est ça les futurs citoyens de demain. C'est eux qui vont faire la société, eux ils peuvent faire plein de choses.

- Z : C'est eux qui vont avoir les clés.

- C : C'est ça.

- Z : Est-ce que tu te sens compétentes dans tous les domaines proposés en EMC ou il y a des... tout à l'heure tu me parlais de la laïcité, est-ce qu'il y a des choses sur lesquelles tu as besoin de te faire une mise à jour ?

- C : Oui tout ce qui est élection des conseillers municipaux et puis au niveau du vocabulaire des fois, j'ai besoin de faire une remise à jour de temps en temps. Au niveau européen aussi tu vois, je ne suis pas très au point, je dois relire mes notes, les définitions précises.

- Z : Est-ce que tu as déjà eu une formation en EMC ?

- C : Alors oui j'en ai eu une, au moins une. Et c'était dans l'esprit dont tu parlais c'est-à-dire mettre en place des débats, tu as un sujet, tu dois mettre en place un débat. Maintenant, ce qui me gêne avec ce genre de chose c'est qu'on pose le thème de débat comme un cheveu qui tombe sur la soupe. Je préfère un truc concret que quand on pose quelque chose comme ça car les enfants ils ont des choses à dire quand ils ont vécu quelque chose ou quand ils font l'expérience de quelque chose, ils ont bien plus de choses à dire que quand on pose des questions comme ça.

- Z : Oui l'expérience fait qu'ils comprennent aussi ce que l'on dit.

- C : Oui tout à fait. Et c'est en ça que pour le conseil municipal des enfants j'ai demandé à la directrice que l'on puisse aller ou alors rencontrer des conseillers municipaux, qu'ils puissent nous montrer la salle parce que c'est quand même impressionnant. Et moi pour l'avoir fait au tout début de ma carrière dans un tout petit village avec des CM1-CM2 on avait été accueilli par le maire, il nous avait montré la salle du conseil, les enfants avaient siégé dans la salle du conseil avec un micro. Tu vois ça c'est concret. Une fois que l'on sait à quoi s'attendre et bien on peut éventuellement se dire « et bien moi je suis prêt à devenir conseiller municipal et à m'engager et faire ma profession de foi par rapport à ça » mais je ne sais pas si ça va être possible. Cette année je pense que c'est trop juste pour pouvoir organiser ça. Mais voilà, c'est le genre de choses que j'aurai aimé faire : rencontrer un conseiller municipal et l'interroger sur son rôle, sur son travail, comment ça se déroule. Du concret quoi.

- Z : Oui là ça va être un peu juste. La formation que tu as reçue c'était une formation continue c'est-à-dire que tu l'as reçue dans les formations obligatoires ?

- C : Oui oui oui, formation obligatoire, ce n'était pas un choix de ma part.

- Z : Et quand tu as passé le concours tu avais déjà été formée en éducation civique ?

- C : Houlà je ne me rappelle pas avoir été formée à l'éducation civique. En plus j'ai passé le concours en candidat libre. Je n'ai pas fait la première année de formation, je suis rentrée directement en deuxième année et la deuxième année c'était une partie en observation dans des classes et compte-rendu des observations. A l'époque ça s'appelait l'IUFM.

- Z : Oui.

- C : Voilà. Donc ensuite, j'ai passé le concours en candidat libre, j'ai été recrutée pour aller directement sur le terrain une année donc sans formation en sortant de la fac, sur le terrain, je n'avais jamais vu d'enfants de ma vie [rire], je ne savais pas à quoi ressemblait une classe. Je n'avais fait que du théorique en passant ce concours. J'ai donc fait une année sur le terrain, j'ai été bien aidée par une collègue qui faisait le CM1 qui me rassurait. Et après cette année sur le terrain, j'ai fait cette année de formation, directement en deuxième année. C'est un parcours un peu particulier donc je n'ai peut-être pas eu la formation parce que je n'ai pas fait la

première année, je n'en sais rien. Je ne sais pas du tout comment ça marchait pour ceux qui avaient fait la première année.

- Z : D'accord.

- C : Moi j'ai fait ma préparation en même temps que j'ai fait ma maîtrise à la fac.

- Z : Donc bac+4 ?

- C : Oui. Et je faisais des cours particuliers à des élèves.

- Z : OK. Est-ce que tu as reçu une formation juridique dans ta vie ou pas du tout ?

- C : Pas du tout, alors là... Ça se fait maintenant à l'INSPE ?

- Z : Non, pas du tout. C'est parce que des fois avoir des bases en droit ça permet aussi de comprendre ce que c'est la Cinquième République et tout ça, c'est pour ça.

- C : Non pas du tout. D'ailleurs, ça serait peut-être utile surtout pour la directrice je pense, par rapport aux problèmes avec les familles, avec les gardes d'enfants. [...] Donc c'est pour ça qu'une formation juridique ça peut être bien aussi. De voir exactement, quels sont les documents que l'on doit exiger pour laisser partir les enfants, quelle est notre responsabilité, fin voilà.

- Z : J'ai fini mes questions, je ne sais pas si tu as des choses à rajouter ?

- C : J'espère que j'ai été claire. [...]

- Z : Je te remercie beaucoup.

- C : De rien. A bientôt.

- Z : A bientôt.

## Annexe n°8

### Entretien avec Madame M., professeure des écoles maître d'accueil temporaire en classe de CE2.

Entretien réalisé le 18 novembre 2021.

- Z : Bonjour.
- M : Bonjour. Du coup tu voulais me parler de ton mémoire. Ton sujet m'a un peu déconcerté.
- Z : Pourquoi ?
- M : Tu parles de différences entre les programmes et ce que tu peux mettre en place, c'est ça ?
- Z : En fait, je m'interroge sur les écarts potentiels qui peut y avoir entre ce qu'on nous demande de faire et ce qu'on peut réellement faire en fait.
- M : Là il faut que tu fasses attention parce que normalement il n'y a pas d'écart.
- Z : Oui mais sur le terrain on sait bien qu'on s'adapte.
- M : C'est adapté les programmes aux élèves, à ce qu'ils peuvent être, ce qu'ils peuvent faire et de bien faire une programmation par rapport à ça. Les compétences sont assez larges donc il faut faire une programmation un peu plus ciblée par rapport aux enfants avec des supports différents, etc. mais fait peut-être attention à ta problématique, de peut-être parler d'adaptations, de s'adapter aux programmes, comment on s'adapte aux programmes pour ne pas que ça te le soit reproché. Normalement, si tu as les programmes il faut que tu appliques les programmes même si on sait qu'il peut y avoir des écarts.
- Z : Oui. L'idée c'est qu'il ne faut pas avoir la sensation que je porte un jugement dans mon mémoire. C'est l'élément qui peut-être glissant. Je vois aussi en fonction de ce que l'on me dit parce que je n'arrivais pas trop à savoir ce que j'allais récolter comme entretien. C'est assez riche. Tu es la quatrième enseignante que j'interroge et il y a des choses très différentes qui sont dites. Vous essayez de faire au mieux et vous vous adaptez assez bien je trouve. Alors que moi qui débute, je trouve ça hyper difficile de réussir à tout mettre.
- M : Oui c'est assez dense. C'est cette idée de s'adapter plutôt et de prendre certaines compétences dans les attendus de fin de cycle et les programmes. Après il y en a qui sont travaillées dans tout le cycle 2 et 3. Tout ce qui est règles de vie, le respect d'autrui ou autre. Ça ce sont des choses que tu mets en place dans toutes les classes de cycle 2 et 3. Après il y a des choses plus ciblées.
- Z : En quelle classe es-tu en stage cette année ?
- M : En CE2.
- Z : Tu as déjà fait du cycle 2 et du cycle 3 dans ta carrière d'enseignante ?
- M : Oui, peu de cycle 3 mais beaucoup de cycle 2.
- Z : Tu as quand même fait CM1-CM2 ?
- M : J'ai fait que du CM1.
- Z : D'accord, jamais de CM2 ?

- M : Non, jamais.
- Z : Pour toi c'est quoi l'EMC ?
- M : L'EMC c'est l'éducat... l'enseignement moral et civique. C'est apprendre aux enfants à respecter des règles, à se respecter soi-même, à respecter les autres et c'est leur enseigner aussi les droits et les devoirs. Après plus tout ce qui est respect, les règles de vie... Le mot « respect » est important pour moi et après c'est tout ce qui attrait à la République, les valeurs, la laïcité.
- Z : OK. C'est pas mal les programmes tout ça.
- M : Oui, oui. Pour moi « moral et civique » c'est à la fois apprendre à respecter comment on doit se comporter vis-à-vis des autres, vis-à-vis de soi-même et vis-à-vis des règles, des lois, etc. Apprendre à devenir citoyen par la suite.
- Z : Oui. Est-ce que tu estimes que tu as une connaissance assez approfondie des programmes d'EMC en cycle 2 ?
- M : Oui je connais à force effectivement, j'ai une idée de ce que l'on nous demande, des attendus de fin de cycle. En tout cas pour le cycle 2, oui.
- Z : Et en cycle 3 ?
- M : En cycle 3 je sais moins parce que ça fait plus de dix ans que je suis en cycle 2, en CP, CE1, CE2 donc cycle 3 je connais moins.
- Z : Oui tu n'en as pas fait depuis les nouveaux programmes.
- M : Non, depuis les nouveaux programmes je n'ai pas fait du tout, je n'ai pas eu du tout de cycle 3 donc je connais beaucoup moins les programmes d'EMC du cycle 3.
- Z : OK. Est-ce que tu fais de l'EMC avec tes élèves en classe ?
- M : Ah beh oui. Oui, on en fait toutes les semaines.
- Z : OK. Qu'est-ce que tu traites comme sujet ?
- M : Chaque vendredi on fait un conseil de classe. Ça c'est pour traiter la compétence de respecter autrui, respecter les règles, les règles du vivre en collectif etc. Donc le conseil de classe, on regarde le comportement de chacun, on en discute, on donne des permis de bonne conduite, comment s'est passée la semaine, s'il y a eu des problèmes dans la classe, dans la cour on en parle pour essayer de régler ces problèmes là, c'est pour leur apprendre à s'écouter. A ce moment-là c'est intéressant parce qu'il y a les paroles de certains élèves qui peuvent amener des sujets différents donc de prendre en note ces paroles là pour s'en resservir après. Ça c'est tous les vendredis sur ces compétences là : règles de vie, respect, etc. Après il y a des séances, ça peut être par rapport aux valeurs de la République, les symboles de la République. Là c'est un peu plus, c'est une séquence entière, on va parler un petit peu, avec des supports différents, des images, des représentations initiales qu'ils peuvent avoir. Voilà travailler sur ces thèmes là. Après toutes les semaines je mets aussi en place des petits débats sur un thème, un genre de débat philosophique où chacun à la parole, soit sur un thème précis à partir de la parole d'enfant. Par exemple, ils peuvent dire quelque chose, je peux rebondir dessus et on lance un débat. Ou alors des fois je mets en place des dilemmes moraux, il y a des petits problèmes qui se posent par rapport à un autre élève dans une école et puis

eux il faut qu'ils apportent des solutions. On a eu la dernière fois un enfant qui avait des copains. Il voulait voler à sa mère une pièce de deux euros en cachette pour acheter des bonbons aux copains. On part de ça : est-ce que c'est bien, est-ce que ce n'est pas bien, comment vous feriez ? Donc voilà ce genre de discussion. Ça passe beaucoup par l'oral.

- Z : Oui tu fais beaucoup d'oral ?

- M : Oui.

- Z : Est-ce que tu trouves que ça a une importance particulière du fait d'être en REP, fin REP, vous n'êtes pas en REP mais...

- M : Oui oui moi je trouve que ça a une importance. Tu vois il y a en beaucoup qui ne voient pas forcément, quand on pose un problème, où est le problème. Donc en discutant avec les autres, on arrive à voir comment certains peuvent vivre chez et les représentations qu'ils peuvent avoir. Ce genre de séance ça peut aider aussi et à force de le répéter je trouve qu'on leur enseigne des choses au niveau du respect des autres et du vivre ensemble qui est important.

- Z : Oui OK. C'est vrai que l'EMC est peut-être différent dans d'autres quartiers moins sensibles.

- M : Oui.

- Z : Il faut en faire mais c'est peut-être différent.

- M : Oui en fonction des enfants. Ils ont une éducation différente à la maison, une culture différente et donc c'est bien aussi de voir comment ils se comportent chez eux et de voir qu'il y a des différences, de travailler sur ces différences là sans avoir de jugement de valeurs en fait mais d'essayer de voir comment on doit se comporter. Là par exemple quand on pose des questions, on a travaillé sur le fait que certains sont fatigués donc sur les heures du coucher, ... Ça c'est plus sur la santé mais on voit qu'il y a des différences énormes en fait. Donc c'est bien de rebondir là-dessus et de leur enseigner des choses : à quelle heure on doit se coucher, pourquoi parce qu'il y en a qui ne savent pas trop et qui se couchent quand ils veulent. Ou alors par rapport aux gros mots. Tu vois le respect des autres, il y a en qui s'offusquent parce qu'on dit « merde » et puis il y en a qui vont dire « ce n'est rien, c'est normal ». Les gros mots, ça peut être différent d'un enfant à un autre. Donc leur apprendre que non il y a des mots qu'on utilise. Ça après ce sont des séances qui se font en français. C'est rebondir sur pas mal de choses.

- Z : Oui l'EMC se fait dans toutes les disciplines en fait.

- M : Oui.

- Z : Du coup depuis le début de l'année tu as traité quels thèmes en EMC ?

- M : Alors là on a vraiment travaillé sur le vivre ensemble, sur ce que c'est le respect d'autrui. On était parti d'une image, on en avait discuté. C'était un des débats que l'on avait mis en place sur les différences, sur le fait qu'il y avait des enfants qui étaient différents etc. On était parti là dessus, donc toute cette idée de respect. Au début d'année je trouve que c'est vraiment important qu'ils se respectent entre eux et qu'ils respectent les autres. Et après on a surtout travaillé sur les règles de vie.

- Z : D'accord. Et tu trouves que ça porte ses fruits ?
- M : Je trouve que oui parce que là je trouve que la classe, quand on fait vraiment ça sur la première période en insistant sur ces points là, je trouve que maintenant ils ont des habitudes de travail, de jeu ensemble, ils savent à qui s'adresser quand il y a un problème. Donc de mettre tout ça en place dès le début de l'année je trouve ça très important.
- Z : Oui et il faut recommencer tous les ans.
- M : Oui c'est ça.
- Z : Tu me disais que tu faisais beaucoup d'oral. Peu d'écrit finalement ?
- M : Oui il y a peu d'écrit car ça passe beaucoup par l'oral, on passe du temps à en discuter. Après il peut y avoir des petites traces écrites. Par exemple quand on fait des débats sur des thèmes, je note les points importants et je leur donne des petites fiches bilan sur le thème. On avait abordé l'amitié aussi : qu'est-ce qu'un ami, comment on se comporte avec ses amis car j'avais un nouvel élève qui commençait à taper sur les autres donc on avait regardé ensemble ce que c'est être amis et comment on devait se comporter. Après ça, une fois qu'ils ont discuté, je note les points importants et je leur donne une petite trace, comme ça ils l'ont dans leur cahier. Quand il se passe quelque chose, ils l'ont et on peut en rediscuter : « tu te rappelles en début d'année on avait dit... ». Voilà une trace écrite pour la mémoire de la parole.
- Z : Oui.
- M : Des fois quand c'est par rapport à une petite affiche, ça peut être aussi à partir d'un album. Je n'ai pas encore fait : tu leur lis une histoire et après tu débats avec eux, de quoi ça parle et tout. Donc ça après je donne les couvertures. Il n'y a pas vraiment de leçon mais ils ont une trace mémoire dans le cahier sur ce que l'on a vu ensemble.
- Z : OK. Tu les évalues en EMC ?
- M : Alors oui ils sont évalués mais il n'y pas d'écrit à part quand c'est plus spécifique sur les symboles de la République où là ils ont une petite évaluation. Après sur le comportement, les règles de vie, etc c'est en fonction de leur comportement en classe, dans la cour etc.
- Z : Oui. Je suppose que ça peut évoluer au fur-et-à-mesure de l'année ?
- M : Ça évolue au fur-et-à-mesure de l'année. Donc j'évalue à chaque fois pour les deux semestres, notamment respect des règles qui revient sur les deux semestres.
- Z : Oui.
- M : Tu vois tout ce qui est s'écouter, prendre la parole, tout ça c'est évalué sur les deux semestres.
- Z : D'accord, c'est pas mal. Je voulais savoir aussi, les conseils de classe, les débats, les séances d'EMC, elles durent combien de temps ?
- M : Ça dure... euh... ça peut varier en fonction de ce qu'ils ont à me dire. Ça dure une trentaine de minutes.
- Z : OK.

- M : Tu avais pu voir quand tu étais venue [en stage de M1]. Les responsabilités tout ça c'est à peu près oui une trentaine de minutes ? Ça peut être plus long si jamais ils ont plus de trucs à dire. Voilà, à peu près une trentaine de minutes.

- Z : OK. C'est vrai qu'il y a des semaines où ça peut être plus denses que d'autres.

- M : Voilà, s'il y a eu un problème la semaine, on va le pointer et on va en discuter donc ça peut durer un peu plus longtemps. Quand ils n'ont rien à dire, puisqu'à chaque fois je fais un point s'ils ont des choses à dire, s'ils ont des demandes particulières ou autre, s'ils n'ont pas grand-chose à dire, si tout va bien, s'il n'y a pas eu de problèmes particuliers, ça va assez vite.

- Z : Oui. Est-ce que tu estimes que sur une année tu arrives à couvrir tout le programme d'EMC ?

- M : Euh... oui, oui.

- Z : Oui.

- M : Oui, parce qu'on a fait, on a une programmation de cycle donc euh... moi je couvre tout ce qui est par rapport à la fin de cycle 2 puisqu'il y a des choses qu'ils ont déjà vu aussi mais oui. Après il y a des choses que je fais un peu moins. Tout ce qui est... c'est par rapport... euh... à certains termes : racisme, xénophobie, des choses comme ça où là on en parle moins. Tu vois je m'adapte en fait à ce que... ils peuvent dire, à ce qu'ils peuvent aussi comprendre. Mais tout est fait ouais.

- Z : OK. Ce sont des mots que tu ne mets pas. Ce sont des mots un peu compliqués pour eux ?

- M : Oui je pense qu'il y a des choses un peu compliquées et en plus dans les quartiers difficiles des fois il faut faire attention donc on essaie de... voilà, on peut en parler quand ça vient. Après il y a des choses où il faut s'adapter aux enfants, à ce qu'ils sont capables d'entendre donc... mais après à part ça, tout est fait. En fait il est dense le programme mais en même temps comme c'est vraiment beaucoup sur l'oral ou sur des temps... partir sur des thèmes et qu'il y a quand même... là dans les programmes ce qui est vraiment important c'est le respect d'autrui. Moi pour ça, à chaque fois ça on le travaille beaucoup. Après il y a toutes les notions de valeurs de la République etc, ça on le travaille aussi et puis après voilà c'est réfléchir à être citoyen. On travaille aussi par rapport aux règles de vie donc en fait si tu prends les compétences une à une ça peut être lourd mais après il y en a qui sont à aborder aussi ensemble. Donc oui le programme il fait.

- Z : OK. Oui surtout si vous vous répartissez dans le cycle, c'est plus simple.

- M : Oui.

- Z : Est-ce que pour toi c'est une priorité dans la formation des élèves l'EMC ? J'emploie le mot « priorité » c'est volontaire.

- M : Alors moi dans un quartier comme ici, priorité parmi d'autres mais c'est important.

- Z : OK. Pour toi si il y a, peut-être pas une matière prioritaire, mais s'il y a une priorité dans ce type de quartier ce serait quoi ?

- M : C'est le français ! [rire] Français maths ça c'est quand même aussi les grandes priorités parce qu'on voit qu'il a quand même des niveaux très différents. Mais euh... et effectivement l'EMC fait partie de ces priorités là, par rapport à tout ce comportement là et devenir élève, vivre avec les autres, respecter les autres, tout ça c'est quand même hyper important. Donc euh... ça va... en fait... euh... il n'y a pas vraiment priorité, je trouve que ça va tous ensemble en fait parce qu'à partir du moment où un enfant connaît les règles et euh... et donc parle de ces... dans ce qu'on leur demande. Quand tu travailles là-dessus ça leur permet d'avoir une attitude pour le travail parce qu'ils s'écoutent d'avantage, parce qu'ils respectent les règles donc du coup ils sont plus au travail donc tout est lié quoi.

- Z : Oui. Ils développent leur posture d'élève et même de futur citoyen.

- M : Tout à fait oui.

- Z : Est-ce que... alors tu me disais que les règles de vie, le respect d'autrui c'est sans doute le plus important, est-ce qu'il y aurait des sujets qui peuvent te poser des difficultés ou qui peuvent apparaître comme des obstacles pour toi ou qui peuvent apparaître comme des obstacles pour un enseignant ou pour tes collègues par exemple ?

- M : C'est-à-dire comme sujet ?

- Z : Je sais qu'il y a des sujets par exemple je sais que certains parlent de la laïcité comme étant une difficulté en terme des fois de connaissances puisque c'est un terme qui bouge ou en terme de difficulté parce que les élèves peuvent avoir des réactions difficiles à gérer, des trucs comme ça.

- M : Oui non moi je ne vois pas trop. Alors je n'ai jamais été confrontée à des difficultés par rapport à ça. En fait ça dépend vraiment comment tu l'amènes en fait. Donc euh... il n'y a pas vraiment de difficulté par rapport à certains points. Parce que même la laïcité tout dépend de comment tu l'amènes aux enfants... parce que c'est... voilà... c'est par rapport aux religions donc là c'est de leur montrer mais sans avoir de jugement de valeurs donc c'est finalement assez fluide. Mais c'est vraiment tu vois c'est comme dans toutes les matières, je ne vois pas des choses plus difficiles que d'autres à partir du moment où tu l'adaptes aux enfants que tu as en face de toi.

- Z : OK. Donc la difficulté à la limite ça serait d'adapter ?

- M : La difficulté après d'adapter c'est-à-dire trouver les supports, comment faire la séquence, trouver les bons supports, d'avoir les bons mots. Après je ne trouve pas qu'il y ait de thèmes... là euh... il faut juste faire attention à certaines choses mais bon effectivement c'est vraiment s'adapter. Pour moi c'est vraiment ça. Donc après oui c'est par rapport aux supports. Tu n'utilisent pas les mêmes en cycle 3 et en cycle 2.

- Z : Oui bien sûr. Et il y a des thèmes sur lesquels tu te sens, j'allais dire pas en difficulté, mais sur lesquels tu as besoin de te refaire des mises à jour dans les connaissances scientifiques ou ça roule en général ?

- M : Non, en EMC non. Alors après laïcité effectivement on voit, on en discute pas mal entre nous donc... mais après non, il n'y a pas des choses plus difficiles. Je me remets plus un peu à jour en sciences qu'en EMC. Parce que c'est vraiment de l'enseignement moral et civique donc c'est... je trouve qu'il y a beaucoup de choses qui paraissent logiques.

- Z : Oui.

- M : Ce ne sont pas des apprentissages par cœur, ce ne sont pas des choses... c'est leur donner une idée, leur apprendre à réfléchir, leur apprendre à parler, à avoir un esprit critique. Ce n'est pas juste ou faux en fait ce qu'ils peuvent dire.

- Z : Oui, c'est de la réflexion en fait.

- M : C'est ça. C'est essayé de voir ce que ils pensent et essayer... soit tu vas dans leur sens, soit tu essaies de changer la représentation qu'ils peuvent avoir parce qu'elle est erronée. Mais... voilà pour moi ce n'est pas « lui il dit la vérité et toi tu dis des bêtises ».

- Z : Oui.

- M : A chaque fois c'est nuancer les choses, nuancer les propos donc non moi je ne vois pas de...

- Z : OK. C'est ça qui est intéressant, c'est d'avoir des visions très différentes. Tous les enseignants que j'ai interrogé, ont des propos divers et je trouve que c'est hyper riche de voir qu'il y a tant de visions différentes et tant de manières d'enseigner différentes.

- M : Ah bah de toutes façons oui, il y a une manière d'enseigner par enseignant je pense. Après c'est parce qu'aussi il faut être à l'aise avec les sujets. Je pense qu'il ne faut pas se mettre de barrières. Il ne faut pas avoir peur non plus des sujets que tu vas aborder et se dire « Oulala si je vais dire ça, je vais avoir les parents ou je vais avoir si ». Je pense que... après ce sont les programmes c'est comme ça donc tu te mets aussi derrière les programmes. Et puis comme je dis ce n'est pas un qui a raison et l'autre qui a tort. C'est écouter les enfants, écouter leurs propos et essayer d'avance et puis trouver des règles de vie.

- Z : Oui. Est-ce que tu as été formée en EMC ? Quand tu as fait ta formation de prof tu as été formée en EMC ou est-ce qu'en formation continue tu as eu des choses ?

- M : Alors il y a des choses qui sont proposées. Moi ça fait longtemps... non je n'ai pas eu de choses particulières. Autant dire qu'à l'IUFM je ne me rappelle plus trop. Mais on avait eu oui oui on avait été formé mais il y a longtemps.

- Z : Oui ça s'appelait « Education civique » en plus.

- M : Oui puis il y avait plein de choses, c'était un petit peu différent. Après oui on nous en propose des formations mais comme on en choisit deux par an et que là en ce moment, avant c'était beaucoup plus varié, maintenant c'est beaucoup plus ciblé sur français maths donc il y a moins de choses en EMC.

- Z : Oui vous êtes obligés de faire au moins français ou maths ce n'est pas ça ?

- M : Nous l'année dernière on avait une formation uniquement de français en fait. Donc toute l'année on avait été suivi. Là après je n'ai pas regardé en détail, je ne

peux pas te dire. Si vraiment il y a des formations qui nous ont été proposées cette année en EMC, je ne peux pas te dire, je ne sais plus.

- Z : OK. Je pense qu'il y a de choses qui circulent.

- M : Ah oui. On nous envoie aussi pas mal de documents. La Charte de la laïcité, tout ça, on avait eu, on l'avait reçu avec un document qui accompagnait pour justement expliquer comment mettre en place l'enseignement de cette charte etc. On a des choses oui.

- Z : OK. Tu n'as jamais été formée non plus à la mise en place des débats ?

- M : Non. Là c'est... c'est moi. [rire]. Après tu te renseignes, il y a pas mal de sites qui... font ces débats là, il y a pas mal de bouquin aussi sur tout ce qui est débat philosophique et la prise de parole donc... je me sers aussi des lectures que je peux avoir et des documents comme ça.

- Z : Oui. Est-ce que tu as déjà eu une formation juridique ou pas du tout ?

- M : Non. Par contre en cycle 3, nous, il y a des juristes qui viennent en classe pour expliquer.. On a une association qui vient expliquer aux élèves de cycle 3 justement les règles... il y a des juristes qui viennent je crois 3-4 séances.

- Z : Ils font des mises en œuvre, des mises en place ?

- M : Alors après ça je ne peux pas te dire parce que c'est cycle 3 mais je crois qu'ils mettaient en place. Je sais qu'une année ils faisaient une sorte de procès avec des jeux de rôles. Après je ne sais pas plus.

- Z : Intéressant ça pour comprendre...

- M : Après c'est ça aussi. C'est ce que je te disais tout à l'heure, pour adapter les choses, quand on est un peu perdu sur certains thèmes ou que l'on n'ose pas, ce qui est bien aussi c'est que l'on peut très bien avoir recourt à des associations, à des intervenants extérieurs qui eux peuvent venir aussi expliquer les choses. Tu vois on a aussi des policiers qui viennent en cycle 3 pour expliquer les règles etc. Et puis pour changer un peu le regard sur la police ici par rapport au quartier. Il y a toujours des solutions en fait. Si on a du mal à enseigner certaines choses, un thème, je trouve qu'il y a des solutions avec ses associations, ses intervenants qui peuvent aussi venir nous aider quand on est un peu perdu.

- Z : Ça c'est vrai que c'est une bonne bouée de secours mais il faut les solliciter, il faut avoir connaissance qu'ils existent.

- M : Alors après il y en a qui viennent d'eux-mêmes mais oui après il faut solliciter, il faut demander mais il y a un beaucoup. Il y a des fois on ne sait pas mais c'est bien de savoir qu'il y a ces intervenants qui peuvent venir expliquer aux enfants. Il y a des fois quand on ne se sent pas à l'aise avec certains sujets ça aide pas mal. Alors nous c'est plus en cycle 3 parce que ce sont quand même des enfants qui commencent à grandir, il y a plus de problématiques, ici notamment donc... c'est pas mal aussi qu'il y ait ce regard là de professionnel.

- Z : Oui... A l'INSPE on nous dit de faire des projets mais on ne sait pas que toutes ces associations existent.

- M : Oui ils pourraient donner une liste après tu en fais ce que tu en veux mais une liste de partenaires qui travaillent avec l'Education nationale, ça serait bien.
- Z : C'est quand on arrive en classe que l'on découvre qu'il y a plein de choses en fait, avec les écoles.
- M : Oui tant que tu n'as pas les informations... mais c'est pour ça que l'EMC ça peut faire peur quand on commence parce qu'on se dit « Oulala il faut parler de ça ou de ça » ou autre mais en fait ce n'est pas si compliqué que ça non plus parce que tu mets en place des choses et comme je te disais tout à l'heure, tu t'adaptes, tu nuances tes propos, tu fais attention. Donc je trouve que c'est... il y a des solutions.
- Z : Oui c'est vrai. On nous le dit pas assez.
- M : C'est pour ça fait attention... surtout qu'en ce moment c'est important, on en parle beaucoup donc euh... fais attention à ta problématique, d'essayer de bien montrer qu'il peut y avoir des difficultés à enseigner mais qu'il y a des solutions et les programmes peuvent être denses mais qu'en même temps il faut s'adapter, faut nuancer, ... Fais attention au mot « différences ».
- Z : Oui.
- M : Parce que si tu as les programmes c'est pour être appliqué et que... les programmes doivent être appliqués. Alors après il y a plein de sujets, c'est vrai que ça peut être appliqué de tellement de façons différentes mais il faut que ça soit fait car c'est ton boulot. Fais attention juste, qu'on ne te dise pas : « Mais il y a des programmes, comment ça se fait qu'il y en ait qui ne les fassent pas ? ».
- Z : Oui ça c'est sûr mais c'est vrai que dans le cadre du mémoire je trouve que c'est intéressant aussi d'aller voir la réalité du terrain et c'est vrai que mon sujet est tendancieux. Là je vais un peu revoir les choses en fonction des réponses que j'ai eu et de ce que j'ai réussi ou pas à montrer parce que c'est toute la difficulté. Après mes hypothèses, finalement, je m'aperçois qu'il y a des hypothèses auxquelles je n'ai pas forcément répondu. [...] Je vais réadapter tout ça en fonction des réponses. C'est vrai que sans les témoignages des profs, j'avais du mal à savoir où j'allais mais euh... voilà... je vais voir.
- M : Oui. Juste peut-être enlève ce mot « différence » pour éviter tout problème, essayer de changer.
- Z : Oui merci de me le dire. [rire].
- M : [rire].
- Z : Je n'ai plus de questions. Je ne sais pas si tu as des choses à rajouter.
- M : Euh non moi je t'ai tout dit par rapport à l'EMC. Pour résumer c'est une matière qui peut faire peur car tu vois vachement de thèmes différents. En même temps ce sont des choses que tu peux aborder facilement en classe. Il y a beaucoup d'oral. En même temps tu peux t'appuyer sur pas mal de supports pour dégager la parole. Le but c'est vraiment de les former à écouter, former les futurs citoyens, former à écouter à avoir un esprit critique, à s'exprimer. Donc c'est super intéressant.
- Z : Donc là tu vas aborder quoi prochainement ?

- M : Là on va travailler après... on a travaillé sur les règles d'un jeu car on faisait jeux collectifs. Donc on va maintenant voir qu'après les règles de vie, toutes les règles du jeu et le respect de ça. Et puis il y a eu un problème de vol de carte en début de semaine, avec des cartes volées, des cartes déchirées, on ne savait plus à qui c'était donc là on va parler un petit de ça demain. Et puis après je ne sais pas, c'est en fonction aussi des propos des enfants que les thèmes se dégagent. Après on parle vraiment des symboles de la République, je n'en parle pas tout de suite parce que c'est un peu compliqué.

- Z : Oui.

- M : Là on a parlé du 11 novembre. Il y a des choses aussi tu t'en sers, c'est assez décroché.

- Z : Oui.

- M : Et après les thèmes viennent en fonction des propos, en fonction d'eux. L'objectif aussi... il n'y a pas vraiment de thème dans les programmes. Il y a marqué tout ce qui est racisme ou autre mais ça tu peux en parler mais sans forcément faire une leçon sur ça. C'est la parole des enfants qui fait dégager certaines choses. Le gros du programme c'est de faire parler, de s'écouter, de se respecter, il y a beaucoup beaucoup de ça.

- Z : C'est vrai parce qu'ils mettent l'accent sur le conseil des élèves, les débats, etc.

- M : C'est ça.

- Z : Oui effectivement. OK.

- M : Donc voilà.

- Z : Super, je trouve ça génial d'ouvrir sur pas mal de choses, de voir comment ça se passe dans plein de classe. J'ai interrogé des étudiants et c'est vrai qu'ils ont vu aussi des choses en stage.

- M : Tu as des pratiques tellement différentes d'une classe à une autre, c'est ça qui est hyper riche. Il y a plein de choses qui peuvent être mises en place, plein de choses différentes avec un programme qui est identique.

- Z : C'est ça exactement.

- M : Mais un peu comme dans toutes les matières parce que tu n'abordes pas certaines matières de la même manière donc voilà c'est en fonction de toi mais toujours en respectant les programmes. Le plus important c'est de respecter les programmes, de les suivre.

- Z : De toutes façons c'est notre « bible ».

- M : C'est ça. C'est pour ça, fais attention par rapport à ta problématique et à ton mémoire, il ne faudrait pas qu'on te coince un peu là-dessus.

- Z : Oui il faut que j'arrive à l'amener.

- M : Même si toi effectivement tu trouves que ça peut être compliqué ou que certains enseignants en font moins que d'autres, ou qu'il y a des choses qui sont plus difficiles à aborder, fin voilà de nuancer tout ça en fait.

- Z : Oui bien sûr.

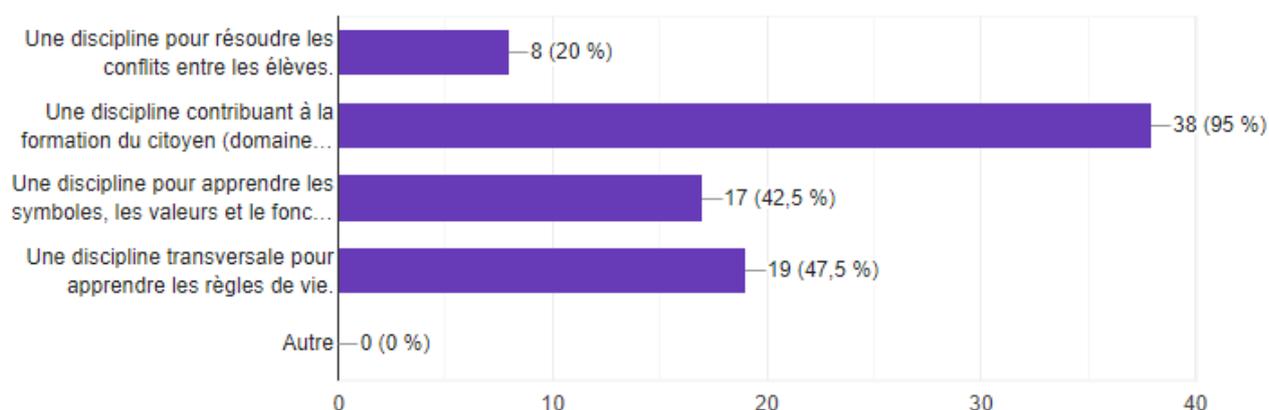
- M : De dire que c'est toujours en te basant sur les programmes. La clé c'est les programmes, il faut que tu te bases là-dessus.
- Z : Oui. J'écris aussi par rapport à ça. Mon mémoire se base beaucoup sur ce qui est dit, sur les attendus de fin de cycle, les circulaires qui passent, etc. Sur ce qui était attendu par rapport à Samuel Paty, etc.
- M : Oui. Ça par exemple, nous c'était plus compliqué. Moi je ne l'ai pas abordé. Parce que ils n'en ont pas parlé. Du coup a on abordé la liberté de parler, de dire les choses, on l'a abordé comme ça mais sans vraiment entrer dans les détails de ce qu'il s'est passé.
- Z : Oui.
- M : Tu vois, c'est de là dont... qu'il faut nuancer car c'est beaucoup d'oral, il y a beaucoup de choses aussi et des enfants dont les parents protègent par rapport à ça en fonction de l'âge. Donc, il faut faire attention aux paroles, en en parlant mais au cycle 3, au collège.
- Z : C'est vrai qu'en cycle 2 c'est compliqué d'aborder ça.
- M : En cycle 2 tu leur apprends vraiment à être élève et à effectivement à avoir cette posture d'élève. Prendre la parole devant un groupe c'est compliqué donc c'est bien quand il y a ces débats car tout le monde peut s'exprimer, avoir un jugement critique, à ne pas croire tout ce qu'on leur dit, ça passe par là. En cycle 3, ils ont déjà leur idée sur pas mal de choses donc c'est autre chose.
- Z : Oui.
- M : Et après au collège encore plus parce que le cycle 3 va jusqu'en sixième et on ne demande pas la même chose. Donc voilà c'est une question d'adaptation.
- Z : Exactement. De toutes façons c'est la loi du métier.
- M : C'est ça. Donc voilà.
- Z : Je te remercie beaucoup. Ça m'aide beaucoup tout ça.
- M : De rien. A bientôt.
- Z : A bientôt.

## Annexe n°9 Réponses de l'étude quantitative

### I – Bilan global des réponses au questionnaire

1. Pour vous, qu'est-ce que l'enseignement moral et civique ?

40 réponses



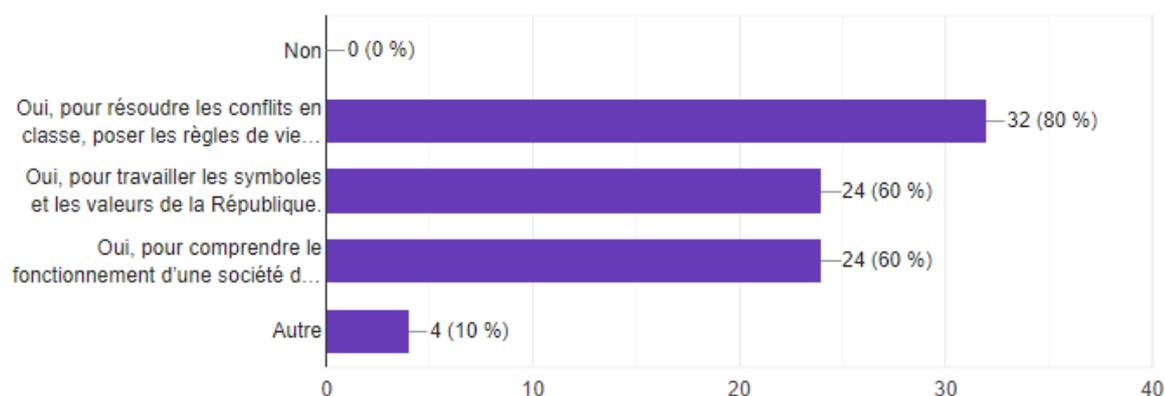
Si vous avez répondu "Autre" à la question précédente, pouvez-vous préciser :

Une réponse

Une discipline permettant de connaître ses droits et ses devoirs.  
Une discipline pour comprendre les cadres et le fonctionnement d'une société démocratique.

2. Envisagez-vous d'enseigner l'EMC dans votre classe au cours de votre carrière ?

40 réponses



Si vous avez répondu "Autre" à la question précédente, pouvez-vous préciser :

4 réponses

Pour former un citoyen libre et éclairé.  
Pour que les élèves connaissent leurs droits et devoirs.  
Pour que les élèves connaissent le sacre juridique d'une société.  
Pour travailler les discriminations et le harcèlement.

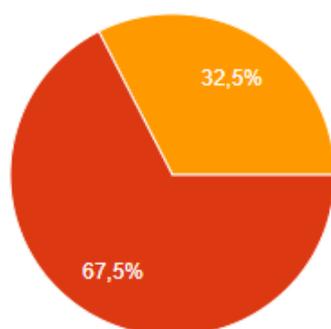
Pour enseigner les attendus des programmes

Travail sur le respect d'autrui, la discrimination

Pour former de futurs citoyens éclairés, toutes les propositions précédentes sont à travailler

3. L'EMC est-il une priorité pour vous dans la formation des élèves ?

40 réponses



- Non, pas du tout.
- Oui, absolument.
- Oui, mais moins que certaines matières.

Pouvez-vous préciser les matières ?

9 réponses

Français, maths, eps,

Français, maths, HG, sciences

Maths et français

français, maths, eps

le français et les maths

Français, maths, EPS

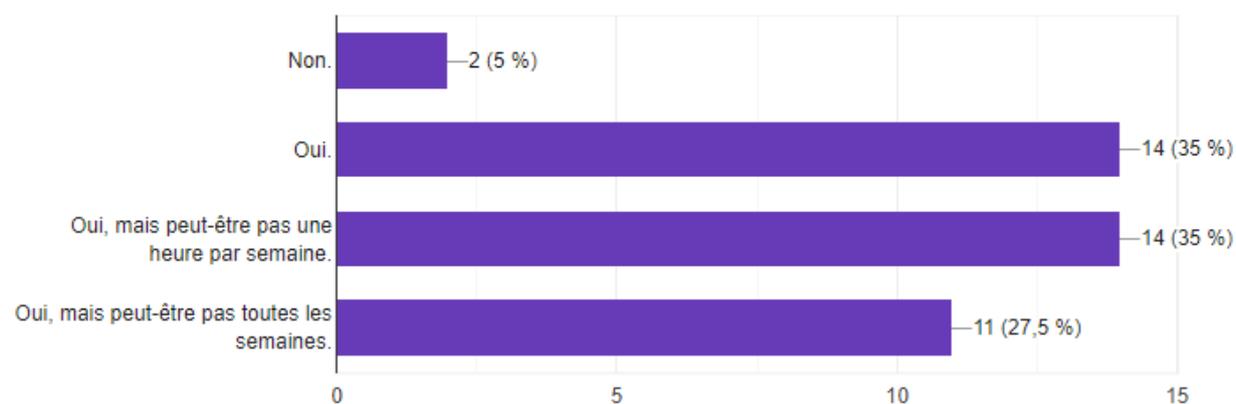
Le français et les mathématiques sont prioritaires.

Le français, les mathématiques

Mathématiques et Français

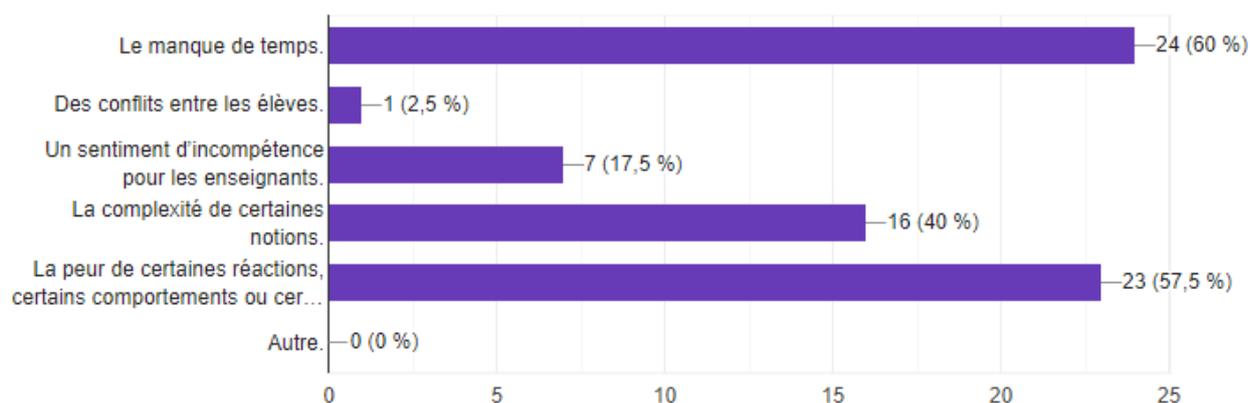
4. Pensez-vous avoir le temps de faire 1h d'EMC avec vos élèves toutes les semaines si vous êtes en cycle 2 ou 3 ?

40 réponses



5. Selon vous, quels peuvent être les obstacles à l'enseignement moral et civique en classe ?

40 réponses



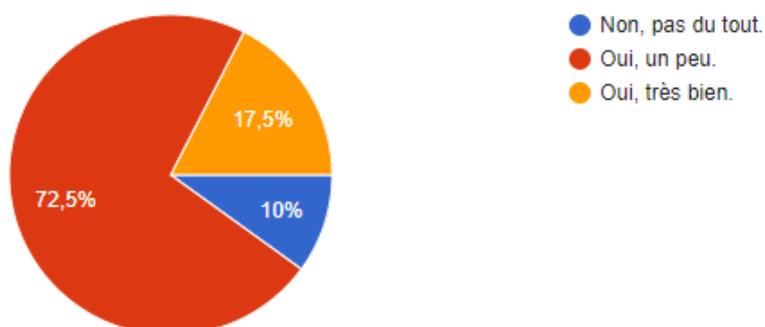
Si vous avez mis "Autre" à la question précédente, pouvez-vous préciser :

0 réponse

Il n'y a actuellement aucune réponse à cette question.

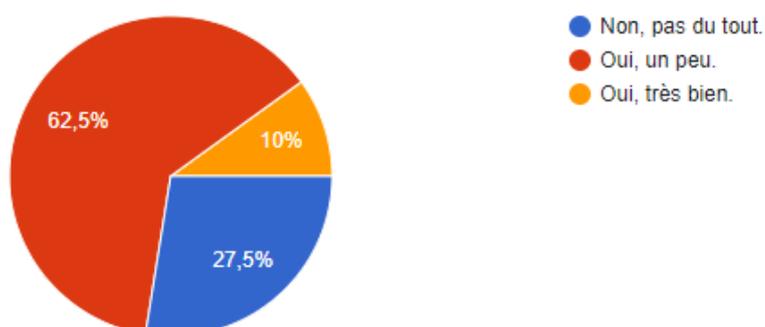
## 6. Connaissez-vous le programme d'EMC des cycles 2 et 3 ?

40 réponses



## 7. Connaissez-vous les attendus de fin de cycles 2 et 3 en EMC ?

40 réponses



8. Quelle formation avez-vous reçue et/ou recevez-vous en EMC à l'INSPE ? (CM, TD, volume horaire approximatif, thèmes abordés, ...). Précisez si vous n'avez reçu aucune formation en EMC.

37 réponses

TD (mais très peu) ; égalité filles-garçons

Quelques CM et TD + préparation à l'option du CRPE 2021 pour le dossier de mise en situation professionnelle (apprentissage du vivre ensemble en cycle 1)

3h sur égalité fille/garçon et harcèlement scolaire

TD 2 cours de 3heures

des cours d'EMC avec des enseignants en MEEF

Je n'ai pas eu cette dominante, donc aucun, mais que ce soit dans le Tronc Commun de M1 ou l'UE 3 de M2 nous avons des cours sur la laïcité et son enseignement par exemple.

Un peu en M1

Un CM de 2h, quelques heures de TD mélangés avec l'histoire et la géographie (environ 8h). Quelques heures pour préparer le concours (10h environ). 2 TD sur la laïcité.

Sujets abordés : égalité fille/garçon, laïcité, enseigner en classe en période d'attentats, communication non-violente, débat à visée philosophique, différence débat et discussion.

CM

TD, le thème abordé était surtout la laïcité mais ce n'était pas vraiment une formation

J'étais en option EMC en M1 meef (ancienne maquette) donc j'ai eu une petite formation

Quelques TD du tronc commun

Td très peu d'heures

Valeurs de la république, égalité fille garçon

L'an dernier avec Mme Bossis divisé en trois avec histoire et géo

Peu de formation même lorsqu'on suit une dominante en H-G-EMC

option EMC en master 1

1 CM + Quelques TD sur les valeurs de la République, l'égalité fille-garçon

aucune

Rien

On en a u un peu mais je ne suis pas capable de donner ces informations

Pas encore...

Option EMC en M1

Quelques heures en M1 mais très très peu (environ 5h): thème sur l'égalité fille/garçon, le harcèlement.

Quelques heures en M1 en dominante hgemc

Aucune formation

Plusieurs heures dans le semestre au minimum (10h environ)

TD, CM et préparation de l'option du CRPE

Quelques CM et TD ainsi que la préparation de la première épreuve écrite du concours en EMC.

Formation qui n'a porté que sur la Laïcité (3 ou 4 TD + CM) et un peu sur le Développement Durable (1 TD) en M1. Insuffisant au regard des enjeux de cette discipline !

TD

EMC était ma matière pour l'oral de mise en situation pro l'année dernière. Donc cette matière faisait partie de mes dominantes avec les sciences

J'ai eu quelques cours dans le cadre de la préparation à l'épreuve orale de CSE

6 h de Td

Des TD l'année dernière, mélangé à l'histoire et la géographie, mais l'EMC a été très peu abordé

CM environ 10h

CM, TD + Préparation au dossier de mise en situation professionnelle

Si vous avez d'autres remarques, vous pouvez les inscrire ici.

3 réponses

On apprend plus les sous thèmes de L'EMC et leur mise en œuvre en stage que pendant les cours. Les TD mêlent histoire, geo et EMC et L'EMC est la partie la plus délaissée.

Personnellement je suis sur une classe de CE2 et nous faisons 30 min d'EMC deux fois par semaine. Une séance pour travailler ou découvrir une notion et une séance de vie de classe le vendredi soir.

Il faudrait avoir plus de cours sur l'EMC pour en avoir une meilleure compréhension et pouvoir se sentir à l'aise quand nous serons face à notre classe.

## II – Récapitulatif des réponses individuelles

Réponses	1. Pour vous, qu'est-ce que l'enseignement moral et civique ?	Si vous avez répondu "Autre" à la question précédente, pouvez-vous préciser :	2. Envisagez-vous d'enseigner l'EMC dans votre classe au cours de votre carrière ?	Si vous avez répondu "Autre" à la question précédente, pouvez-vous préciser :	3. L'EMC est-il une priorité pour vous dans la formation des élèves ?	Pouvez-vous préciser les matières ?	4. Pensez-vous avoir le temps de faire 1h d'EMC avec vos élèves toutes les semaines si vous êtes en cycle 2 ou 3 ?	5. Selon vous, quels peuvent être les obstacles à l'enseignement moral et civique en classe ?	Si vous avez mis "Autre" à la question précédente, pouvez-vous préciser :	6. Connaissez-vous le programme d'EMC des cycles 2 et 3 ?	7. Connaissez-vous les attendus de fin de cycles 2 et 3 en EMC ?	8. Quelle formation avez-vous reçue et/ou recevez-vous en EMC à l'INSPE ? (CM, TD, volume horaire approximatif, thèmes abordés, ...). Précisez si vous n'avez reçu aucune formation en EMC.	Si vous avez d'autres remarques, vous pouvez les inscrire ici.
1	Une discipline pour résoudre les conflits entre les élèves.; Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une	Une discipline permettant de connaître ses droits et ses devoirs. Une discipline pour comprendre les	Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.; Ou i, pour travailler les symboles et les valeurs	Pour former un citoyen libre et éclairé. Pour que les élèves connaissent leurs droits et devoirs. Pour que les	Oui, absolument.		Oui, mais peut-être pas une heure par semaine.; Oui, mais peut-être pas toutes les semaines.	Le manque de temps.; Un sentiment d'incompétence pour les enseignants.; La complexité de certaines notions.; La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les		Oui, un peu.	Oui, un peu.	Un CM de 2h, quelques heures de TD mélangés avec l'histoire et la géographie (environ 8h). Quelques heures pour préparer le concours (10h environ). 2 TD sur la laïcité.	

	discipline pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.	cadres et le fonctionnement d'une société démocratique.	de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.;Autre	élèves connaissent le sacre juridique d'une société. Pour travailler les discriminations et le harcèlement.				discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).				Sujets abordés : égalité fille/garçon, laïcité, enseigner en classe en période d'attentats, communication non-violente, débat à visée philosophique, différence débat et discussion.	
2	Une discipline pour résoudre les conflits entre les élèves.;Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline pour		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.;	Oui, absolument.		Oui.	Le manque de temps.		Oui, un peu.	Oui, un peu.	Option EMC en M1		

	apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.	Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.										
3	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République	Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre		Oui, mais moins que certaines matières.		Oui, mais peut-être pas une heure par semaine.	La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).		Oui, très bien.	Non, pas du tout.	1 CM + Quelques TD sur les valeurs de la République, l'égalité fille-garçon	On apprend plus les sous thèmes de L'EMC et leur mise en œuvre en stage que pendant les cours. Les

	Française.		le fonctionnement d'une société démocratique.										TD mêlent histoire, géo et EMC et L'EMC est la partie la plus délaissée.
4	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une		Oui, absolument.		Oui.	La complexité de certaines notions.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).		Oui, un peu.	Oui, un peu.	Formation qui n'a porté que sur la Laïcité (3 ou 4 TD + CM) et un peu sur le Développement Durable (1 TD) en M1. Insuffisant au regard des enjeux de cette discipline !	

			société démocratique.									
5	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.		Oui, absolument.		Oui, mais peut-être pas une heure par semaine.	Le manque de temps.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).		Oui, un peu.	Oui, un peu.	TD, le thème abordé était surtout la laïcité mais ce n'était pas vraiment une formation
6	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour		Oui, mais moins que certaines matières.	Français, maths, eps,	Oui, mais peut-être pas une heure par semaine.	Le manque de temps.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République		Oui, un peu.	Oui, un peu.	Quelques CM et TD + préparation à l'option du CRPE 2021 pour le dossier de mise en situation professionnelle (apprentissage du vivre

		travailler les symboles et les valeurs de la République.					française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).				ensemble en cycle 1)	
7	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).	Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.		Oui, mais moins que certaines matières.	Mathématiques et Français	Oui.	La complexité de certaines notions.		Oui, très bien.	Oui, très bien.	CM environ 10h	
8	Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.	Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.		Oui, absolument.		Oui.	La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés		Oui, un peu.	Oui, un peu.	des cours d'EMC avec des enseignants en MEEF	

								inappropriés ou marginaux).					
9	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		Autre	Pour enseigner les attendus des programmes	Oui, mais moins que certaines matières.	Maths et français	Oui, mais peut-être pas une heure par semaine.	Le manque de temps.		Oui, un peu.	Oui, un peu.	Valeurs de la république, égalité fille garçon	
10	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.; Une discipline transversale pour		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique		Oui, mais moins que certaines matières.		Oui, mais peut-être pas toutes les semaines.	Le manque de temps.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).		Oui, très bien.	Oui, très bien.	CM, TD + Préparation au dossier de mise en situation professionnelle	

	apprendre les règles de vie.		e.										
1 1	Une discipline pour résoudre les conflits entre les élèves.; Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.		Oui, absolument.		Oui, mais peut-être pas une heure par semaine.	Le manque de temps.		Oui, un peu.	Oui, un peu.	TD (mais très peu) ; égalité filles-garçons	
1 2	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des		Oui, absolument.		Oui.	La complexité de certaines notions.; La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations,		Oui, un peu.	Oui, un peu.	Plusieurs heures dans le semestre au minimum (10h environ)	

	pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.	délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.					les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).					
13	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la	Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.		Oui, absolument.		Oui, mais peut-être pas toutes les semaines.	Le manque de temps.		Oui, très bien.	Oui, un peu.	6 h de Td	

	République Française.												
1 4	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.		Oui, mais moins que certaines matières.	Le français et les mathématiques sont prioritaires.	Non.	Le manque de temps.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).		Oui, un peu.	Non, pas du tout.	Quelques CM et TD ainsi que la préparation de la première épreuve écrite du concours en EMC.	
1 5	Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.		Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.		Oui, absolument.		Non.	La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des		Oui, très bien.	Oui, très bien.		

							propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).					
1 6	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.		Oui, mais moins que certaines matières.	Français, maths, EPS	Oui, mais peut-être pas une heure par semaine.	Le manque de temps.;Un sentiment d'incompétence pour les enseignants.;La complexité de certaines notions.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).		Oui, un peu.	Oui, un peu.	TD, CM et préparation de l'option du CRPE
1 7	Une discipline contribuant à la		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser		Oui, absolument.		Oui.	Le manque de temps.;La peur de certaines réactions,		Oui, un peu.	Oui, un peu.	TD

	formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.		les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Ou i, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.					certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).					
18	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		Autre	Pour former de futurs citoyens éclairés, toutes les propositions précédentes sont à travailler	Oui, absolument.		Oui.	La complexité de certaines notions.		Non, pas du tout.	Non, pas du tout.	J'ai eu quelques cours dans le cadre de la préparation à l'épreuve orale de CSE	

19	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.		Oui, mais moins que certaines matières.	français, maths, eps	Oui, mais peut-être pas une heure par semaine.	Un sentiment d'incompétence pour les enseignants.;La complexité de certaines notions.		Oui, très bien.	Oui, un peu.	L'an dernier avec Mme Bossis divisé en trois avec histoire et géo	
20	Une discipline pour résoudre les conflits entre les élèves.;Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline pour		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.;		Oui, absolument.		Oui, mais peut-être pas toutes les semaines.	Le manque de temps.		Oui, un peu.	Oui, un peu.	Quelques heures en M1 en dominante hgmc	

	apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.		Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.									
21	Une discipline pour résoudre les conflits entre les élèves.; Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.	Oui, absolument.		Oui.	Un sentiment d'incompétence pour les enseignants.		Oui, un peu.	Non, pas du tout.	J'étais en option EMC en M1 meef (ancienne maquette) donc j'ai eu une petite formation	

2 2	Une discipline pour résoudre les conflits entre les élèves.; Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.; Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.		Oui, absolument.		Oui.	Le manque de temps.		Non, pas du tout.	Non, pas du tout.	Aucune formation	
2 3	Une discipline		Oui, pour résoudre les		Oui, absolument		Oui, mais peut-être pas	Le manque de temps.		Oui, un peu.	Non, pas du tout.		

	pour résoudre les conflits entre les élèves.; Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.		conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.; Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.		ent.		toutes les semaines.						
24	Une discipline contribuant à la		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser		Oui, absolument.		Oui, mais peut-être pas toutes les semaines.	Le manque de temps.; La peur de certaines réactions,		Oui, un peu.	Oui, un peu.	Pas encore...	

	formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.					certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).					
25	Une discipline pour résoudre les conflits entre les élèves.;Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les	Oui, mais moins que certaines matières.		Oui, mais peut-être pas une heure par semaine.	Le manque de temps.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française		Oui, un peu.	Oui, un peu.	Un peu en M1		

	commun).; Une discipline pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.		symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.					notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).				
26	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.		Oui, absolument.		Oui, mais peut-être pas une heure par semaine.	Le manque de temps.;Des conflits entre les élèves.;Un sentiment d'incompétence pour les enseignants.;La complexité de certaines notions.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines		Non, pas du tout.	Non, pas du tout.	Rien

							questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).						
27	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.; Une discipline		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une		Oui, absolument.		Oui.	La complexité de certaines notions.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).		Oui, un peu.	Oui, un peu.	On en a u un peu mais je ne suis pas capable de donner ces informations	Perso nnellement je suis sur une classe de CE2 et nous faisons 30 min d'EMC deux fois par semaine. Une séance pour travaill

	transversal e pour apprendre les règles de vie.		société démocratique.									er ou découvrir une notion et une séance de vie de classe le vendredi soir.	
28	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.		Oui, absolument.		Oui, mais peut-être pas une heure par semaine.	Le manque de temps.		Oui, un peu.	Oui, un peu.	CM	
29	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline		Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une		Oui, mais moins que certaines matières.	Le français, les mathématiques	Oui, mais peut-être pas toutes les semaines.	Le manque de temps.		Oui, un peu.	Oui, un peu.	Des TD l'année dernière, mélangé à l'histoire et la géographie, mais l'EMC a été très peu abordé	Il faudrait avoir plus de cours sur l'EMC pour en avoir

	pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.		société démocratique.									une meilleure compréhension et pouvoir se sentir à l'aise quand nous serons face à notre classe.	
30	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour	Travail sur le respect d'autrui, la discrimination	Oui, absolument.		Oui, mais peut-être pas une heure par semaine.	La complexité de certaines notions.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés		Oui, très bien.	Oui, très bien.	Peu de formation même lorsqu'on suit une dominante en H-G-EMC	

	République Française.; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.	comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.;Autre					inappropriés ou marginaux).					
31	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.	Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.		Oui, absolument.		Oui, mais peut-être pas une heure par semaine.	La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).		Oui, un peu.	Oui, un peu.	EMC était ma matière pour l'oral de mise en situation pro l'année dernière. Donc cette matière faisait partie de mes dominantes avec les sciences	
3	Une	Oui, pour		Oui, mais	le	Oui.	Le manque de		Oui, un	Oui, un	aucune	

2	discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.		travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.		moins que certaines matières.	français et les maths		temps.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).		peu.	peu.		
3	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs		Oui, absolument.		Oui, mais peut-être pas toutes les semaines.	La complexité de certaines notions.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des		Oui, un peu.	Oui, un peu.	Quelques TD du tronc commun	

		de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une société démocratique.					propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).					
34	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.	Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.		Oui, mais moins que certaines matières.	Français, maths, HG, sciences	Oui, mais peut-être pas toutes les semaines.	Le manque de temps.;La complexité de certaines notions.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).		Oui, un peu.	Non, pas du tout.	3h sur égalité fille/garçon et harcèlement scolaire	
35	Une discipline contribuant	Oui, pour comprendre le		Oui, absolument.		Oui, mais peut-être pas une heure par	Le manque de temps.		Oui, un peu.	Oui, un peu.	Je n'ai pas eu cette dominante,	

	à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		fonctionnement d'une société démocratique.				semaine.						donc aucun, mais que ce soit dans le Tronc Commun de M1 ou l'UE 3 de M2 nous avons des cours sur la laïcité et son enseignement par exemple.
36	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.;Oui, pour travailler les symboles et les valeurs de la République.; Oui, pour comprendre le fonctionnement d'une	Oui, absolument.		Oui, mais peut-être pas toutes les semaines.	Le manque de temps.;La complexité de certaines notions.		Oui, un peu.	Oui, un peu.			

			société démocratique.										
37	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline pour apprendre les symboles, les valeurs et le fonctionnement de la République Française.; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.		Oui, absolument.		Oui.	La complexité de certaines notions.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).		Oui, un peu.	Non, pas du tout.	Quelques heures en M1 mais très très peu (environ 5h): thème sur l'égalité fille/garçon, le harcèlement.	
38	Une discipline contribuant à la formation		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de		Oui, mais moins que certaines matières.		Oui, mais peut-être pas toutes les semaines.	Le manque de temps.;La complexité de certaines notions.		Oui, un peu.	Non, pas du tout.	Td très peu d'heures	

	du citoyen (domaine 3 du socle commun).		vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.									
39	Une discipline contribuant à la formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).; Une discipline transversale pour apprendre les règles de vie.		Oui, pour résoudre les conflits en classe, poser les règles de vie de la classe, faire les conseils de vie de classe et l'élection des délégués.		Oui, absolument.		Oui.	Un sentiment d'incompétence pour les enseignants.;La complexité de certaines notions.;La peur de certaines réactions, certains comportements ou certaines questions (sur les discriminations, les principes et valeurs de la République française notamment des propos ou des comportements jugés inappropriés ou marginaux).		Non, pas du tout.	Non, pas du tout.	TD 2 cours de 3heures
40	Une discipline contribuant à la		Oui, pour travailler les symboles et les valeurs		Oui, absolument.		Oui.	Un sentiment d'incompétence pour les enseignants.		Oui, un peu.	Oui, un peu.	option EMC en master 1

formation du citoyen (domaine 3 du socle commun).		de la République.										
---	--	----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--